



LE

PROGRAMME

« SCIENCE SANS FRONTIÈRES »

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE L'ACTION DE
CAMPUS FRANCE
DE 2011 À 2015**

**CAMPUS
FRANCE**

campusfrance.org



Sommaire



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE ET LEUR ENGAGEMENT

I-1- La plateforme informatique : portail unique pour l'information et le recrutement.....	9
I-2- Un protocole d'accord unique	10
I-3- Les Etablissements d'Enseignement Supérieur français partenaires.....	11



LES DOSSIERS DE CANDIDATURE : STATISTIQUES GÉNÉRALES

II-1- Les Universités ('IES')* d'origine des boursiers brésiliens.....	16
II-2- La civilité et l'âge des boursiers brésiliens	21
II-3- Le niveau d'études des boursiers brésiliens	21
II-4- Les champs disciplinaires et les spécialités	22
II-5- Le niveau de connaissance en langue française.....	25

* : IES : 'Instituições de Educação Superior'

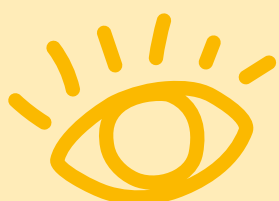


LES ACTEURS DU RECRUTEMENT : LES ÉTABLISSEMENTS

III-1- Le recrutement des boursiers brésiliens	26
III-2- Les offres de formation proposées : niveau d'études et spécialité	28
III-3- La nature des Etablissements.....	28
III-4- La cartographie des Etablissements sur le territoire français.....	30
III-5- Les droits d'inscription appliqués.....	33

PRÉAMBULE

5



IV

LA FORMATION LINGUISTIQUE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DU PARCOURS RÉUSSITE

IV-1- Son concept et son contenu	34
IV-2- L'organisation des cours.....	34
IV-3- L'apport culturel	35
IV-4- L'Évaluation et les résultats obtenus lors de la formation linguistique	38

V

L'ACCOMPAGNEMENT DU BOURSIER : UNE SECONDE ÉTAPE DU PARCOURS RÉUSSITE

V-1- L'accompagnement administratif.....	43
V-2- L'accompagnement pédagogique	45
V-3- Le suivi pédagogique 'de terrain'	46
V-4- Une estimation du taux de réussite.....	50

VI

LES STAGES COMME SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE DES CURSUS

VI-1- Le profil des boursiers/stagiaires brésiliens et conditions de réalisation de stage.....	54
VI-2- Les conventions de stage – Les exemples de cas réels.....	55
VI-3- Un outil dédié : la plateforme d'offres de stages « Science sans Frontières ».....	56
VI-4- Le Forum stages – Programme « Science sans Frontières »	58
VI-5- De la difficulté de chercher et de réaliser un stage.....	59

VII

LES ENSEIGNEMENTS À RETENIR ET QUELQUES PRÉCONISATIONS POUR LE FUTUR

VII-1- Avoir un contact avec l'université d'origine du boursier brésilien	61
VII-2- Rédiger un contrat d'études et aider à la reconnaissance du séjour d'études	62
VII-3- Proposer une formation linguistique en français langue étrangère (DELFB1 minimum + DELFB2 aussi)	63
VII-4- Mettre en place un accompagnement pédagogique du boursier.....	63
VII-5- Réaliser un stage (dans la mesure du possible et sous conditions)	63
VII-6- Mieux préparer les boursiers au départ ...	64
VII-7- Que signifie 'placer' des boursiers ? Est-ce la bonne méthodologie ?	64
VII-8- Afficher des quotas en nombre de boursiers en fonction de leurs disciplines....	64

CONCLUSION

65

ANNEXES

70

LE

PROGRAMME

« SCIENCE SANS FRONTIÈRES »



Science sans Frontières, une ambitieuse initiative du gouvernement brésilien

Lancé en 2011, et pour une durée de 4 ans, le programme offre la mobilité de 10 000 étudiants et chercheurs brésiliens dans le monde, dont 10 000 en France.

Science sans Frontières, programme national de bourses d'études à l'étranger créé par le gouvernement brésilien, a pour objectif le renforcement et l'impulsion des initiatives dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'innovation et de la compétitivité à travers la mobilité internationale d'étudiants Supérieur, Master, Doctorat et de chercheurs brésiliens.

Science sans Frontières vise également à accueillir des jeunes chercheurs et des professeurs étrangers au Brésil.

Science sans Frontières est financé par le Ministère de l'Éducation (MEC) et du Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI) à travers leurs agences respectives : CAPES (Coordination pour le Développement du Personnel de Niveau Supérieur) et CNPq (Conseil National de Développement du Personnel de Niveau Supérieur) et les Secrariats d'Établissement Supérieur et Technologique du MEC, Scientifique et Technologique et les Secrariats d'Établissement Supérieur et Technologique du MCTI.

Le programme bénéficie aussi du soutien du secteur privé qui financera 25 % des bourses proposées.

Disciplines scientifiques prioritaires

- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de la santé
- Sciences de la Terre
- Développement durable et secteur de la santé
- Sciences biomédicales et biomédecine
- Médecine et biomédecine
- Nanotechnologies
- Industrie pharmaceutique
- Innovation agricole
- Agriculture
- Énergie
- Technologies
- Techniques
- Techniques de pointe
- Techniques de pointe
- Techniques de pointe
- Techniques de pointe
- Techniques de pointe
- Techniques de pointe

Les différentes modalités de bourses*

- Bourses de Graduação**
Licence, Master
Appel à candidatures annuel Graduação Sanduicheur ou externe
Appel à candidatures annuel Licence en France, au Brésil** ou une année de formation non diplômante en France, au Brésil** ; une année de formation non diplômante au Master (M1), niveau Licence (L1, L2, Licence professionnelle) ou Master (M1).
- Bourses de Pós-graduação**
Doctorat et Post-Doctorat
Appel à candidatures ouvert en continu - (Doctorat complet ou sandwich (9 à 12 mois) et post-doctorat (6 à 12 mois))
Les programmes de coopération BRASILEC, BRAPA-GRI, CAPES-COREQUIB sont, depuis 2011, labellisés « Science sans Frontières ». Ils bénéficient d'une augmentation du nombre de bourses par programme. Leur fonctionnement demeure, en résumé, inchangé.

* Le CNPq et le MEC proposent en outre le tiers de voyage, le tiers d'allées, un prêt à l'étudiant, une bourse d'entretien, la bourse de recherche et de formation de la recherche.
** Un appel à candidatures annuel pour la formation de boursiers et de la recherche scientifique et technologique en France et au Brésil.
*** Un appel à candidatures annuel pour la formation de boursiers et de la recherche scientifique et technologique en France et au Brésil.

Campus France, opérateur unique du programme en France

Les étapes du processus de sélection et de placement des boursiers

- Sélection sur des critères d'excellence par la CAPES et le CNPq
- Recrutement en ligne par les établissements supérieurs français sur la site dédié www.esi.campusfrance.org
- Orientation et placement des boursiers par un Comité de sélection pilote par Campus France

LA VALEUR AJOUTÉE DE CAMPUS FRANCE

- Mise en place d'un « parcours-réseau » pour chaque boursier (formation linguistique adaptée en Français Langue Étrangère, accompagnement universitaire)
- Accompagnement, accueil, suivi et évaluation du boursier
- Tutorat académique et administratif personnalisé
- Accord de partenariat entre l'Agence Campus France et les Établissements d'enseignement supérieur

L'apport de la formation linguistique

La mesure de formation suivie en France exige que chaque étudiant ait au moins atteint le niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Les Établissements accueillant le français, comme la langue Étrangère sont un maillon essentiel dans la chaîne éducationnelle des boursiers brésiliens en France. À chaque établissement de nature publique ou privée sont concernés et sont localisés dans plus de 35 villes françaises. Depuis 2012, ce sont 2 000 boursiers (sur 8 000) qui ont bénéficié de cette formation linguistique, soit en moyenne, plus de 3 boursiers sur 4!



PRÉAMBULE

Le programme « Science sans Frontières » a été un des programmes phares géré par l'Agence Campus France depuis son lancement en 2011 jusqu'à sa fin en 2015. Il a fait figure de modèle et a permis à Campus France de fédérer tous les acteurs de l'enseignement supérieur français. Grâce à ce programme emblématique, Campus France s'est dotée d'un service 'Ingénierie éducative' rattaché à la Direction de la Coordination Géographique dès septembre 2014, pour répondre aux demandes des Gouvernements étrangers, et fait de Campus France un partenaire privilégié de premier plan non seulement pour ces Gouvernements mais aussi pour les Etablissements d'enseignement supérieur français, qui recrutent et accueillent ces futurs boursiers.

Campus France est aujourd'hui l'opérateur unique de la mobilité entrante et contribue de fait à l'internationalisation des Etablissements d'Enseignement Supérieur français.

LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES » : SA GENÈSE ET SON LANCEMENT

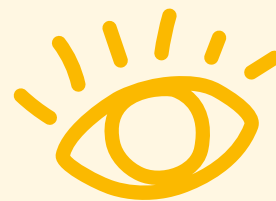
Campus France s'est vue confier par le Brésil un rôle de gestionnaire et d'opérateur unique pour la France du programme de bourses « Science sans Frontières » pour le volet « *Graduação Sanduiche no exterior (GSE)* ». Le nombre de manifestations organisées sur place dans plusieurs villes, la qualité du dialogue entre les autorités et le monde académique du pays et l'Espace Campus France de São Paulo, le passage obligé par celui-ci pour tous les étudiants brésiliens ont fait de Campus France le partenaire logique de la CAPES et du CNPq pour ce programme.

Une convention a été signée en décembre 2011 à Brasilia entre les Présidents de la CAPES et du CNPq, Agences brésiliennes de mobilité universitaire et scientifique et le Président de l'Agence Campus France (ex-GIP CampusFrance), Monsieur Gérard BINDER, sous les auspices de Monsieur François FILLON et de Madame Dilma ROUSSEFF, Présidente de la République fédérative du Brésil. En 2013, cette convention sera de nouveau actualisée et signée de nouveau suite au changement de statut de Campus France, et de sa Direction générale³.

Ainsi, l'Agence Campus France est chargée de l'orientation, du placement, du suivi des boursiers et de la gestion du programme « Science sans Frontières » dans le cadre de l'appel à candidatures annuel « Graduação Sanduiche no exterior (GSE) ».

LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES » : SES OBJECTIFS

La CAPES et le CNPq ont proposé 10 000 bourses d'études vers la France de 2011 à 2015 dans le cadre du programme « Science sans Frontières ». Ces bourses ont couvert essentiellement les études de premier cycle scientifique et technique général ou professionnel, de cycle ingénieur, les études doctorales et postdoctorales. Les programmes de mobilité franco-brésiliens existants (Brafitec, Brafagri et CAPES-Cofecub) ont vu leurs effectifs doublés.



1- CAPES : Coordination pour le Perfectionnement du personnel de l'Enseignement Supérieur – Ministère de l'Education (MEC).

2- CNPq : Conseil National brésilien pour la Recherche scientifique et technique – Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI).

3- Changement de statut en 2012 : CampusFrance (Groupement d'Intérêt Public – GIP) à Campus France (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial – EPIC).

Visite présidentielle de Madame Dilma ROUSSEF en décembre 2012 : boursiers brésiliens des Etablissements suivants : Paris 6, Telecom ParisTech, Université de Technologie de Compiègne, Université Paris Sud, AgroParisTech et Telecom ParisTech.



LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES » : SES DISCIPLINES PRIORITAIRES

Les disciplines prioritaires, retenues essentiellement en sciences en deuxième ou troisième année de Licence (L2 ou L3), en Licence professionnelle et en Master (M1) par les autorités brésiliennes, sont listées ci-après.

Disciplines SCIENTIFIQUES prioritaires

Génies et autres technologies analogues	Production agricole, agriculture – agroalimentaire
Sciences exactes	Pétrole, gaz, charbon et gisements
Sciences de l'ingénieur	Energies renouvelables
Sciences de la terre	Biotechnologie
Mathématiques, Physique	Nanotechnologie et Science des matériaux
Chimie, Biologie	Technologies de prévention contre les risques naturels
Sciences de la santé, Médicament, Pharmacie	Environnement, Biodiversité et bio prospection
Informatique et Technologie de l'information	Océanographie
Technologie spatiale	Nouvelles technologies de génie de la construction



Disciplines ARTISTIQUES prioritaires

Industries culturelles (Architecture, design, Software, animation 3D et création de jeux vidéo, publicité, audiovisuel, photographie, musique, télévision, radio, éditions...)

A noter que pendant les 4 années d'existence du programme, des disciplines disparaîtront (notamment parmi les disciplines artistiques telles que musique, photographie...), ou apparaîtront (médecine vétérinaire...), ou alors seront maintenues à des très forts taux de représentation en comparaison avec les autres : à titre d'exemple, « Architecture et Urbanisme ». Ce qui ne sera pas sans conséquence sur le recrutement par les Etablissements d'Enseignement Supérieur et le placement que Campus France devra réaliser (cf. II-4).

LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES » :

LA SÉLECTION DES BOURSIERS BRÉSILIENS

La CAPES sélectionne les candidats (sélection académique et linguistique) sur des critères d'excellence. Dans une seconde étape, les listes arrêtées des boursiers sont confiées à Campus France qui est chargée de la gestion, du placement et du suivi des boursiers. Dès lors, la mission de Campus France commence.

Nous pouvons noter dès à présent aussi que les critères d'excellence définis au début du programme ne seront pas systématiquement conservés en l'état au cours des 4 années, ce qui ne sera pas sans conséquence sur le recrutement par les Etablissements d'Enseignement Supérieur français et le placement que Campus France devra réaliser.

LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES » :

LES BOURSIERS DITS 'REOPTANTES'

Dès 2013, le nombre des candidatures pour le Portugal ayant largement dépassé la capacité d'accueil des Etablissements d'enseignement supérieur portugais, et en vue de mieux répartir les effectifs par pays, la CAPES a proposé à plus de 9 000 étudiants d'émettre un autre souhait de destination parmi plusieurs pays d'Europe. Ainsi, la France a été choisie par près de 600 d'entre eux, et leur arrivée en France se fera en deux temps :

- ▶ à partir du 1^{er} août 2013 pour une première cohorte,
- ▶ à partir du 1^{er} mars 2014 pour la seconde et dernière.

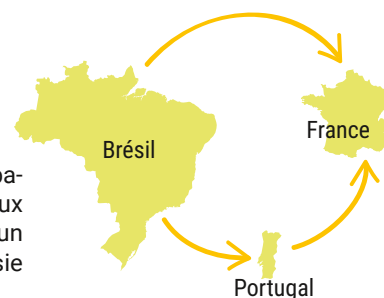
A noter que ces étudiants 'Reoptantes' n'ont aucune connaissance de la langue française puisqu'ils n'avaient pas choisi la France comme premier choix parmi les pays de destination. Ce qui veut dire une mise en place d'une formation en français langue étrangère sur plusieurs mois (6) en France pour un niveau 'grand débutant', et un début de cursus universitaire en décalé (rentrée en février) pour essentiellement le 1^{er} groupe. Ceci ne sera pas non plus sans conséquence pour le recrutement de ce public par les Etablissements d'enseignement supérieur français, qui devront posséder des modules de cours semestrialisés.

LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES » :

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA BOURSE

A la différence des autres programmes de mobilité que Campus France gère, l'allocation mensuelle reçue par les boursiers brésiliens leur est directement versée par la CAPES. Par contre, tous les frais liés au parcours de réussite du boursier (mise à niveau linguistique, accompagnement pédagogique, administratif...) au sein des Etablissements sera perçu par Campus France et reversé aux Etablissements concernés.

A titre d'information, chaque boursier brésilien (niveaux Licence et Master) a reçu près de 1 000 €/mois pendant son année d'études en France comme allocation d'entretien en incluant une partie pour sa couverture médicale, une aide à l'installation, l'achat de matériel pédagogique, etc.



L'objectif de ce rapport⁴ est de présenter :

- ▶ les outils innovants que Campus France a développés et mis en place pour faciliter et aider à la gestion de ce programme de mobilité,
- ▶ des statistiques générales et diversifiées sur le nombre d'Établissements français et brésiliens concernés en passant par la civilité des boursiers jusqu'aux niveaux de formation proposés...
- ▶ le parcours de réussite proposé aux boursiers avec la mise en place d'une formation intensive en français langue étrangère, puis leur accompagnement sous différentes formes au sein des Établissements d'enseignement supérieur qui les ont recrutés et accueillis,
- ▶ les stages en milieu professionnel comme spécificité française du cursus universitaire,
- ▶ les enseignements à retenir, et quelques préconisations pour l'avenir que ce soit pour le Brésil ou pour la France, avant de conclure sur l'impact (qualitatif et quantitatif) de ce programme « Science sans Frontières » sur la mobilité brésilienne en France.

Méthodologie appliquée

Pour rédiger ce rapport d'activité, Campus France s'est appuyée sur 6 types de sources différentes :

- ▶ Les dossiers de candidature des boursiers retenus par la CAPES et diffusés à Campus France, complétés par les boursiers eux-mêmes,
- ▶ Plusieurs enquêtes mises en place par Campus France destinées :
 - aux boursiers de différentes promotions (principalement les promotions 2013 'Reoptantes', 2014 'Reoptantes' et 'Classique' et 2015 'Classique'),
 - aux établissements d'enseignement supérieur et centres de formation en français langue étrangère (FLE).

Il convient de préciser que les informations collectées sont issues des 2 358 dossiers de candidature confiés à Campus France, et que le taux de réponse pour chaque enquête est le suivant ;

- pour les 4 Promotions de boursiers interrogées : 56% (751 réponses sur 1 343 boursiers sondés),
- pour les Établissements : 44% (64 réponses sur 146 Établissements sondés),
- pour les centres de FLE : 37% (25 réponses sur 68 centres sondés).



4- Un premier bilan intermédiaire avait été rédigé en 2013 à l'issue de la première année 2012/2013, dont certaines données ont été reprises dans ce rapport d'activité définitif.



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE ET LEUR ENGAGEMENT

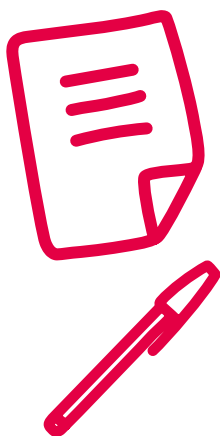
I-1- LA PLATEFORME INFORMATIQUE : PORTAIL UNIQUE POUR L'INFORMATION ET LE RECRUTEMENT

Campus France a mis en place un outil informatique de placement et d'informations accessible en temps réel par les différents acteurs aussi bien basés en France (Campus France Paris, les Etablissements d'enseignement supérieur) qu'au Brésil (Campus France São Paulo, les boursiers brésiliens, etc.). Il suffit de visiter www.csf.campusfrance.org, site dédié à ce programme « Science sans Frontières ».

Sur cette plateforme, sont accessibles de nombreuses informations complétées principalement par l'Institut français à São Paulo. Ce dernier est au cœur de l'action parce qu'il est en contact direct avec les boursiers brésiliens désireux d'en savoir plus sur le programme « Science sans Frontières » et son articulation avec la France.



Figure 1 :
Vue d'écran de la plateforme informatique : www.csf.campusfrance.org



Tout boursier (sélectionné par la CAPES⁵) dispose d'une période de courte durée (définie par Campus France) pour compléter son dossier de candidature et apporter des précisions⁶ nécessaires en vue de son recrutement en France. Il s'agit ;

- ▶ de sa formation universitaire (université d'origine, nom de la discipline étudiée, début et fin de sa formation etc.),
- ▶ de son niveau de connaissance en langue française,
- ▶ de ses relevés de notes et dernier test en connaissance en langue française,
- ▶ du semestre d'études dans lequel il se trouve (de S3 à S8) pour tenter d'accorder un niveau d'études 'équivalent' en France.⁷

C'est le boursier qui a la responsabilité de compléter toutes ces informations en portugais et/ou en français et de les valider. Dès lors, son dossier de candidature est rendu disponible à la consultation par les Etablissements d'enseignement supérieur.

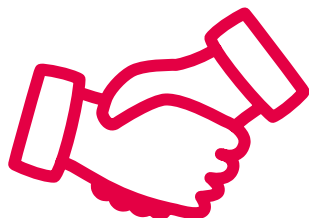
Au cours de ces 4 années, plusieurs Etablissements ont manifesté leur désaccord quant au fait que les dossiers de candidature soient rédigés en langue portugaise, et que cela pouvait représenter un frein au recrutement des boursiers. En fait, Campus France a plusieurs fois précisé que tout s'était fait dans l'urgence depuis le lancement du programme, et que nous avions aussi privilégié ce système pour ne pas imposer aux boursiers de refaire maintes et maintes fois un dossier avec les mêmes données dans une plage calendaire étroite. En effet, tout boursier brésilien a réalisé un premier dossier pour postuler auprès de la CAPES. De ce dossier, des données ont été extraites automatiquement pour être intégrées au dossier de candidature 'Campus France' que le boursier a néanmoins complété. Puis pour les formalités consulaires, tout boursier a de nouveau constitué un dossier avec l'aide de l'Espace Campus France Brésil même si la procédure 'Centre pour les Etudes en France-CEF' a été allégée. Il est vrai aussi que si ce programme avait été diplômant, Campus France aurait exigé des documents traduits en langue française certifiés conformes aux originaux, indispensables pour l'inscription administrative des étudiants dans les Etablissements.

I-2- UN PROTOCOLE D'ACCORD UNIQUE

Campus France a établi et rédigé un protocole d'accord (dont la durée de validité est de 4 années) qui inclut un cahier des charges très précis quant à l'accompagnement, l'accueil au sens large et le suivi du boursier recruté que devront mettre en place les Etablissements d'enseignement supérieur français. **Cette procédure innovante a permis de faire ainsi adhérer des Etablissements à une même philosophie de programme, et de constituer un « Club Etablissements Brésil ».**

Les éléments essentiels à respecter étaient les suivants ;

- ▶ **une année universitaire non diplômante au niveau Licence (L2, L3 ou Licence professionnelle) et au niveau Master (M1)** précédée d'une formation linguistique si le niveau de connaissance de la langue française est inférieur à B2,
- ▶ **une formation linguistique en français langue étrangère (FLE)** maximum de 2 mois précédant la rentrée universitaire en septembre à hauteur de 2 000 €/boursier,
- ▶ **du tutorat pédagogique** (estimé à 3 heures/semaine/boursier pendant 4 mois de septembre à fin décembre i.e. dès de le début de l'année universitaire) et du **tutorat administratif** (aide à l'inscription, ouverture de compte bancaire, démarche à l'OFII, aide à la recherche et à la réservation d'un logement) à hauteur de 1 000 €/boursier. Il est évident qu'en fonction du progrès académique de l'étudiant, l'Etablissement doit aménager les heures de tutorat et les matières concernées (i.e. principalement celles où l'étudiant a des lacunes). Un forfait de 1 000 €/boursier sera reversé à l'Etablissement,
- ▶ **des droits d'inscription plafonnés⁸** (400 €/an), et de l'ordre de 600 €/an pour les Grandes Ecoles d'ingénieurs.



5- Le CNPq a signé un accord de partenariat avec Campus France en décembre 2011, mais cet accord n'a pas vécu de 2011 à 2015.

6- En 2012, ce dossier de candidature a légèrement été modifié afin que les candidats puissent préciser (par exemple) leur projet d'études en France.

7- Les boursiers brésiliens sont en cours de 'Graduação', et sont éligibles à ce programme les étudiants se situant entre 20% et 80% de leur 'Graduação'. Pour la promotion 2013, ce sera entre 20% et 90%.

8- Les tarifs indiqués sont des ordres de grandeur mais font référence aux droits d'inscription spécifiés dans les décrets annuels diffusés dans le Journal Officiel de la République Française (JORF) en vigueur.

I-3- LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS PARTENAIRES

Le protocole d'accord a été diffusé à la totalité des Etablissements d'enseignement supérieur concernés par les disciplines prioritaires citées précédemment.

Ainsi, de 2012 à 2015, ce sont **171 Etablissements d'enseignement supérieur français⁹** qui ont signé ce protocole d'accord (cf. Annexe 1) dont **80 Grandes Ecoles d'Ingénieurs et 62 Universités** (cf. Figure 2), soit 83 % des signataires (cf. Figure 3), qui se répartissent dans **13 régions et 72 villes françaises** (cf. Tableau 1 et Figure 4).



171

Etablissements d'enseignement supérieur français

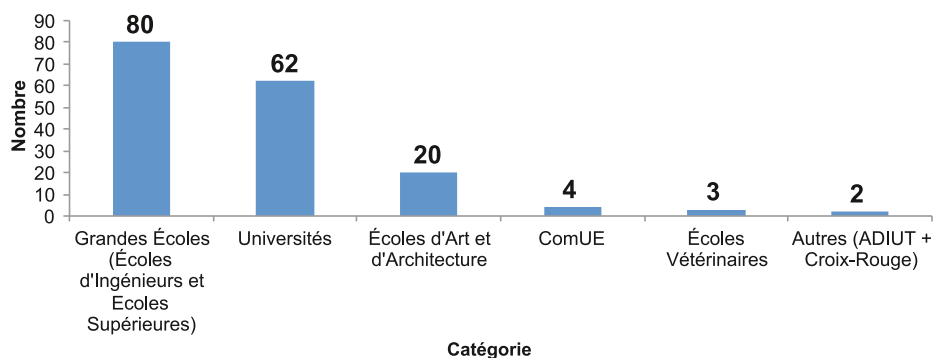


Figure 2 : Répartition en nombre des catégories des Etablissements d'enseignement supérieur signataires du protocole d'accord pour le programme « Science sans Frontières » de 2012 à 2015

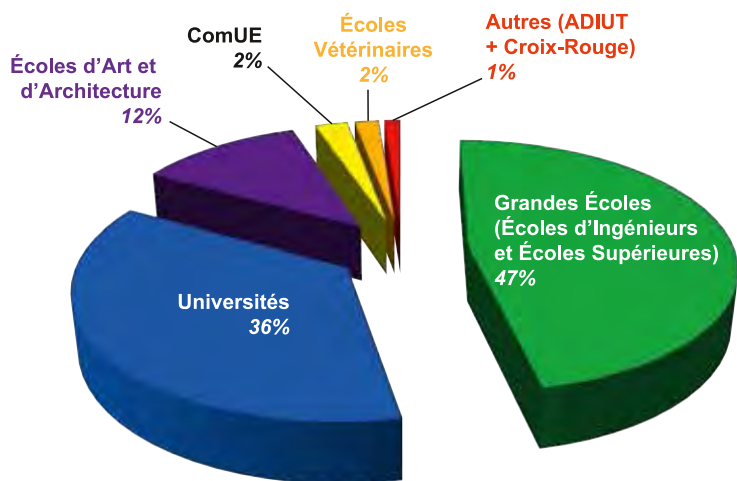


Figure 3 : Répartition en pourcentage des catégories des Etablissements d'enseignement supérieur signataires du protocole d'accord pour le programme « Science sans Frontières » de 2012 à 2015

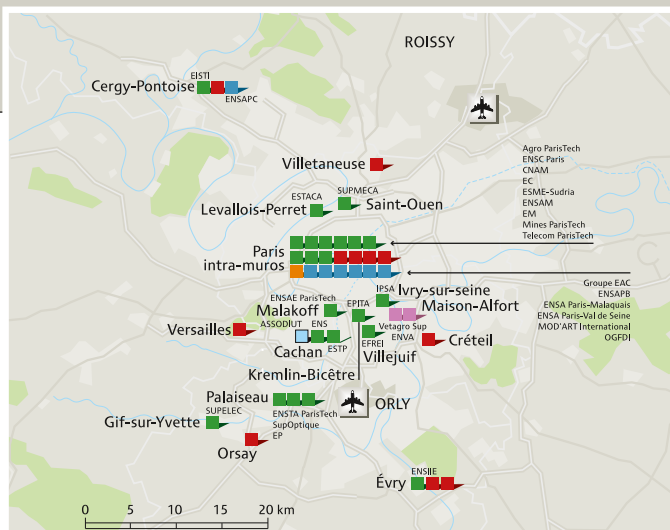
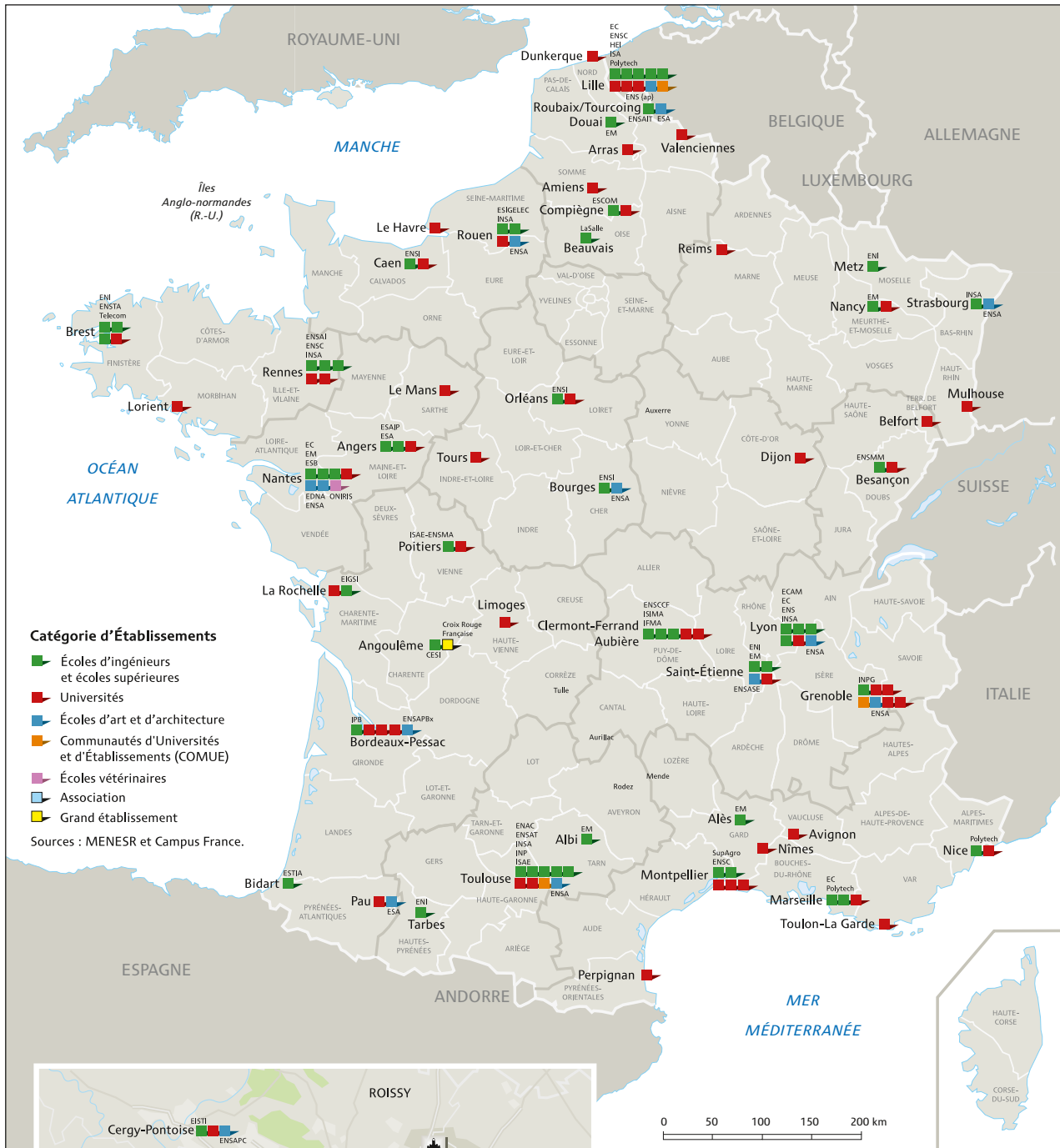
A noter que plus de 80% d'entre-eux (139 sur 171) se sont déclarés partenaires de ce programme dès 2012, et que le nombre d'Etablissement partenaires a régulièrement augmenté en fonction des thématiques spécifiques de certains boursiers (Médecine vétérinaire, Architecture et Urbanisme, Médecine, Etudes d'infirmière ...) et du nombre de boursiers concernés par ces thématiques.

9- Plusieurs Etablissements ont fusionné entre 2012 et 2015, et n'a été comptabilisé ici que l'Etablissement issu de la fusion.

Régions	Villes	Nombre d'Établissements	Régions	Villes	Nombre d'Établissements
Ile de France	Paris (Alfort, Cachan, Cergy-Pontoise, Créteil, Evry, Gif-sur Yvette, Le Kremlin-Bicêtre, Levallois-Perret, Malakoff)	23	Bretagne	Brest, Rennes, Lorient	10
	Orsay, Palaiseau, Saint-Ouen, Villetaneuse, Villejuif, Villetaneuse)		Pays de la Loire	Angers, Le Mans, Nantes,	10
Ile de France	Paris (à l'intérieur)	22	Grand Est	Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Reims	7
Auvergne-Rhône-Alpes	Aubière, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne	22	Normandie	Caën, Rouen, Le Havre	7
Région Occitanie	Alès, Albi-Carmaux, Avignon, Nîmes, Montpellier, Perpignan, Tarbes, Toulouse	20	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nice, Marseille, La Garde	6
Hauts-de-France	Amiens, Arras, Beauvais, Compiègne, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes	20	Centre-Val de Loire	Bourges, Orléans, Tours	5
Nouvelle Aquitaine	Bidart, Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Poitiers, Pau, Pessac, Angoulême	14	Bourgogne-Franche-Comté	Besançon, Dijon, Montbéliard	4
12 Régions		72 Villes		171 Établissements partenaires	

Tableau 1 : Répartition par régions et par villes françaises des 171 Établissements d'enseignement supérieur signataires du protocole d'accord pour le programme « Science sans Frontières » de 2012 à 2015

Figure 4 : Répartition géographique des Etablissements d'enseignement supérieur signataires du protocole d'accord pour le programme « Science sans Frontières » de 2012 à 2015. Attention les fusions et les rapprochements d'Etablissements arrivés entre 2012 et 2015 n'ont pas été pris en compte !



Chaque Etablissement s'est vu doter d'un 'login' et un mot de passe pour visiter la plateforme www.csf.campusfrance.org, consulter les dossiers de candidatures des boursiers, les sélectionner selon ses propres critères de sélection et proposer des offres de formation aux candidats concernés (cf. Figure 5).

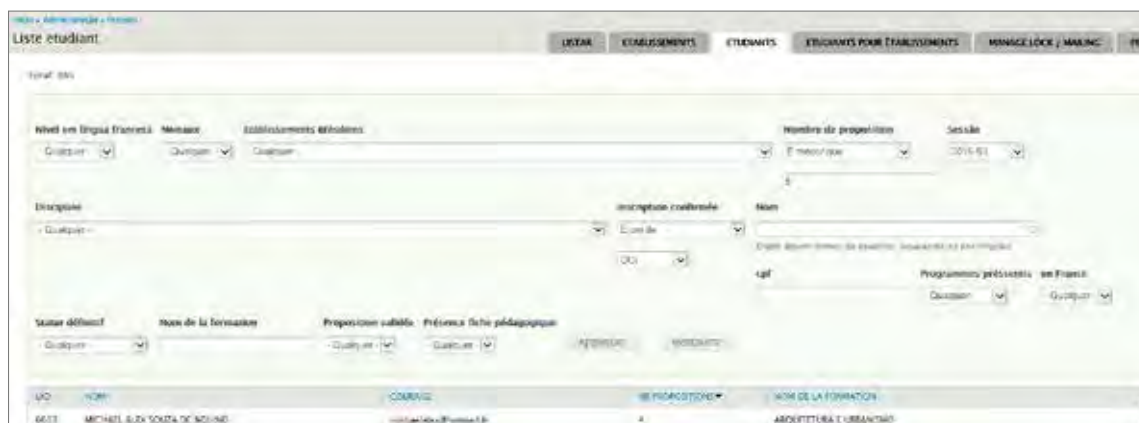


Figure 5 :
Vue d'écran de la plateforme informatique www.csf.campusfrance.org
pour le recrutement en ligne

Un boursier peut recevoir jusqu'à 5 offres maximum, et dès ce plafond atteint, alors son dossier de candidature n'est plus visible ni disponible pour le recrutement. A l'exception de 2012, le calendrier comportait 2 phases de recrutement, avec une première phase de consultation des dossiers de candidature (3-4 semaines), et puis une seconde de saisie (2 semaines). La plateforme informatique a subi plusieurs améliorations avec principalement des filtres, des tris, etc. Par contre, le nombre maximum de 5 offres par candidat sera toujours conservé même si les Etablissements français auraient souhaité que ce nombre soit revu à la hausse !

II

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE : STATISTIQUES GÉNÉRALES

En 4 années, ce sont ;

- ▶ près de **2 700 futurs boursiers**¹⁰ qui ont postulé sur le site du programme « Science sans Frontières » à destination de la France,
- ▶ **2 561 boursiers qui ont été recrutés et placés** au sein d'un Etablissement français,
- ▶ **2 358 étudiants qui ont confirmé leur venue en France** après connaissance de l'offre de formation proposée,
- ▶ et finalement, **1 993 boursiers qui ont poursuivi une année d'études en France** (soit 78 % des étudiants 'placés' par Campus France).

La déperdition entre le nombre de boursiers qui postulent pour la France et qui concrétisent finalement leur projets d'études peut s'expliquer ainsi ;

- 1) certains boursiers n'ont jamais finalisé leur dossier de candidature à destination des Etablissements français,
- 2) pour certaines thématiques 'Architecture et Urbanisme' (par exemple) et parce qu'il s'agissait aussi de rentrées 'décalées' (février), Campus France a préféré rendre des dossiers à la CAPES pour que les boursiers concernés soient réorientés vers d'autres pays,
- 3) plusieurs candidats 'placés' par Campus France ont préféré démissionner pour raisons personnelles mais aussi parce qu'ils avaient obtenu une bourse de la CAPES pour participer à un programme Brafitec ou Brafagri, ou éventuellement obtenu une bourse du gouvernement français de type Eiffel.

Les boursiers brésiliens se répartissent en 2 types (cf. Préambule), les '**Classiques**' et les '**Reoptantes**' (boursiers qui ont été ré-orientés sur la France après avoir choisi le Portugal) et ont constitué ainsi les 8 promotions de boursiers gérées par Campus France : leur répartition est présentée dans le tableau ci-dessous.

Promotion	Boursiers		TOTAL
	Classiques	Reoptantes	
2012	310		310
2013	534	213 (131 + 82)	747
2014	674	171 (146 + 25)	845
2015	456		456
TOTAL	1 974	384	2 358

Tableau 2 : Répartition des boursiers placés dits 'Classiques' et 'Reoptantes' de 2012 à 2015

Les boursiers '**Reoptantes**' représentent près de 20% des boursiers totaux placés. A noter aussi que pour la dernière année d'existence du programme, la CAPES a fixé à 500 le nombre maximal de boursiers dits 'Classiques' pour la France, ce qui explique une chute des effectifs à près de 46% entre 2014 et 2015.

¹⁰- La CAPES sélectionne des candidats dits 'pré-boursiers' selon leur propre critère de sélection, et dès que ces derniers reçoivent une offre d'un Etablissement, ils deviennent automatiquement boursiers.





194

universités
brésiliennes

II-1- LES UNIVERSITÉS ('IES')¹¹ D'ORIGINE DES BOURSIERS BRÉSILIENS

Les **2 358 boursiers placés** sont régulièrement inscrits dans **194 universités brésiliennes localisées dans 24 états (sur 26 états et un District Fédéral) et 100 villes** (cf. Tableau 3 et Figures 6 et 7 ci-après).

Près de 66% des boursiers (1 538 sur 2 358) proviennent de 5 états ; São Paulo (SP), Minas Gérais (MG), Paraná (PR), Rio de Janeiro (RJ) et Ceara (CE). Par contre, 3 états ne sont pas du tout représentés : Acre (AC), Alagoas (AL) et Roraima (RR).

Etats fédéraux du Brésil		Nombre de boursiers	Etats fédéraux du Brésil		Nombre de boursiers	Etats fédéraux du Brésil		Nombre de boursiers
Sao Paulo	SP	452	Rio Grande do Sul	RS	96	Amazonas	AM	11
Minas Gerais	MG	423	Bahia	BA	62	Sergipe	SE	10
Parana	PR	236	Paraiba	PB	60	Amapa	AM	9
Rio do Janeiro	RJ	225	Rio Grande do Norte	RN	54	Piaui	PI	9
Ceara	CE	202	Para	PA	51	Mato Grosso do Sul	MS	7
Pernambouc	PE	115	Goias	GO	37	Tocantins	TO	4
Disctrict Federal	DF	113	Espirito Santo	ES	32	Mato Grosso	MT	1
Santa Catarina	SC	103	Maranhao	MA	27	Rondonia	RO	1
TOTAL : 2 358 boursiers								

Tableau 3 :
Répartition des 2 358 boursiers placés par états fédéraux de 2012 à 2015

Figure 6 : Répartition géographique par ville/état des universités d'origine brésilienne des boursiers de 2012 à 2015

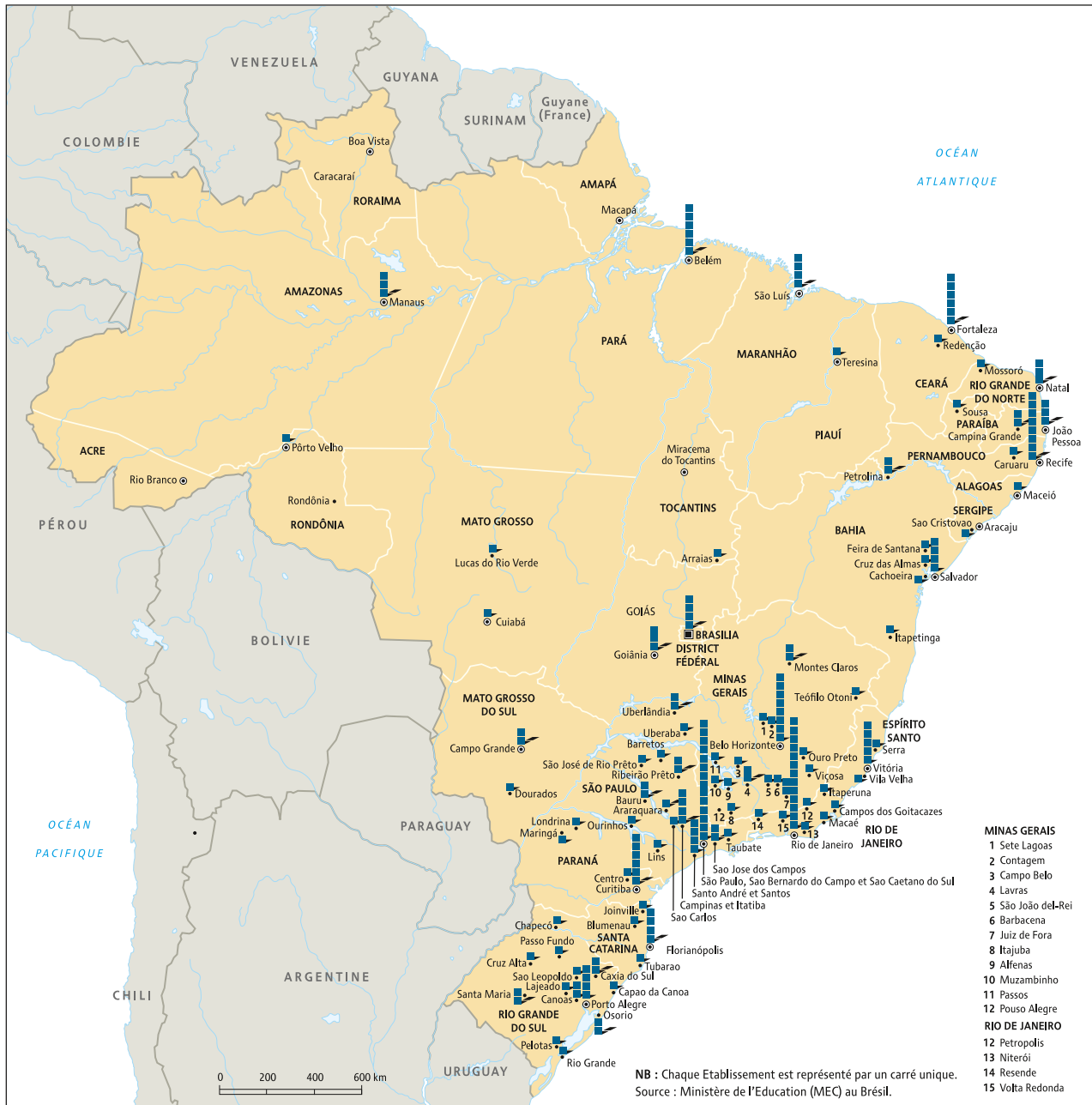
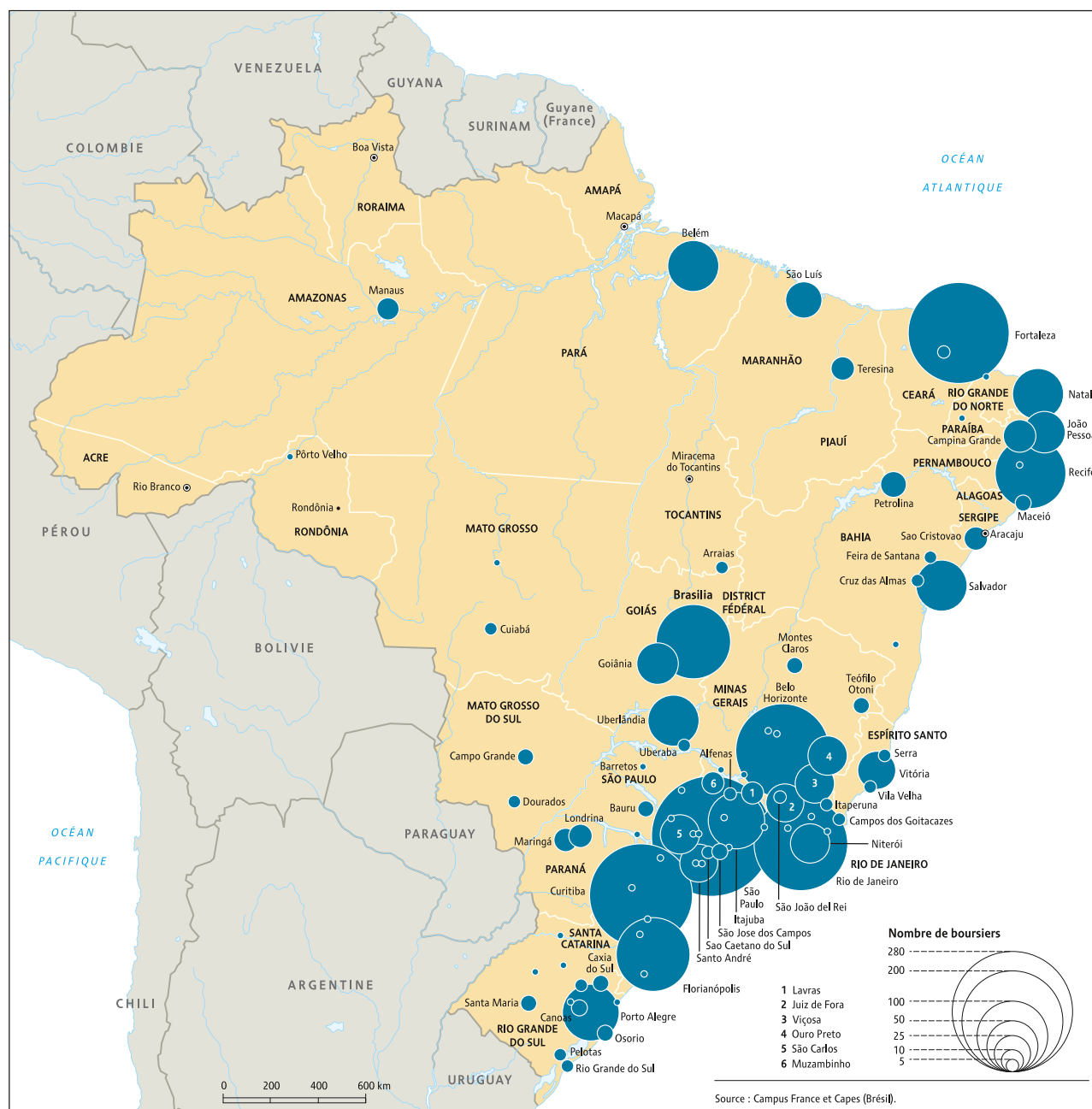


Figure 7 :
Répartition géographique par ville/état des boursiers brésiliens accueillis en France de 2012 à 2015



Les 194 Universités brésiliennes d'origine des boursiers peuvent être réparties en 4 groupes :

- ▶ 1^{er} groupe : elles sont **au nombre de 12 et 54% des boursiers placés** (1 265 sur 2 358) proviennent de ces dernières. Soit un effectif par université de 50 à près de 200 boursiers ! (cf. Figures 8 et 7 bis).
- ▶ 2^e groupe : elles sont **au nombre de 14 et 19,5% des boursiers placés** (455 sur 2 358) y sont inscrits, ce qui représente **un effectif en boursiers de 23 à 46 par université** (cf. Figures 9 et 7 bis).
- ▶ 3^e groupe : c'est le groupe le plus important en nombre d'universités (92) mais qui représente seulement 23,5% des boursiers placés (553 sur 2 358) avec un effectif de 2 à 22 boursiers par université (cf. Annexe 2).
- ▶ 4^e groupe : elles sont au nombre de 75 représentant 3% des boursiers placés (75 sur 2 358). Ce qui signifie en réalité, qu'un seul et unique boursier est issu de ces universités pendant la durée du programme ! (cf. Annexe 2).

A noter aussi que le 4^e groupe est principalement constitué des Centres Universitaires et des Instituts Fédéraux d'Éducation, de Science et de Technologie. Les premier et second comportent majoritairement les Universités Fédérales et quelques-unes d'État, le 3^e est une mixité des 3 autres.

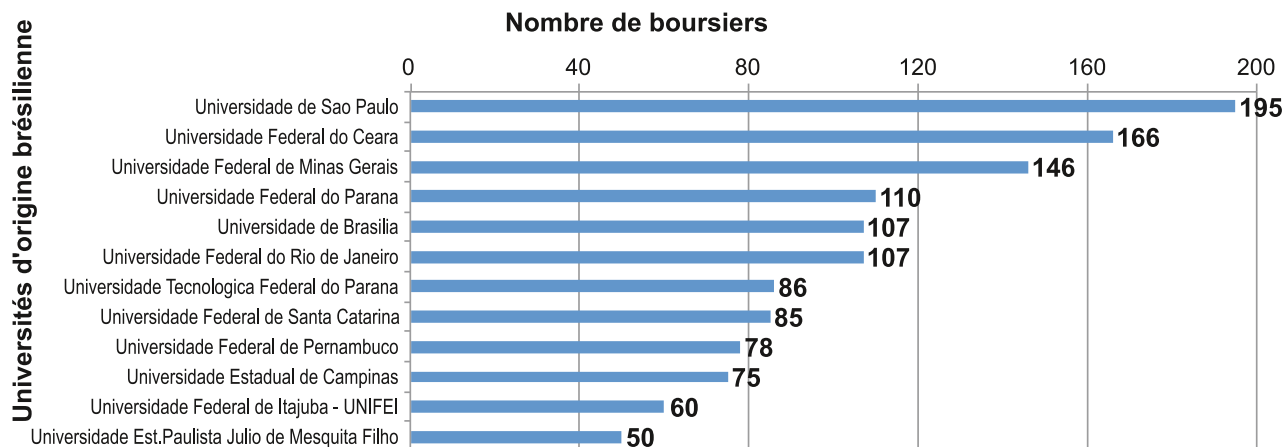


Figure 8 : Répartition du nombre de boursiers placés par université d'origine brésilienne (1^{er} groupe : 54 % des boursiers (1 265 sur 2 358) sont en cours de formation dans 12 universités)

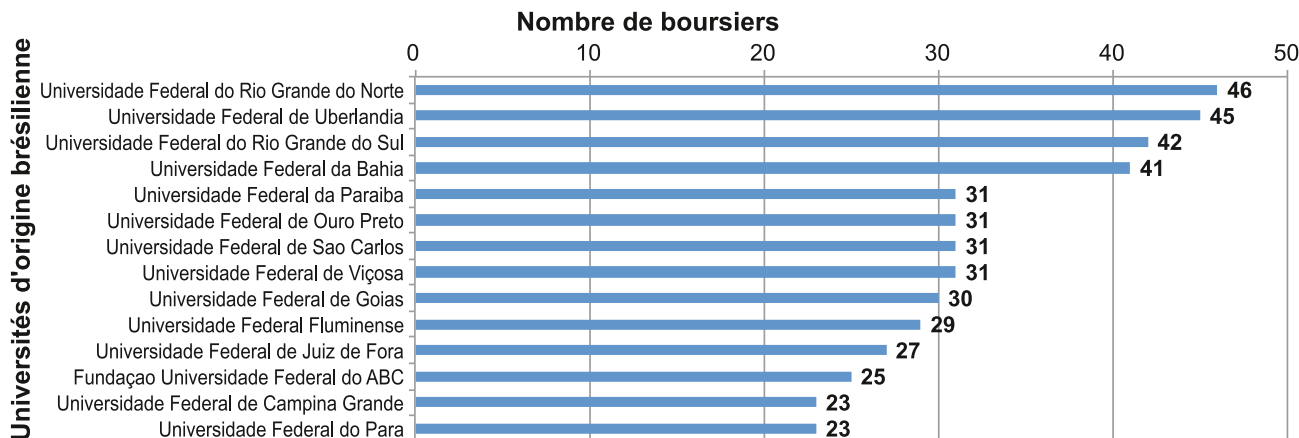
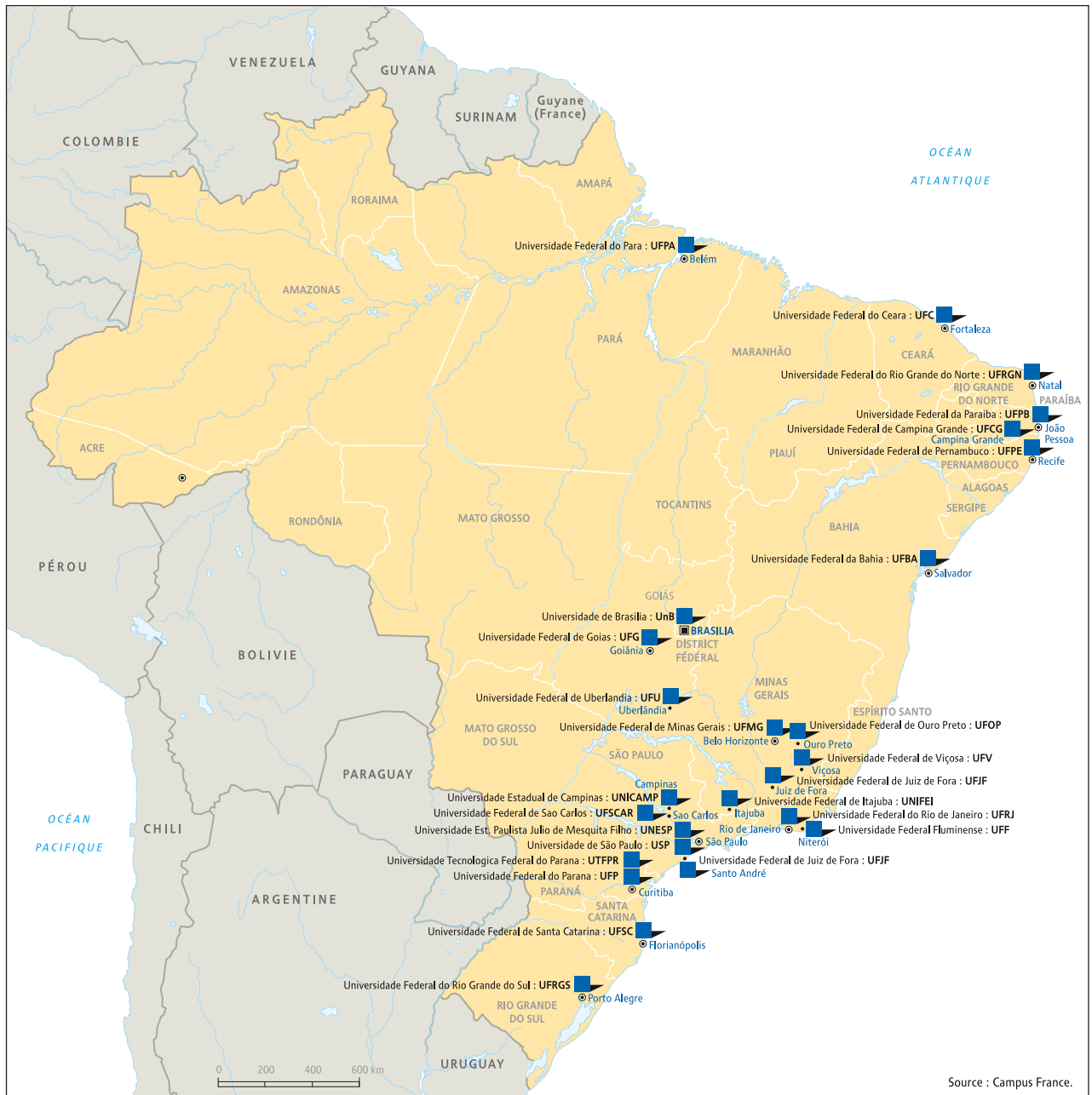


Figure 9 : Répartition du nombre de boursiers placés par université d'origine brésilienne (2nd groupe : 19,5% (455 sur 2 358) des boursiers sont en cours de formation dans 14 universités)

Figure 7bis : Localisation des 26 Universités brésiliennes dont 75 % des boursiers brésiliens sont issus de 2012 à 2015



Les cinq (5) principales universités de provenance USP, UFC, UFMG, UFPR, et UnB sont, celles qui, par ailleurs sont les mieux évaluées par la CAPES.

A noter que la totalité des universités est présentée en Annexe 2 selon leur appartenance au 3^e ou 4^e groupe dans notre répartition.

II-2- LA CIVILITÉ ET L'ÂGE DES BOURSIERS BRÉSILIENS

Sur les 2 358 dossiers de candidature placés, nous pouvons constater qu'**un (1) étudiant sur deux (2) est une femme (55 % des effectifs), et que 98 % des étudiants ont un âge inférieur à 28 ans** (cf. Figure 10). A noter aussi la très forte population de jeunes étudiants de 21 et 22 ans chaque année puisqu'ils représentaient en moyenne plus de 55 % de chaque promotion.

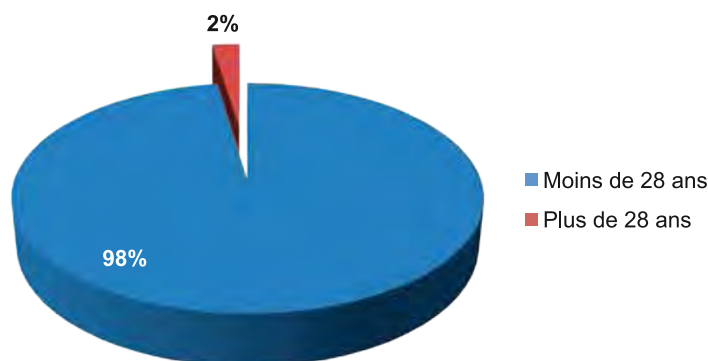


Figure 10 :
Répartition de l'âge (effectif : 2 358 étudiants)

II-3- LE NIVEAU D'ÉTUDES DES BOURSIERS BRÉSILIENS

Sur les 2 358 dossiers de candidature proposés au recrutement par les Etablissements d'enseignement supérieur français, une forte majorité des boursiers brésiliens (**près de 57%**) indiquent être en cours d'études en semestre S3, S4, S5 ou S6 (cf. Figure 11), ce qui tend vers une intégration des études en France **en niveau Licence (L2 et L3)** sachant qu'entre le Brésil et la France, il n'existe pas d'accord de reconnaissance mutuelle de diplômes.

Ainsi, pour faciliter le recrutement des boursiers brésiliens par les Etablissements français, l'Agence Campus France en accord avec l'Ambassade de France au Brésil, a précisé que pour tout étudiant en ;

- ▶ semestre S3 ou S4, une intégration était possible en niveau L2 en France,
- ▶ semestre S5 ou S6, une intégration était possible en niveau L3 en France,
- ▶ semestre S7 ou S8, une intégration était possible en niveau M1 en France.

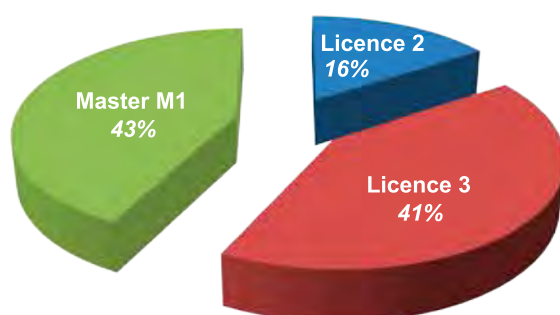


Figure 11 :
Répartition du niveau d'études estimé par les boursiers
(effectif : 2 358 étudiants)

II-4- LES CHAMPS DISCIPLINAIRES ET LES SPÉCIALITÉS

Les champs disciplinaires éligibles correspondent aux aires prioritaires définies par la CAPES. Ainsi, **c'est une famille 10 grands champs disciplinaires**¹² avec la répartition suivante (cf. Figure 12) ;

- ▶ champ majoritaire : **sciences de l'ingénieur et autres domaines technologiques (52%) et industries créatives (20%),**
- ▶ champs d'intérêt général (> 10%) : biologies, sciences biomédicales et de la santé principalement,
- ▶ champs minoritaires ($\leq 5\%$) : sciences exactes et de la terre, pharmacie, production agricole durable, etc. par ordre décroissant.

Leur répartition en termes de pourcentage tend à s'approcher de celle diffusée par la CAPES en juin 2016¹³, pour type de bourse et pour tout pays (101 446 bourses octroyées en totalité) même si l'ordre n'est pas tout-à-fait le même :

- ▶ sciences de l'ingénieur et autres domaines technologiques : 44,6% (45 100 bourses),
- ▶ biologie, sciences biomédicales et de la santé : 18,1% (18 300 bourses),
- ▶ industrie créative : 8,3% (8 400 bourses),
- ▶ sciences exactes et de la terre : 8,2% (8 300 bourses),
- ▶ informatique et sciences de l'information : 6,1% (6 200 bourses),
- ▶ production agricole durable : 3,5% (3 500 bourses),
- ▶ biotechnologie : 2,4% (2 400 bourses),
- ▶ pharmacie : 2,1% (2 100 bourses),
- ▶ biodiversité et bioprospection : 1,5% (1 500 bourses),
- ▶ énergies renouvelables : 1,1% (1 100 bourses),

Ces 10 champs disciplinaires englobent plus de **160 spécialités diverses et variées** (majoritairement en sciences de l'ingénieur).

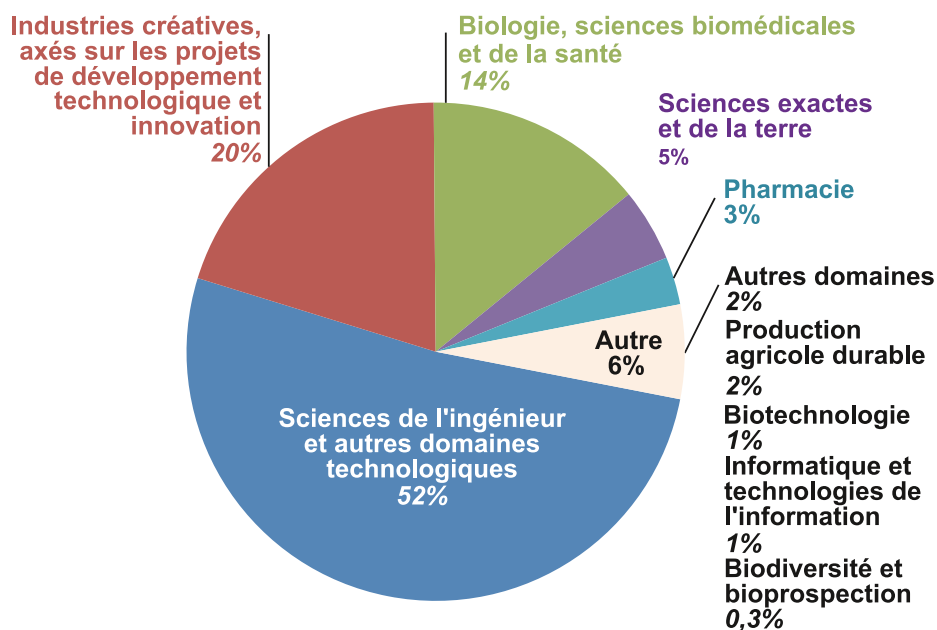


Figure 12 : Répartition des champs disciplinaires (effectif : 2 358 étudiants)

12- Initialement, plus de 30 champs disciplinaires sont éligibles au cours de ces 4 années, mais ils ont été regroupés pour une meilleure lisibilité.

13- Source : Statistiques diffusées sur le site Internet de la CAPES en juin 2016 : <http://capes.gov.br/component/content/article/36-salainprensa/noticias/7933-capes-divulga-numeros-referentes-ao-ciencia-sem-fronteiras>

Ainsi, pour les champs disciplinaires majoritaires et d'intérêt général, citons, par exemple ;

► **le génie civil (12,4%), le génie chimique (8,8%), le génie de production (8,3%), le génie électrique (7,7%), le génie mécanique (7,5%)...** (champ : sciences de l'ingénieur et autres domaines technologiques),

► **l'architecture et l'urbanisme (73,3%), le design (11,3%)...** (champ : industries créatives).

Cela reflète bien la diversité des formations des boursiers brésiliens dans le cadre du programme « Science sans Frontières ».

Focus sur le thème « Architecture et Urbanisme »

Sur les 4 années d'existence du programme, le champ disciplinaire « Industries créatives » regroupe 11 thèmes différents dont un principal qui est « **Architecture et Urbanisme** » (cf. Figure 13), et qui concerne 352 boursiers sur 480 soit plus de **73% des effectifs**.

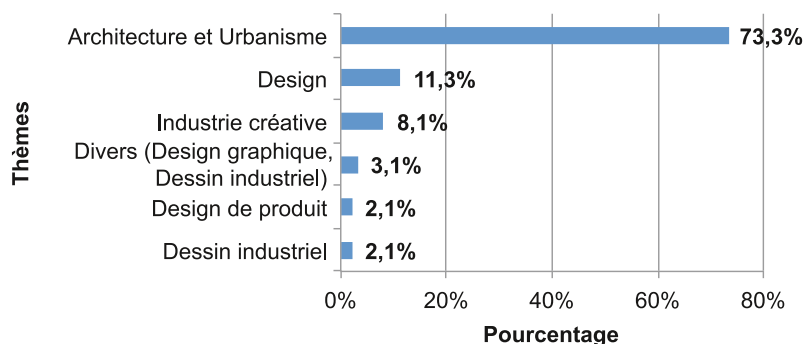


Figure 13 :

Répartition des thèmes pour le champ disciplinaire « Industries créatives » de 2012 à 2015 (effectif : 480 étudiants sur les 2 358 totaux) – Dans la catégorie « Divers » sont répertoriés par ordre décroissant : Design graphique, Dessin industriel - projet de produit, Arts visuels - design intérieur, Communication visuelle design, Construction civile, Design de mode, Education artistique, Jeux digitaux

Il faut souligner qu'au fur et à mesure des 4 années, le nombre de dossiers de candidature dans ce champ disciplinaire, mais surtout en « Architecture et Urbanisme » n'a cessé de croître (cf. Figure 14) **pour atteindre 116 boursiers (sur 516), soit 23% de l'effectif global (Promotion 2015), pourcentage le plus élevé !**

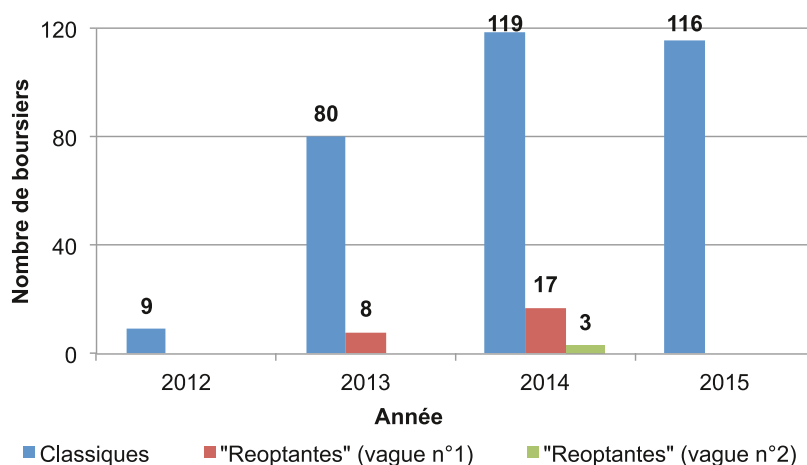


Figure 14 :

Répartition du nombre de boursiers en « Architecture et Urbanisme » au cours des 4 années (effectif : 352 boursiers sur les 2 358 totaux)

Le thème « Architecture et Urbanisme » n'a pas son équivalent en tant que tel dans les formations au sein des Etablissements français puisque cela se divise en 2 grands groupes, les formations d'architectes en Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture, et celles d'urbanistes à l'Université avec au passage des étudiants pouvant être plus ciblés sur l'histoire, la géographie, les matériaux, la construction civile, etc. Les principaux soucis rencontrés sont les suivants ;

- 1) seules 12 Ecoles d'architecture (sur 22 nationales) participent à ce programme (cf. Annexe 1),
- 2) certains de ces Etablissements ont privilégié leurs accords de coopération existants pour ne recruter que les boursiers issus des Universités brésiliennes partenaires, en ayant le souci d'équilibrer aussi les flux entrants et sortants. Ce qui veut dire un recrutement de 1 à 3 boursiers maximum par promotion et par Etablissement,
- 3) par contre, dès le début du programme, ENSAP Lille a recruté 15 boursiers : décision stratégique de l'Etablissement de cibler son développement sur le Brésil, et maintenue au cours des 4 années avec une dernière promotion de 19 boursiers en 2015,
- 4) ENSA Nantes et ENSA Strasbourg ont suivi la même stratégie que ENSAP Lille mais avec des groupes allant jusqu'à 10 boursiers par promotion.

En résumé, au cours de ces 4 années, sur 352 boursiers en « Architecture et Urbanisme », **seuls 164 boursiers ont suivi une formation d'architecte et 19 en urbanisme**¹⁴.

Ce qui a conduit Campus France a placé le restant des boursiers (après accord et validation non seulement de la CAPES mais aussi des boursiers) dans des formations approchantes. Il faut savoir que les boursiers brésiliens ne peuvent candidater qu'une seule fois au programme « Science sans Frontières », et s'ils obtiennent cette prestigieuse bourse, ils ne peuvent que l'accepter. C'est pourquoi, une forte majorité d'entre-eux a préféré saisir cette occasion, vivre une expérience en France, et étudier dans un domaine « approchant ». A titre d'exemple, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne a recruté 43 boursiers en 2015 en Master STEP M1 Patrimoine Dyclam.

Focus sur le thème « Médecine »



Les boursiers brésiliens ('Classiques' et 'Reoptantes') souhaitant faire des études autour du thème de la médecine **n'ont cessé d'augmenter de 2012 à 2015 avec un pic en 2014 puisque cela représentait 15% des effectifs** sur 5 orientations différentes (cf. Figure 15). C'est pourquoi, Campus France a dû approcher chaque année de plus en plus d'Universités pour recruter ces étudiants brésiliens. Ainsi, si la première année, ce sont principalement 3 Universités concernées (Bordeaux 2, Lille 2 et Rennes 1) à la fin du programme, ce seront 13 Universités mobilisées par ce recrutement de boursiers brésiliens avec parfois des effectifs de 15 à 20 personnes par Université : citons, les Universités Bordeaux 2 et Versailles Saint Quentin en Yvelines respectivement.

Cela n'a pas été non plus sans difficulté pour les placer puisque le cursus de Médecine est très spécifique en France avec les problématiques de l'approche au patient pour tout étudiant international, et du *numerus clausus*. De la même façon, que cela s'est produit pour les études en 'Architecture et en Urbanisme', certains Etablissements ont proposé des formations approchantes en 'Biologie, Biotechnologie...' pour que les 'médecins' brésiliens puissent réaliser un séjour d'études en France. Citons pour illustration l'Université de La Rochelle avec un cursus en Master en Biotechnologies parcours génie biotechnologique et management en agro-industries.

Pour la dernière année, ce thème n'était plus éligible alors que Campus France et les Universités concernées souhaitaient accueillir encore plus de boursiers dans cette discipline. Malgré la proposition de Campus France de proposer à la CAPES un quota pour filière, la décision de la CAPES a été définitive puisque ce thème a été supprimé de la liste des thèmes éligibles non seulement pour la France mais aussi pour tous les pays.

¹⁴- A bon escient, et pour ne pas créer non plus de faux espoirs auprès des boursiers et parce que pour un certain nombre de boursiers « reoptantes » leur formation aurait dû commencer en février (cursus semestrialisé), Campus France en 2013 et en 2014, a préféré 'rendre' près de 100 dossiers à la CAPES.

Ceci a eu un fort impact auprès des Universités sollicitées auparavant parce qu'elles avaient investi dans ce recrutement de jeunes boursiers brésiliens et proposé parfois des cursus 'ad-hoc' pour que ce public tire profit de son séjour d'études, en incluant des stages hospitaliers avec un encadrement par des internes. Plusieurs souhaitaient en effet pérenniser les structures et les efforts entrepris pour développer davantage de coopération avec le Brésil.

Par contre, pour ce qui des études en Médecine vétérinaire, la majorité des Etablissements possédant ces formations sont des grandes écoles, et bien souvent elles ne recrutent que sur des accords de coopération dans le cadre des programmes Brafagri. A souligner, que le Ministère de l'Agriculture nous a aidé à aboutir dans le placement des quelques boursiers concernés par la 'Médecine Vétérinaire' au sein de leurs Etablissements membres.

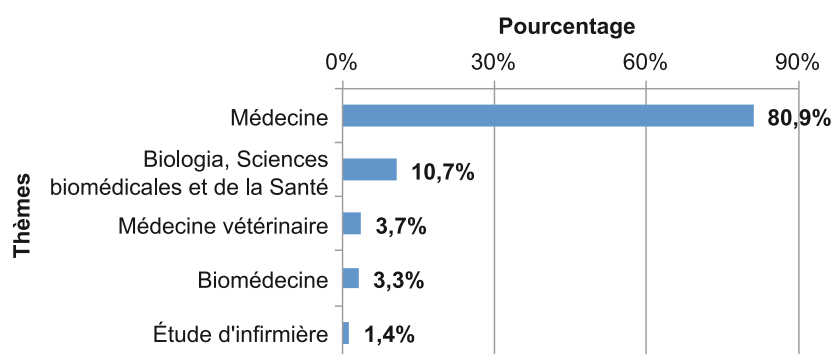


Figure 15 : Répartition des thèmes liés à la Médecine (effectif : 215 étudiants sur les 2 358 totaux) de 2012 à 2015

II-5- LE NIVEAU DE CONNAISSANCE EN LANGUE FRANÇAISE

Tout futur boursier brésilien est invité à passer un test et/ou diplôme de connaissance en langue française/CAPES via les Alliances françaises réparties sur l'ensemble du territoire, et doit l'indiquer dans son dossier de candidature. D'après la Figure 16, nous constatons que **plus de 4 étudiants sur 5 possèdent un niveau équivalent ou inférieur à B2**.

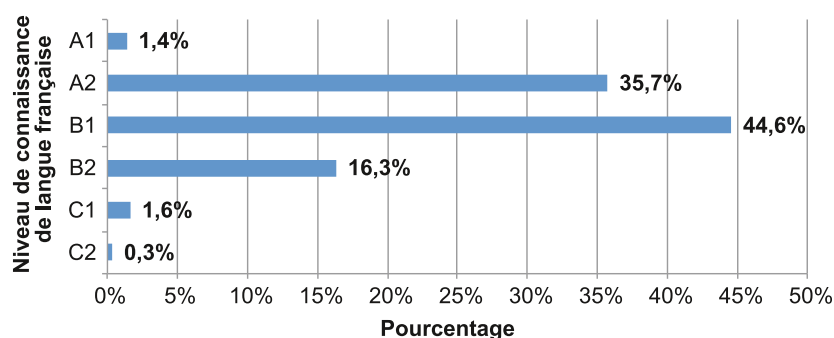


Figure 16 : Répartition des niveaux de connaissance en langue française (effectif : 2 026 étudiants dits 'Classiques' sur les 2 358 totaux)

Ce qui justifie pleinement, par conséquent la mise en place d'une formation linguistique en français langue étrangère (2 mois intensifs) précédant la rentrée universitaire de septembre pour une grande majorité des futurs boursiers, et leur proposer ainsi un « parcours-réussite » afin de s'adapter en douceur à notre système d'enseignement.



LES ACTEURS DU RECRUTEMENT : LES ÉTABLISSEMENTS

III-1- LE RECRUTEMENT DES BOURSIERS BRÉSILIENS

Le fait d'avoir signé un protocole d'accord unique diffusé par Campus France permet à tout Etablissement français d'être partenaire de ce programme, et surtout de recruter les boursiers selon ses propres critères. En 4 ans, ce sont ;

- ▶ près de **6 660 offres de formation déposées** par 160 Etablissements (sur les 171 partenaires) (cf. Annexe 1),
- ▶ 2 561 boursiers qui ont reçu au moins 1 offre (sachant que tout boursier pouvait émettre 3 vœux arbitraires d'Etablissements),
- ▶ 2 358 boursiers qui ont confirmé l'offre reçue,
- ▶ **1 993 boursiers arrivants en France** dans **146 Etablissements** (sur les 160 qui ont recruté en ligne – cf. Annexe 3).

A noter que les boursiers démissionnaires l'ont été principalement pour des raisons personnelles mais aussi parce qu'ils étaient candidats à d'autres programmes Brafitec, Brafagri ou Eiffel, où ils ont pu obtenir finalement une bourse.

Ce sont ainsi **plus de 4 étudiants sur 10 qui ont reçu au moins 2 offres, et plus de 1 sur 5 qui a reçu 5 offres !** (cf. Figure 17). Ceci met en avant le souhait des Etablissements de recruter un même boursier, mais aussi le fait que tous les boursiers ont reçu des offres, aussi diversifiées les unes que les autres. Aussi, pour les boursiers qui n'ont reçu **qu'une seule et unique proposition (plus de 1 étudiant sur 3)**, ceci peut s'expliquer par le fait que ;

- 1) leur formation au Brésil est très spécifique telle que 'la physiothérapie', la nutrition', 'le génie de la pêche'... et n'a pas de formation équivalente à 100% eu sein des Etablissements français,
- 2) pour certaines spécialités, les Etablissements sélectionnent très peu d'étudiants internationaux (études en 'médecine' par exemple),
- 3) certains Etablissements français ont privilégié les universités brésiliennes avec lesquelles ils avaient des accords de coopération, et dans certains n'ont sélectionné qu'un seul et unique boursier (études en 'Architecture et Urbanisme', par exemple),
- 4) les universités brésiliennes dont sont issus quelques boursiers sont des universités peu connues internationalement et avec lesquelles les Etablissements français n'ont pas encore d'accord de coopération (Université d'Amazonie, par exemple),
- 5) surtout vrai pour les boursiers dits 'Reoptantes' qui devaient commencer une année en calendrier décalé avec une rentrée universitaire au mois de février. **22 Etablissements français (sur 40 qui ont accueilli ce public)** sont concernés par cette rentrée printanière !



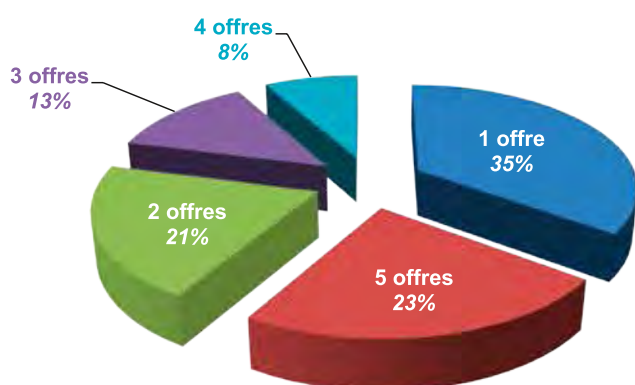


Figure 17 : Répartition du nombre d'offres de formation par boursiers (effectif : 2 561 recrutés)

Il faut rappeler ici que la sélection du boursier est de la responsabilité de l'Etablissement, et que « le placement » est celle d'un jury de sélection où Campus France intervient si nécessaire. Par conséquent, le boursier brésilien n'a jamais eu connaissance de la totalité des offres de formation proposée, et ne s'est pas prononcé sur son choix. Les critères de sélection du jury retenus ont été les suivants ;

- ▶ l'existence d'un accord de coopération entre les universités françaises et brésiliennes,
- ▶ l'adéquation de l'offre de formation dans son contenu et sur le niveau d'études proposé,
- ▶ l'appartenance à une ComUE pour la mutualisation des moyens quant au séjour d'études du boursier, etc.

En résumé, ce sont ainsi **près de 60 % des boursiers qui ont été 'placés' dans un des Etablissements (sur 3) nommés de leur plein gré dans leur dossier de candidature, mais sans ordre préférentiel. La notion de « placement » par Campus France avec l'utilisation des critères de sélection a réellement concerné 40 % des effectifs.**

Pour les cas délicats où Campus France a rencontré des difficultés pour le « placement » (principalement pour les boursiers en « Architecture et Urbanisme (cf. le Focus sur le thème « Architecture et Urbanisme » - § 2.4), et en 2015, les étudiants en génie civil très et trop nombreux !), les universités brésiliennes ont été approchées par Campus France pour qu'elles activent leur partenariat avec les Etablissements français et flèchent leurs boursiers sur ces derniers. C'était la seule manière, pour Campus France de procéder ainsi, et faire en sorte que les boursiers concrétisent leur projet d'études en France.

Cette méthodologie adoptée par Campus France a montré ses propres limites, et effectivement il est indéniable que certains boursiers n'ont pas été placés dans une formation qui était en parfaite adéquation avec leur parcours initial. En fonction des enquêtes réalisées, et à lecture des commentaires libres rédigés par les boursiers, ce serait **au moins 20% des boursiers qui précisent que la formation proposée ne correspondaient pas à leur formation initiale au Brésil.** Du coup, certains d'entre-eux proposent une autre procédure quant à l'attribution d'un Etablissement et d'une formation (cf. ci-dessous les témoignages).

Extrait de quelques témoignages de boursiers, à titre d'exemple

« Au Brésil, j'ai fait l'informatique, mais ici, le programme a choisi le cours de physique qui est totalement différent de mon domaine des études. »

Alexandre Barroso Costa
Université Paris Sud Orsay
(Licence en Physique) (Promo. 2015)

« Je félicite toute l'équipe des Relations Internationales de l'Université de Poitiers, qui était formidable depuis mon arrivée jusqu'à la fin de mon séjour. Je crois que le seul problème c'est que moi je suis une formation en Architecture et Urbanisme dans mon établissement d'origine et mon département à l'Université de Poitiers était d'Histoire de l'Art et Archéologie, donc, forcément j'ai eu des difficultés au début, car ce n'était pas exactement mon domaine. Mais malgré cela j'ai pu avoir des résultats très positifs tout au long de mon année universitaire. »

Giovanna Schiwinski Verussa Université de Poitiers (Licence en Histoire de l'Art et Archéologie) (Promo. 2014)

« Je pense que l'étudiant doit avoir le droit de choisir l'établissement ainsi que la formation. Le choix de Campus France amène souvent les étudiants à des formations tellement différentes des leurs études au Brésil. »

Gislene Fernandes de Oliveira
Université Paris Ouest - Nanterre La Défense
(Licence Professionnelle en Maîtrise d'Énergie et Environnement) (Promo. 2013)

III-2- LES OFFRES DE FORMATION PROPOSÉES : NIVEAU D'ÉTUDES ET SPÉCIALITÉ

60% des boursiers brésiliens ont suivi des études au niveau Master M1 (cf. Figure 18). Pour le niveau Licence, 82% des boursiers en Licence sont en dernière année de Licence (L3).

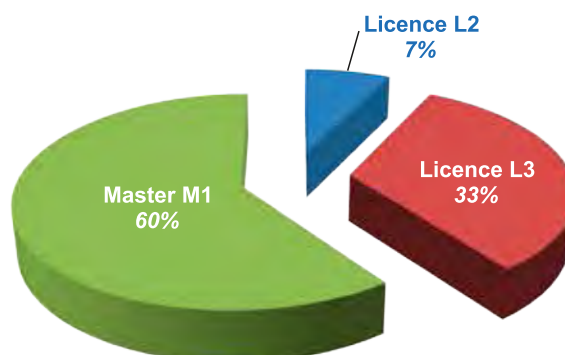


Figure 18 :
Répartition du niveau des offres de formation des Etablissements français
(effectif : 2 358 étudiants)

Dès la rentrée universitaire dans les Etablissements français, les boursiers ont pu avoir (mais de manière non systématique) des entretiens avec les Responsables pédagogiques des formations ou les Directeurs des Etudes, etc. afin d'expliquer voire de vérifier l'offre de formation qui leur était proposée. A ce titre, et parfois avec concertation de Campus France, des cursus ont pu être « aménagés » en respectant la délivrance des 60 crédits ECTS pour cette année « sandwich ». Nous en discuterons ultérieurement pour préciser l'accompagnement dont les boursiers ont pu bénéficier (cf. § 5.2). Les quelques aménagements proposés sont induits parce que ;

- 1) certaines matières proposées par l'Etablissement en France avaient déjà été étudiées et validées au Brésil par l'université d'origine,
- 2) le niveau réel du boursier a pu être légèrement surestimé ou sous-estimé en raison de l'absence de reconnaissance mutuelle des diplômes entre les 2 pays. Ainsi, certains boursiers ont reçu des offres de formation niveau L3 mais dès septembre ont intégré finalement un niveau M1, et vice-versa après avoir eu l'accord de l'université d'origine,
- 3) le boursier a manifesté le souhait de réaliser un stage en accord avec son université brésilienne d'origine. Dans la majeure partie des cas, le stage fait partie du cursus et donne lieu à l'élaboration d'une convention de stage.

III-3- LA NATURE DES ÉTABLISSEMENTS

Sur les 146 Etablissements d'enseignement supérieur¹⁵ recrutant et accueillant les boursiers brésiliens, les Universités et les Grandes Ecoles d'Ingénieurs sont présentes à part égale, soit 89% des Etablissements déclarés partenaires (cf. Figure 19 et Annexe 3).

¹⁵ La liste des Etablissements d'enseignement supérieur français est jointe à la fin du bilan (cf. Annexe 1).

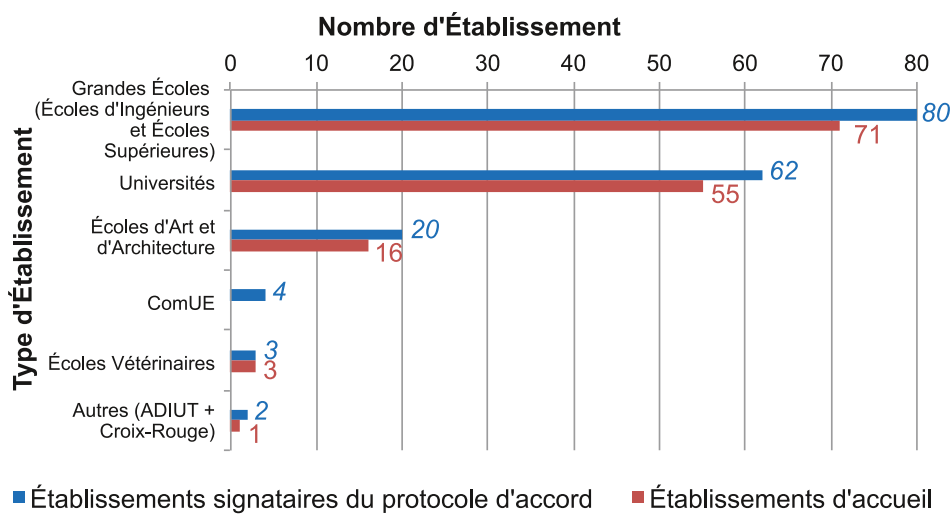


Figure 19 : Répartition des catégories des Établissements d'enseignement supérieur français : signataires du protocole et qui ont accueilli au moins 1 boursier brésilien

A noter toutefois, que **plus d'1 boursier sur 2 est inscrit à l'Université, contre 1 sur 3 inscrit en Grande Ecole d'Ingénieurs et Ecoles Supérieures**. Ceci s'explique très facilement par la diversité des formations proposées à l'Université.

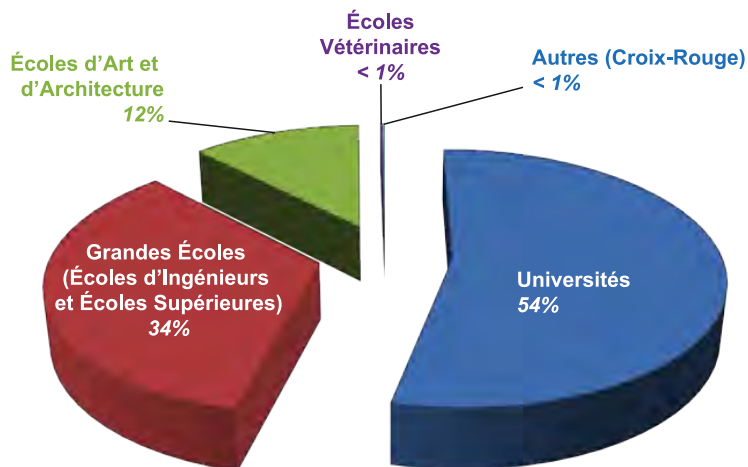


Figure 20 : Répartition du pourcentage de boursiers inscrits dans les différentes catégories d'Établissements (effectif : 2 358 étudiants)

III-4- LA CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Les 146 Etablissements français d'accueil (cf. Annexe 1) sont répartis sur 12 régions en France et plus de 70 villes en France (cf. Tableaux 4 et 5, et Figure 21).

Régions	Nombre de boursiers
Hauts-de-France	443
Auvergne-Rhône-Alpes	319
Occitanie	245
Nouvelle-Aquitaine	202
Ile de France (Paris intra-muros)	197
Ile de France	192
Bretagne	160
Centre-Val de Loire	112
Provence-Alpes-Côte d'Azur	110
Pays de la Loire	99
Normandie	97
Grand Est	95
Bourgogne-Franche-Comté	87

Tableau 4 :
Répartition des boursiers brésiliens par régions en France
(effectif : 2 358 étudiants)

Villes	Régions	Nombre de boursiers	Villes	Régions	Nombre de boursiers
Lille	Hauts-de-France	233	Angoulême	Nouvelle Aquitaine	42
Paris (intra-muros)	Ile de France	197	Marseille	Provence-Alpes-Côte d'Azur	34
Paris (périphérie)	Ile de France	192	Dunkerque	Hauts-de-France	33
Saint-Etienne	Auvergne-Rhône-Alpes	131	Limoges	Nouvelle Aquitaine	33
Toulouse	Occitanie	111	Belfort-Montbéliard	Bourgogne-Franche-Comté	32
Orléans	Centre-Val de Loire	102	Le Havre	Normandie	30
Rennes	Bretagne	93	Poitiers	Nouvelle Aquitaine	30
Nantes	Pays de la Loire	90	Clermont-Ferrand	Auvergne-Rhône-Alpes	28
Compiègne	Hauts-de-France	85	La Rochelle	Nouvelle Aquitaine	27
Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	81	Nice	Provence-Alpes-Côte d'Azur	27
Albi Carmaux	Occitanie	69	Strasbourg	Grand Est	26
Bordeaux	Nouvelle Aquitaine	59	Douai	Hauts-de-France	26
Besançon	Bourgogne-Franche-Comté	54	Lorient	Bretagne	25
Grenoble	Auvergne-Rhône-Alpes	53	Caën	Normandie	24
Valenciennes	Hauts-de-France	44	Aubière	Auvergne-Rhône-Alpes	22
Rouen	Normandie	43	Montpellier	Occitanie	21
Avignon	Provence-Alpes-Côte d'Azur	43	Metz	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	20
Brest	Bretagne	42	Arras	Hauts-de-France	16
Reims	Grand Est	42			

Villes	Régions	Nombre de boursiers
Alès	Languedoc-Rousillon-Midi-Pyrénées	14
Perpignan	Occitanie	13
Bidart	Nouvelle Aquitaine	11
Pau	Occitanie	11
Tours	Centre-Val de Loire	8
Nancy	Grand Est	6
Angers	Pays de la Loire	5
Beauvais	Hauts-de-France	5
Chambéry	Auvergne-Rhône-Alpes	4

Villes	Régions	Nombre de boursiers
Le Mans	Pays de la Loire	4
Tarbes	Occitanie	4
La Garde	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Luminy	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Bourges	Centre-Val de Loire	2
Nîmes	Languedoc-Rousillon-Midi-Pyrénées	2
Dijon	Bourgogne-Franche-Comté	1
Mulhouse	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	1
Roubaix	Hauts-de-France	1

Tableau 5 :

Répartition des boursiers brésiliens par villes en France (effectif : 2 358 étudiants)

A noter : Paris (périphérie) : Cachan, Cergy-Pontoise, Créteil, Evry, Gif sur Yvette, Ivry sur Seine, Le Kremlin Bicêtre, Levallois Perret, Maisons Alfort, Malakoff, Orsay, Palaiseau, Saint Ouen, Versailles, Villejuif et Villetaneuse.

Ce qu'il faut retenir :

au niveau des Régions :

- **la région Hauts-de-France se positionne en première place** en termes de nombre de boursiers brésiliens accueillis, avec **443 boursiers** soit un pourcentage de près de 19% de l'effectif total,
- **en seconde place, se positionne la région Ile de France** ce qui représente **389 boursiers** ; soit, 17% de l'effectif total.

Une des premières explications consiste à mettre en avant la formidable mutualisation des Etablissements de la CoMUE Lille Nord de France qui se sont regroupés pour recruter les boursiers, offrir un accompagnement de qualité en commençant par la mise en place d'une formation linguistique estivale pour tous les boursiers de la CoMUE. A noter aussi toutes les coopérations historiques avec les universités brésiliennes mais aussi avec des états au Brésil, comme celui du *Minas Gerais*.

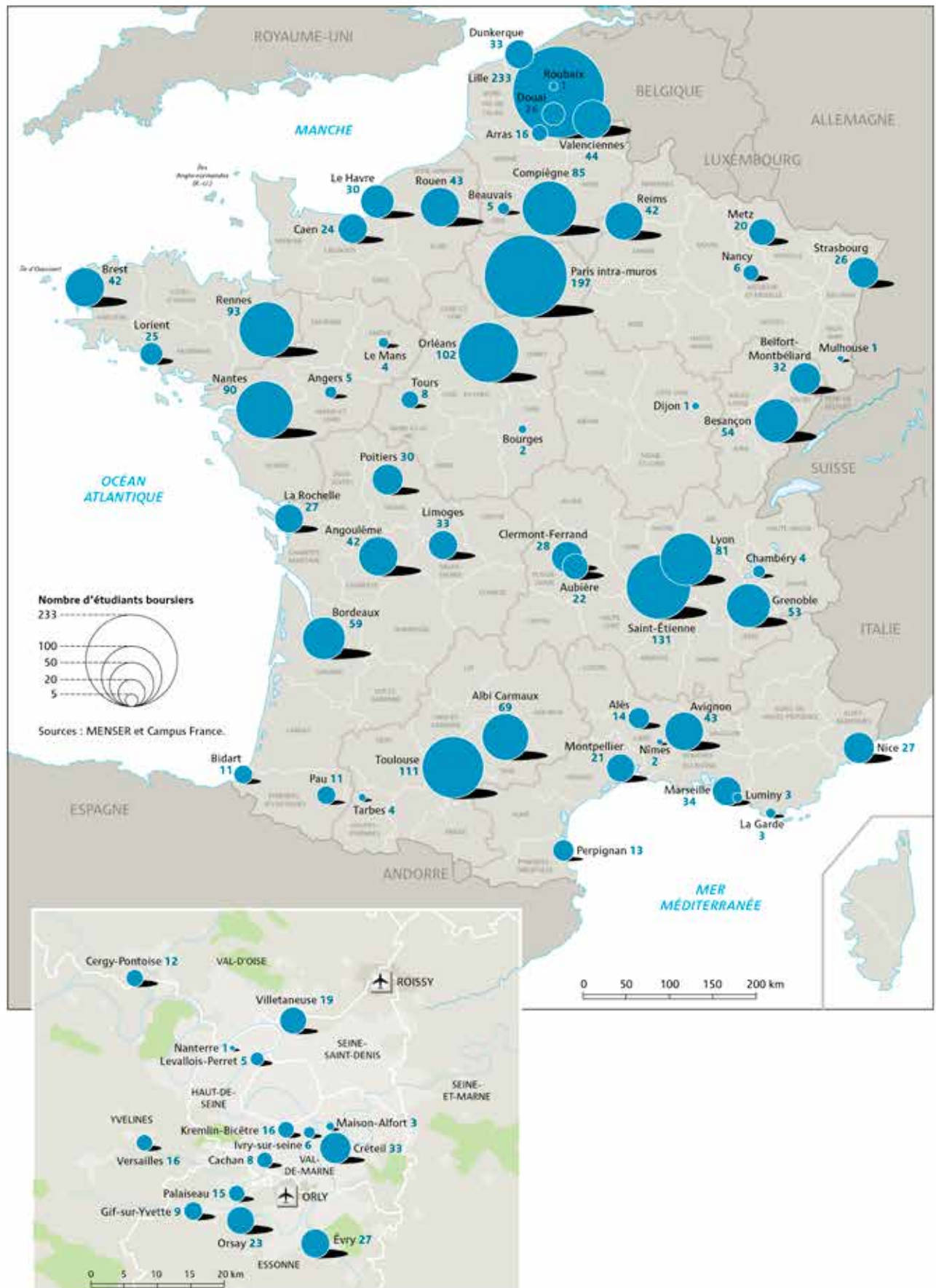
au niveau des Villes :

- **la ville de Lille est en première place** en termes de nombre de boursiers brésiliens accueillis (233 boursiers), soit **près d'1 boursier sur 10 en moyenne**,
- suivi de très près **en seconde place par la ville de Paris** (intra-muros) avec 197 boursiers (soit 8% de l'effectif total). A noter que si nous compilons les effectifs pour Paris (intra-muros) et Paris (périphérie), « Paris » se positionne en première place avec 389 boursiers accueillis.

Cette répartition est à mettre en relation avec le nombre d'Etablissements par ville (cf. *Tableau 1, § I-3*) qui montre clairement que le nombre d'Etablissements partenaires implantés à Paris et sa périphérie est nettement supérieur (45) à celui de ceux implantés à Lille (20), et que par défaut, les Etablissements « parisiens » ont recruté et accueillis plus de boursiers.

Nous pouvons aussi constater que **8 villes concentrent un peu plus de 50% de l'effectif total, soit 1 234 boursiers** : par ordre décroissant, ce sont : **Lille, Paris, Saint-Etienne, Toulouse, Orléans, Rennes, Nantes, et Compiègne**.

Figure 21 :
Cartographie de la répartition du nombre de boursiers inscrits par ville
(effectif : 2 358 étudiants)



III-5- LES DROITS D'INSCRIPTION APPLIQUÉS

Dans le cadre du programme « Science sans Frontières » en France, les droits d'inscription sont plafonnés par la CAPES à 400 €/an pour tout Etablissement, et de 569 € à 606 €/an pour les Grandes Ecoles d'Ingénieurs¹⁶. Sur les quatre (4) années d'existence de ce programme, ce sont près de **deux (2) boursiers sur dix (10)** qui ont pu être **exonérés du paiement des droits d'inscription** (soit **472 boursiers**).

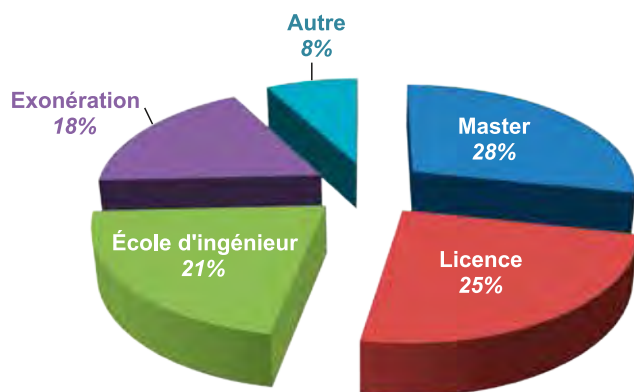


Figure 22 : Répartition des droits d'inscription appliqués par niveau et exonération

Cette exonération est souvent pratiquée dans le cadre d'accords de partenariat existants entre des Etablissements français et brésiliens, mais il est arrivé aussi que ce soit une décision stratégique d'un Etablissement pour augmenter son attractivité sans partenariat existant.



16- Droits d'inscription à appliquer spécifiés par décret au Journal Officiel de la République Française chaque année avant la rentrée universitaire de septembre.

IV

LA FORMATION LINGUISTIQUE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DU PARCOURS RÉUSSITE

IV-1- SON CONCEPT ET SON CONTENU

De l'importance d'acquérir un niveau satisfaisant (B2) en connaissance de la langue française pour suivre efficacement le cursus universitaire dans les Etablissements d'accueil.

Dès la conception et la création d'un parcours de réussite adapté aux étudiants brésiliens, il a semblé nécessaire et logique de proposer une formation linguistique estivale (juillet – août) précédant la rentrée universitaire de septembre. L'objectif est de les préparer au mieux dans la connaissance de la langue et de la culture française **pour acquérir un niveau B2 en français**, niveau minimum exigé par tous les Etablissements d'Enseignement Supérieur français, principalement pour les études en sciences et technologie.

Ainsi, pour tout étudiant possédant un niveau A2 (niveau minimum demandé par la CAPES pour pouvoir participer à ce programme) et B1, chaque Etablissement d'accueil partenaire du programme choisit un centre spécialisé pour la formation intensive en français langue étrangère. Le choix de ce centre unique par établissement est de sa propre responsabilité. Tout centre 'FLE' retenu doit désigner un référent unique permanent en son sein qui sera chargé de toute la communication avec le boursier avant son arrivée en France, mais aussi de la préparation de son accueil et de son séjour d'études. Parfois, certains Etablissements ne possédant pas en interne dans leurs locaux ou à proximité dans la région des structures pour enseigner le FLE, ou alors possédant ces structures mais fermées pour la période estivale, ont fait appel à des centres de FLE en province.

Pour tout Etablissement, il a été demandé de suivre le cahier des charges suivant :

- ▶ durée : 2 mois (juillet et août)
- ▶ 200 heures de cours, soit un volume hebdomadaire de 22 heures en cours présentiels (face-à-face professeurs/étudiants (hors pauses))
- ▶ 100 heures d'apport culturel avec activités para-pédagogiques (activités culturelles, notions d'inter-culturalité...)
- ▶ groupe avec un effectif de 15 étudiants (dans la mesure du possible) de niveau équivalent.

IV-2- L'ORGANISATION DES COURS

Dès l'arrivée des boursiers dans les centres, un test de positionnement est réalisé afin de constituer les groupes de niveau¹⁷. **L'enseignement se focalise principalement sur l'enseignement de la langue française dans une optique générale** pour que l'étudiant soit rapidement autonome dans sa vie quotidienne. Certains centres, conscients de la nécessité d'inclure des modules de formation en français sur objectif universitaire (en relation avec les disciplines des boursiers essentiellement issus de filières scientifiques), décident de consacrer les dernières semaines à des cours de préparation aux études supérieures. Citons, par exemple, le CAREL de Royan, le CILEC de l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, le CLA de Besançon...

17- A noter qu'il a été, auparavant, fortement conseillé aux étudiants de commencer l'apprentissage de la langue française dans leur pays d'origine (avec les Alliances Françaises ou les départements de français dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur quand ils existent).

A l'issue de leur formation de 2 mois, les boursiers passent de nouveau un test de positionnement afin d'évaluer leur progression. Un bulletin mentionnant la note (ou le nombre de crédits) et un certificat (ou une attestation) ont parfois été délivrés.

Il revient aux Etablissements d'accueil de proposer de passer un diplôme (ou test) de connaissance en langue française, à la fin de l'année universitaire, si l'étudiant le souhaite.

IV-3- L'APPORT CULTUREL

En plus des cours présentiels, des activités culturelles diverses sont organisées par les centres, notamment des sorties, visites, ateliers thématiques (gastronomie, cinéma, histoire, arts, etc.). Ces activités, visent à faciliter l'intégration du boursier dans son environnement immédiat. Ainsi, les visites du patrimoine régional, les activités sportives, les déjeuners/dîners organisés à l'attention des étudiants internationaux permettent de rencontrer les jeunes de la ville, de la région, et d'interagir directement avec la population locale (cf. Figure 23). **Il semblerait que la majorité des activités culturelles (57%)¹⁸ se concentre sur des visites de monuments, et des excursions pour les 25 centres (sur 68)** (cf. Tableau 6).

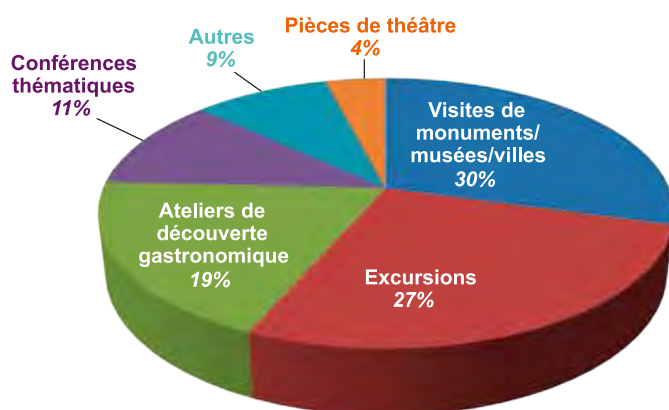


Figure 23 : Répartition du type d'activités culturelles dans les centres de FLE et autres

Ces activités se préparent pendant les cours en présentiel et font souvent l'objet d'un rapport/compte-rendu rédigé par le boursier, après leur réalisation.

Centre de Formation en Français Langue Etrangère	Ville	Etablissement qui ont choisi ce centre	Réponse à l'enquête de satisfaction
Ecole Centrale de Nantes	Nantes	18	X
Centre d'approches vivantes des langues et des médias (CAVILAM)	Vichy	15	X
International Academy - Université Lille Nord de France	Lille	13	X
Study French in Paris : cours de FLE pour ingénieurs - EPF/ESTP	Paris	6	X
Université de Toulouse - Département des REI - Mission FLE	Toulouse	6	

18- Pour rappel, tous les résultats présentés dans ce chapitre font référence aux 25 centres de FLE (sur 68) qui ont répondu à notre enquête (cf. Focus sur la Méthodologie dans le Préambule).

Centre de Formation en Français Langue Etrangère	Ville	Etablissement qui ont choisi ce centre	Réponse à l'enquête de satisfaction
Centre de Linguistique Appliquée de Besançon (CLA) - Université de Franche-Comté	Besançon	6	
Université Grenoble Alpes (IUG)	Grenoble	6	X
Université Stendhal Grenoble 3	Grenoble	6	
Ecole des Mines d'Alès	Alès	5	X
ACCORD Paris	Paris	4	X
CIREFE - Université de Rennes 2	Rennes	4	
Alliance Française Bordeaux Aquitaine (AFBA)	Bordeaux	4	
French Summer School - Ecole des Mines de Nantes	Nantes	4	
Ecole des Mines d'Albi	Albi	3	X
Institut de langue et de culture françaises (ILCF) - Université catholique de Lyon	Lyon	3	X
Centre international d'étude des langues de Brest (CIEL Bretagne)	Brest	3	X
Centre international de langue et civilisation (CILEC) - Pôle international - Université Jean Monnet de Saint-Etienne	Saint-Etienne	3	X
Institut de recherche et de formation en français langue étrangère (IRFFLE) - Université de Nantes	Nantes	2	
Centre FLEURA - Université Blaise Pascal	Clermont-Ferrand	2	X
Centre universitaire d'études françaises (CUEF) - Université de Perpignan Via Domitia	Perpignan	2	X
Institut d'études françaises pour étudiants étrangers (IEFE) - Université de Pau et des Pays de l'Adour	Pau	2	
ACCENT Français	Montpellier	2	X
French in Normandy (FIN)	Rouen	2	X
Centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues (CAREL)	Royan	2	X
Azurlingua	Nice	2	
Université de Caen Basse-Normandie - Carré International	Caen	2	
Université Sorbonne	Paris	2	X
Service Commun pour l'Enseignement du Français pour les Etudiants Etrangers (SCEFEE) - Université d'Aix-Marseille	Aix-en-Provence	1	
Groupe ESAIP	Angers	1	X
ESTIA	Bidart	1	
Département d'Etudes de Français Langue Etrangère - Université Bordeaux 3	Bordeaux	1	
ENSI Caen	Caen	1	
Université de Savoie - Direction des Relations Internationales	Chambéry	1	
Université de Technologie de Compiègne - Pôle de Français Langue Etrangère	Compiègne	1	
Centre International d'Etudes Française (CIEF) - Université de Bourgogne	Dijon	1	

Centre de Formation en Français Langue Etrangère	Ville	Etablissement qui ont choisi ce centre	Réponse à l'enquête de satisfaction
ENSIIE	Evry	1	
CEL Angoulême	La Couronne	1	X
Université du Sud Toulon-Var	La Garde	1	
Centre de Ressources en Langues - Université du Maine	Le Mans	1	X
Université de Bretagne Sud	Lorient	1	
INSA Lyon - Service de français langue étrangère (SFLE)	Lyon	1	
ENIM	Metz	1	
Institut Culturel Français de Montpellier	Montpellier	1	
Département des Langues (DDL) - Université Montpellier 2	Montpellier	1	
Campus d'été de Montpellier SupAgro	Montpellier	1	
Certification et Langues par Apprentissage Multimédia (CLAM) - Université de Haute-Alsace	Mulhouse	1	
Centre de langues Ecole des Mines de Nantes	Nantes	1	
Université internationale d'Été	Nice	1	
Institut de français (IDFUO) - Université d'Orléans	Orléans	1	X
France Langue	Paris	1	X
Institut de langue et de culture françaises (ILCF) - Institut catholique de Paris	Paris	1	
Département Didactique du Français Langue Etrangère (DFLE) - Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3	Paris	1	
MOD'ART International	Paris	1	
EPITA	Paris	1	X
Olivier Gerval Fashion + Design Institute	Paris	1	
Langue et Communication	Rennes	1	
Université de Rennes 1	Rennes	1	X
INSA Rennes	Rennes	1	
INSA Rouen	Saint-Etienne du Rouvray	1	
PolyTech'Nice Sophia	Sophia Antipolis	1	
STRALANG - Institut de Langues	Strasbourg	1	X
SPIRAL - Centre des Langues de l'Université de Strasbourg	Strasbourg	1	
Centre international d'étude des langues (CIEL de Strasbourg) - Pôle formation CCI	Strasbourg	1	
Université Toulouse 2 Le Mirail	Toulouse	1	
Institut de Touraine (IEFT)	Tours	1	
Centre d'accueil et de formation linguistique (CAFOL) - CPP - Université de Lorraine	Vandoeuvre les Nancy	1	
Département d'Enseignement du Français pour les Etudiants de l'International (DEFI)	Villeneuve d'Ascq	1	
Institut Français de Langues et de Services (IFLS)	Villeneuve sur Lot	1	

Tableau 6 :
Liste des centres de FLE et autres choisis par les Etablissements et localisation par ville



**Le français
un atout majeur**

Arriver dans un nouveau pays et dans une nouvelle culture n'est pas une situation facile, surtout si nous prenons en compte le jeune âge (21 et 22 ans) pour près de 55% des boursiers accueillis pendant ces quatre années (cf. § II-2) donc des étudiants très jeunes qui ont besoin d'être guidés et accompagnés. Et même s'il est facile de penser que le Brésil et la France sont deux nations amies avec des similitudes, les différences culturelles se font ressentir dès les premières heures.

Cette formation linguistique est donc un excellent moyen pour favoriser et parfaire en douceur l'intégration des boursiers brésiliens en France, pays où ils séjourneront pendant une année.

IV-4- L'ÉVALUATION ET LES RÉSULTATS OBTENUS LORS DE LA FORMATION LINGUISTIQUE

Sur les 4 années d'existence de ce programme, ce sont ainsi **1 655 boursiers (sur 2 014) qui ont suivi une formation linguistique de 2 mois juste** avant leur formation universitaire, ce qui représente plus de 8 boursiers sur 10. Leur niveau initial était principalement un niveau B1 pour près d'1 boursier sur 2 (cf. Figure 24).

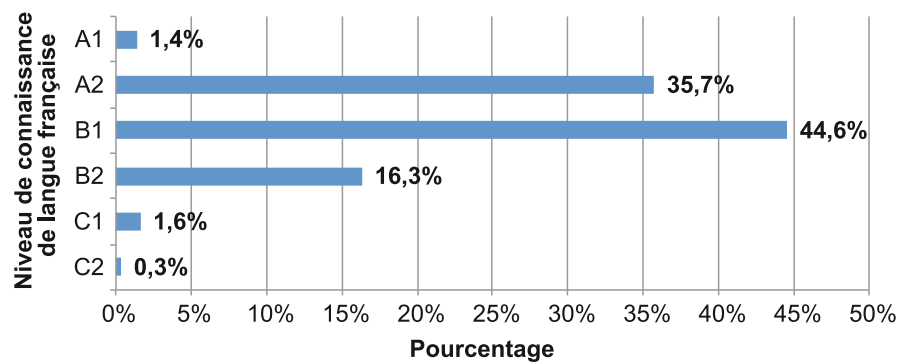


Figure 24 :
Répartition des niveaux de connaissance en langue française

A noter que n'ont pas été comptabilisés ici les 359 boursiers dits 'Reoptantes' qui eux ont bénéficié de 6 mois de formation intensive puisqu'ils ne connaissaient absolument pas le français avant d'arriver en France (leur choix initial de destination étant le Portugal !).

Les différentes études menées auprès des Etablissements et/ou des boursiers nous ont permis de collecter des données et nous livrons ici les principaux éléments et enseignements à retenir.

Les centres de FLE ont été interrogés sur **la progression des boursiers au regard de l'objectif pédagogique fixé**, qu'ils jugent à **plus de 96% satisfaisante voire très satisfaisante** (cf. Figure 25).

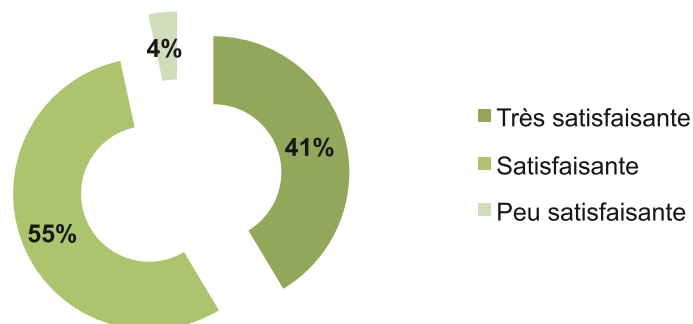


Figure 25 :
Évaluation par les centres de FLE de la progression pédagogique des boursiers

Cette progression est à mettre en relation avec la bonne disposition des boursiers à suivre de manière constante et assidue cette formation FLE, puisque **plus de 9 étudiants sur 10 ont eu un comportement plus que satisfaisant pendant ces deux mois d'été** (cf. Figure 26).

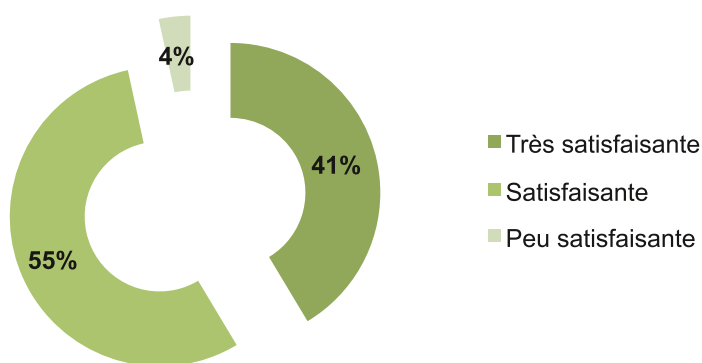


Figure 26 :
Evaluation par les centres de FLE de l'assiduité des boursiers

Près de 2 centres 'FLE' sur 3 confirment que ce programme avec le Brésil leur a permis de consolider leur offre de formation pour la période estivale (cf. Figure 27) ; c'est par exemple le cas pour le CAREL de Royan, le CAVILAM de Vichy, le CEL d'Angoulême, le centre FLEURA de l'Université de Clermont-Ferrand, le CIEL de Brest, le CILEC de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, *French in Normandy* à Rouen, *l'International Academy* de la CoMUE de Lille Nord de France, etc. Et aujourd'hui dans certains cas, ce qui a été mis en place est pérennisé et permet d'accueillir des étudiants d'autres programmes (boursiers ou non).

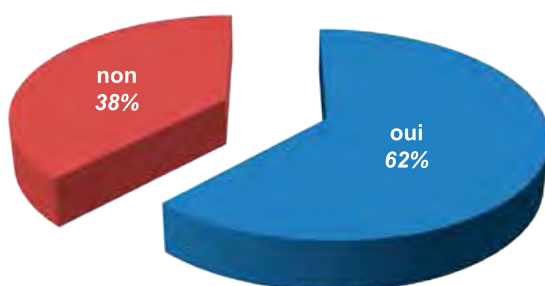


Figure 27 :
Evaluation par les centres de FLE de la consolidation de leur offre de formation grâce au programme « Science sans Frontières »

« Nous avons mis en place (depuis la première promotion d'étudiants SSF) des conférences thématiques et rencontres avec des professionnels dans le domaine scientifique et de l'ingénierie durant le séjour des étudiants et celles-ci continueront d'ailleurs à l'avenir. Enfin ce programme a permis le développement de notre expertise dans l'enseignement du FLE et dans l'accueil d'un public étranger. Les étudiants SSF d'autre part ont également manifesté une grande satisfaction de leur séjour à Vichy et une grande reconnaissance envers la CAPES de bénéficier de cours de français afin de se perfectionner et de se préparer à leurs études futures. »

CAVILAM
(Vichy)

Quelques témoignages des centres de FLE, à titre d'exemple

« Nous avons un très bon retour des établissements supérieurs d'enseignement français qui accueillent les étudiants boursiers après leur passage à l'ILCF, en termes de progression linguistique et d'autonomie dans la vie quotidienne. »

Institut de Langue et de Culture Françaises
Université Catholique de Lyon

« A l'exception de la difficulté pour communiquer avec les étudiants avant leur arrivée pour organiser leur accueil, tout le programme a été un plaisir pour mon établissement. A noter une baisse du sérieux des étudiants de la 4^e année. »

CILEC
Université Jean Monnet de Saint-Etienne

« Merci de continuer à nous envoyer des étudiants! Ce type de programme est vraiment intéressant car il permet à des institutions dans une même ville de mieux se connaître et de travailler ensemble. »

French in Normandy
de Rouen

Si effectivement cette formation semble avoir été bénéfique pour une forte majorité des boursiers brésiliens, il n'en demeure pas moins certaines difficultés relevées par plusieurs centres de FLE. Celles-ci peuvent parfois expliquer que le boursier n'ait pas atteint l'objectif pédagogique à l'issue de la formation. Nous avons tenté de les résumer ci-après.

► 1) Le Test Alliance Française / CAPES

34% des centres FLE considèrent que le niveau de français des boursiers n'est pas vraiment conforme à celui annoncé par le test Alliance Française/CAPES¹⁹ (cf. Figure 28).

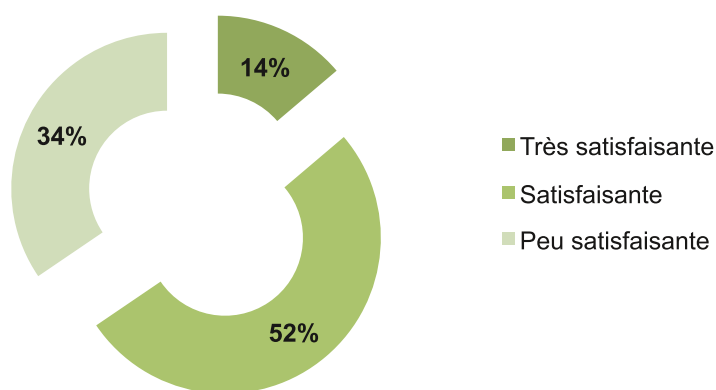


Figure 28 : Conformité du niveau de français des boursiers à l'arrivée

Quelques témoignages de boursiers qui ont suivi une formation intensive en français langue étrangère, à titre d'exemple

« J'aime beaucoup la langue française. Au mois de novembre, je vais passer le DALF C1 ici au Brésil. »

Lucas de Amorim Gouvêa
Univ. Saint Etienne (Médecine)
[Promo. 2013 REOPTANTE (FLE au CILEC de Saint-Etienne) : aucun niveau en français à son arrivée !]

« Mon séjour en France et le contact avec les différents élèves étrangers, a été fondamental pour améliorer mon niveau de français. »

Tiago Silva Cunha
ENS Mines Douai (Génie civil)
Promo. 2014 (FLE à International Academy de la CoMUE de Lille)

D'après le cahier des charges diffusé, tout centre de FLE aurait dû mettre en place un test de positionnement à l'arrivée des boursiers. Malheureusement ceci n'a pas été fait systématiquement et la référence pour la répartition dans les groupes de niveau étant le score obtenu au test CAPES/AF, si celui-ci était surestimé par rapport à la réalité, alors la conséquence immédiate est que certains boursiers ont eu du mal à suivre les cours dispensés puisqu'un niveau trop élevé.

► 2) Les arrivées en France des boursiers parfois tardives

L'arrivée parfois tardive des boursiers en raison des problèmes éventuels d'obtention de visa, d'un placement tardif de la part de Campus France, puis des réservations de vol, ont pu empêcher le bon déroulement de la formation qui ne durait que 2 mois.

Par ailleurs, certaines rentrées universitaires anticipées décidées par les Etablissements ont eu pour effet de réduire la durée de l'apprentissage de la langue française par le boursier. Dans tous les cas, c'est le boursier qui est pénalisé puisque le niveau souhaité n'est pas forcément atteint.

► 3) L'absentéisme

Malheureusement certains centres rapportent aussi avoir constaté des absences pour des raisons de convenance personnelle. Le plus souvent, ce sont des week-ends prolongés ou des problèmes de santé. Certaines de ces absences ont posé problèmes lorsqu'elles étaient le même jour que l'évaluation périodique des boursiers. Il est même arrivé que les boursiers ne passent pas l'examen final pour la validation de leur niveau. Cet absentéisme a surtout concerné deux dernières promotions (2014 et 2015).

A l'issue de leur formation linguistique, plus de 80% des boursiers au cours de quatre années ont atteint le niveau B2 en français (objectif principal). Les boursiers qui n'ont pas atteint le niveau B2 ont néanmoins réussi à obtenir un niveau B1 ou B1+ (cf. Figure 29). En général, quelques mois après ce sas linguistique, le niveau B2 est atteint. Ces chiffres sont reconfortants et sont le reflet que les programmes (dans leur ensemble) mis en place par les centres de FLE et autres permettent d'atteindre les objectifs fixés initialement, sous réserve de la motivation des boursiers, et de leur assiduité.

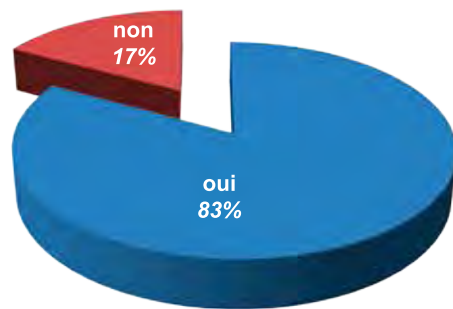


Figure 29 : Niveau B2 atteint après la formation linguistique

De plus, **près de 9 étudiants sur 10 déclarent que leur niveau de maîtrise de la langue française leur a permis de suivre correctement les cours dans les Etablissements d'enseignement supérieur** (cf. Figure 30).

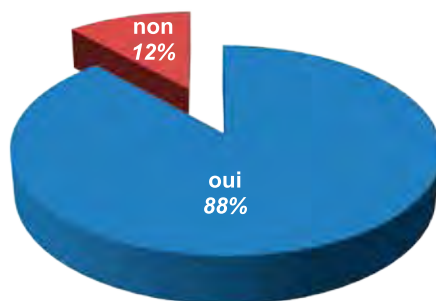


Figure 30 : Niveau de connaissance en français suffisant pour suivre une formation universitaire

93% étudiants brésiliens nous ont manifesté leur satisfaction certaine à l'égard cette formation linguistique (cf. Figure 31). Elle leur a permis d'être en contact plus facilement avec les français et de développer des amitiés, de pouvoir être autonomes dans la vie quotidienne en France et enfin et surtout d'avoir un niveau satisfaisant en langue française pour la réussite dans leurs études.

Il faut aussi souligner que les étudiants qui n'ont pas pu accéder à cette formation parce qu'ils possédaient déjà un niveau B2 avant leur arrivée en France, le regrettent et auraient souhaité aussi bénéficier d'une telle période afin de s'adapter à la culture française « en douceur » et de continuer d'améliorer leur niveau de français. Mais aussi de prendre leurs marques, et de se sentir appartenir à un groupe en partageant les mêmes préoccupations.

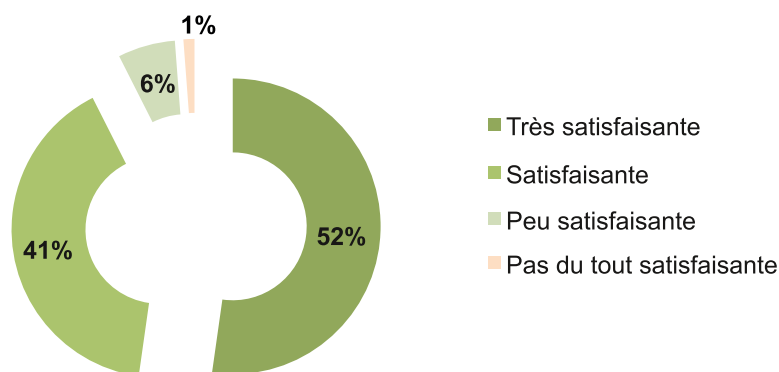


Figure 31 : Evaluation globale de la formation linguistique par les boursiers

« Je suis satisfaite avec le cours linguistique offert et avec les professeurs. Les 2 mois de cours m'ont beaucoup aidée à développer la langue et je crois que le cours de français avant le début à l'université est indispensable pour tous les étudiants. L'unique remarque est qu'il faut améliorer les visites culturelles, car nous avons eu très peu de visites. »

Luiza Vieira

Univ. Orléans (Génie civil – Géol. Environnement)
 Promo. 2014 (FLE au CIFOP d'Orléans)

« J'ai adoré mon séjour de formation linguistique. C'était très agréable et j'ai pu apprendre plus que la langue française. »

Isabela Barboza Alves e Silva

Univ. Saint-Etienne (Patrimoines et Paysages Culturels)
 Promo. 2015 (FLE au CILEC de Saint-Etienne)

« Je crois qu'il manquait un peu d'enseignement de la grammaire française et des temps verbaux plus difficiles. Aujourd'hui, je peux m'exprimer très bien, mais il y a quelques temps verbaux que je sais pas comment utiliser. »

Camila Alonso Miranda de Souza

ENS Chimie Physique de Bordeaux (Science des Aliments)
 Promo. 2015 (FLE à l'Alliance française de Bordeaux)

« Une formation linguistique complète. C'était parfait ! »

Emmanuel Mateus Wagner Pacheco

Univ. Reims Champagne Ardennes (Génie civil)
 Promo. 2015 (FLE Cours de Civilisation Française de la Sorbonne)

En conclusion, la formation en français langue étrangère pendant l'été vise non seulement l'amélioration du niveau linguistique des boursiers mais également à faciliter leur intégration en France. Ce sont deux mois qui leur permettent de découvrir et de s'imprégner de la culture française à travers les différentes visites culturelles organisés par les centres de FLE mais aussi par les propres découvertes qu'ils peuvent faire tous seuls ou avec les familles d'accueil pour ceux qui ont fait le choix de ce type d'hébergement²⁰.

Campus France invite aussi chaque boursier à commencer l'apprentissage du français dans son pays d'origine (au sein des Alliances françaises, par exemple) ce qui lui permettra d'avoir une meilleure progression pendant le cours linguistique d'été. C'est pourquoi aussi, Campus France avec ses Espaces/Antennes organisent (dans la mesure du possible) des séminaires de préparation au départ, des réunions où les boursiers disposeront de toutes les informations utiles. C'est une étape indispensable qui permet de rassurer les jeunes étudiants et de leur préciser les situations auxquelles ils devront faire face à leur arrivée.

Focus sur la formation linguistique pour les boursiers 'Brafitec'

Conformément à la volonté d'uniformiser les conditions relatives à la mobilité des boursiers brésiliens vers la France (niveau 'graduação' – Licence, Master), la CAPES a étendu aux boursiers du programme 'Brafitec' la possibilité de bénéficier d'une formation linguistique, en France, totalement prise en charge, à l'instar des boursiers du programme « Science sans Frontières ». Un avenant à la Convention 'Science sans Frontières' liant la CAPES et l'Agence Campus France depuis décembre 2011 a ainsi été signé le 6 septembre 2012, confiant à cette dernière le soin de gérer les fonds correspondant à la prise en charge des formations linguistiques des boursiers du programme « Brafitec » géré par la CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs).

Peuvent bénéficier de la prise en charge d'une formation linguistique en français langue étrangère d'une durée de **deux (2) mois**, en France, **les boursiers ayant justifié d'un niveau de connaissance du français inférieur à B2**. A noter que pour l'année 2015/2016, cette prise en charge sera réduite à un (1) seul et unique mois. Le cahier des charges à respecter par tout Etablissement est identique à celui mis en place dans le cadre du programme « Science sans Frontières » ; à savoir, 100 heures de cours en présentiel et 50 heures d'apport culturel. La formation linguistique peut avoir lieu durant l'été (juillet et/ou août) et/ou durant l'année universitaire (dans ce cas, devra être mis en place – durant un semestre ou l'année universitaire - l'équivalent d'un mois de formation linguistique). Cette dernière disposition est à la discrétion des Etablissements qui organisaient déjà des cours de français intensif avant que le programme « Science sans Frontières » ne soit lancé (cf. *Préambule*). Pour tout mois de FLE (Français Langue Etrangère), la CAPES a prévu un financement forfaitaire de 1 000 €/mois/élève-ingénieur.

Campus France ainsi a géré **2 516 mois de FLE pour 1 872 élèves-ingénieurs répartis dans plus de 200 Grandes Ecoles d'Ingénieurs situées sur toute la France.**

Nombre de	Promotions			TOTAL
	2013	2014	2015	
Boursiers	655	545	672	1 872
Mois de FLE	948	896	672	2 516
Etablissements d'Enseignement Supérieur	29	82	92	203

Tableau 7 : Répartition des élèves-ingénieurs 'Brafitec' ayant bénéficié d'une formation linguistique

A noter qu'indubitablement, certaines Grandes Ecoles d'Ingénieurs, détentrices de programme(s) de coopération universitaire avec une Université brésilienne, ont accueilli préférentiellement des élèves-ingénieurs 'Brafitec' et des boursiers du programme « Science sans Frontières » ou pas. C'est aussi le cas des centres de français langue étrangère partenaires des Etablissements pour les formations linguistiques intensives.

²⁰- Quant au logement des boursiers pendant la formation de FLE, différentes options leur ont été proposées par les centres FLE. La majorité d'entre-eux s'est logée en résidence universitaire (50% - 75%), d'autres en résidences privées. Une partie de ces étudiants (10% - 23%) a choisi l'option en famille d'accueil, ce qui lui permet d'être encore plus immergée dans la culture française et l'opportunité de pratiquer encore plus la langue française. Celle-ci étant une option plus chère (au premier abord) que les autres n'est pas celle qui a été privilégiée par les boursiers.

V

L'ACCOMPAGNEMENT DU BOURSIER : UNE SECONDE ÉTAPE DU PARCOURS RÉUSSITE

Le programme « Science sans Frontières » est un programme où tous les efforts financiers sont mis, initialement, par le Brésil, pour aider l'étudiant à s'adapter à cette nouvelle culture, cette nouvelle manière de vivre, ces nouvelles méthodes d'enseignement, et que son séjour d'études en France soit une réussite. N'oublions pas de préciser aussi que la France offre automatiquement une bourse à tout étudiant étranger désireux de réaliser des études universitaires dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur public, dans la mesure où le coût d'une année d'études au niveau supérieur est de l'ordre de 10 000 €/étudiant (français ou étranger)/an, et que cette prise en charge tacite par l'Etat fait en sorte que les droits d'inscription universitaires (à payer par les étudiants) sont très faibles (quelques centaines d'euros, cf. § III.4).

Dans le cadre de « Science sans Frontières », le suivi des étudiants boursiers est au cœur de la démarche qualité garantie par Campus France²¹ qui veille donc à ce que les Etablissements mettent en place **un accompagnement personnalisé de l'étudiant** au sens large pour lui faciliter son intégration dans sa vie quotidienne mais aussi au sein de son Etablissement. Tout cela fait partie du « **parcours de réussite** » proposé à l'étudiant avec un suivi personnalisé et des tutorats pédagogiques et administratifs (dans la mesure du possible).

Pour rappel, tous les résultats présentés dans ce chapitre font référence aux 751 boursiers (sur 1 343) qui ont répondu à nos enquêtes, aux 25 centres de FLE (sur 68) et aux 64 Etablissements (sur 146) (cf. Focus sur la Méthodologie dans le Préambule).

V-1- L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

V-1-a- Avant le départ du Brésil vers la France

Dès la publication de l'attestation de placement (cf. Annexe 4) par Campus France, les boursiers, les Etablissements d'accueil et/ou les centres de FLE étaient invités à se contacter pour préparer l'arrivée des boursiers en France, **sans oublier l'Espace Campus France de São Paulo**, pour tout ce qui concernait les démarches consulaires et tout un ensemble d'informations générales. Rappelons aussi, que la France a accepté d'exonérer, à titre exceptionnel, tous les boursiers brésiliens du programme « Science sans Frontières » des frais de visa, et a mis en place une procédure 'EeF' allégée pour faciliter toutes ce premier ensemble de démarches administratives assez lourdes en général, et très chronophages.

Ainsi, près de 6 boursiers sur 10 ont contacté soit le centre de français langue étrangère, soit leur futur Etablissement d'accueil ou alors pour les 40% restants, ils les ont contactés conjointement (cf. Figure 32).



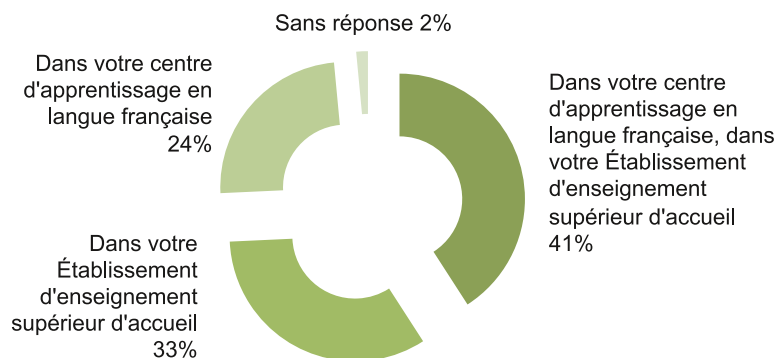


Figure 32 :
Nature de la prise de contact des boursiers brésiliens avant leur départ du Brésil

Près de 9 boursiers sur 10 précisent avoir obtenu les réponses aux premières questions qu'ils se posaient, cependant, près de 8 boursiers sur 10 auraient souhaité avoir encore plus de précisions quant à leur préparation de leur séjour d'études en France concernant 3 domaines principaux (cf. Figure 33) ; le fonctionnement général des études en France, le séjour (accueil logistique, logement...) et les conditions de vie au sein de leur propre Etablissement d'accueil.

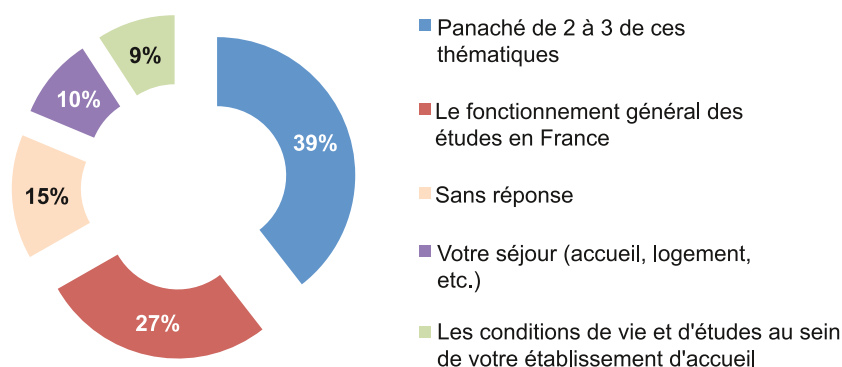


Figure 33 :
Sujets de préoccupation des boursiers brésiliens avant leur départ du Brésil

En conclusion, l'Espace Campus France au Brésil (basé à Sao Paulo) en relation avec Campus France Paris a organisé systématiquement des sessions de préparation au départ pendant ces 4 années pour les boursiers « Science sans Frontières ».

V-1-b- A l'arrivée en France

Les premières minutes de l'arrivée dans un nouveau pays, suivies rapidement par un accueil **font partie des premiers souvenirs que toute personne garde à l'esprit**. C'est pourquoi, Campus France dans les protocoles d'accord signés par les Etablissements a notifié que tout boursier devait être accueilli dès son point d'arrivée en France que ce soit à l'aéroport, à la gare ferroviaire voire routière, etc. et les Etablissements avaient libre choix sur la mise en place de cet accueil par des enseignants, par des étudiants français et/ou internationaux, par des sociétés de caristes, par de jeunes chercheurs, par les équipes administratives elles-mêmes etc. Il est toujours plus agréable de voir inscrit son nom sur un panneau et que nous sommes bien attendus. C'est ce qui a pu être réalisé dans la mesure du possible et sous réserve que les boursiers aient confirmé les horaires de leur vol, par exemple, en temps et en heure et sans erreur.

Les premiers jours de l'arrivée sont souvent consacrés à la présentation des équipes encadrantes, administratives, des lieux d'études et de l'ensemble des formalités administratives à accomplir. Que ce soit sur un plan personnel (ouverture d'un compte bancaire, régularisation de son titre de séjour auprès de l'OFII...), ou sur un plan académique (inscription au service de scolarité, affiliation à la sécurité sociale, présentation des assurances complémentaires, dossier d'aide au logement (CAF), présentation du calendrier scolaire...), **les boursiers déclarent avoir été assistés non seulement par les centres de français langue étrangère (sont concernés près de 6 boursiers sur 10) mais aussi par leur propre Etablissement d'accueil (sont concernés plus de 7 boursiers sur 10)**. Ce résultat est globalement satisfaisant, mais il est certainement perfectible.

A noter que Campus France a souvent été sollicité par quelques Etablissements pour les aider à mettre en place un accueil de groupe et/ou individuel, et diffuser des procédures d'accueil modélisables. Ne pas oublier aussi les heures de tutorat administratif mises en places par les Etablissements via les Services des Relations Internationales, d'Accueil et de Vie Etudiante, etc.

V-2- L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Il convient de souligner que les Etablissements sont restés maîtres de leur recrutement (cf. § I-3) et que **la qualité des candidatures (pré-requis académiques, linguistiques) a semblé aux Etablissements globalement satisfaisante bien qu'inégale pour près de 9 Etablissements sur 10** (cf. Figure 34).

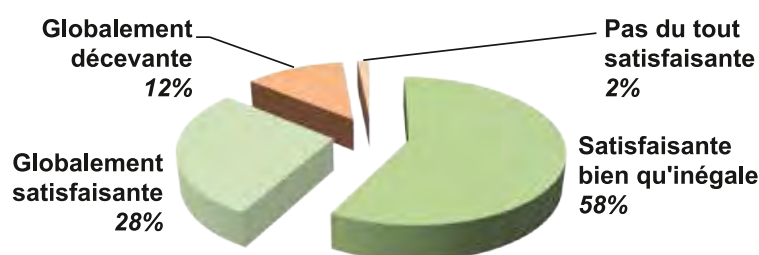


Figure 34 :
Qualité des candidatures des boursiers brésiliens estimée par les Etablissements d'Enseignement Supérieur

Cette inégalité dans la qualité des candidatures n'est pas surprenante puisque les boursiers sont inscrits dans près de 200 Universités brésiliennes avec chacune des formations propres. Parfois, les parcours universitaires des candidats ne sont pas assez explicites pour les Etablissements français, et afin d'être surs que les candidats seront à l'aise pour suivre la formation proposée, et possèdent bien les pré-requis nécessaires, des rencontres ont été organisées avec les équipes pédagogiques, ou le Directeur des Etudes... Il est arrivé aussi que Campus France soit aussi sollicité quand un aménagement du parcours d'études devait être envisagé :

- ▶ soit le niveau d'études, Licence L2, L3 ou Master M1 ne correspondait pas, et l'étudiant pouvait en changer i.e. passer de L2 à L3 ou de M1 à L3 par exemple.
- ▶ soit une matière avait déjà été enseignée et assimilée au Brésil, ce qui donnait lieu à son remplacement par une autre, mais pas une suppression qui aurait conduit à un allègement du volume horaire. Cependant, Campus France a pu vérifier que dans certains cas, il y avait bien une simple annulation des enseignements de la matière concernée !
- ▶ soit parce que le boursier rencontrait au cours du premier semestre des difficultés d'ordre pédagogique.

70% des boursiers expriment avoir rencontré des difficultés d'ordre pédagogique (cf. Figure 35).

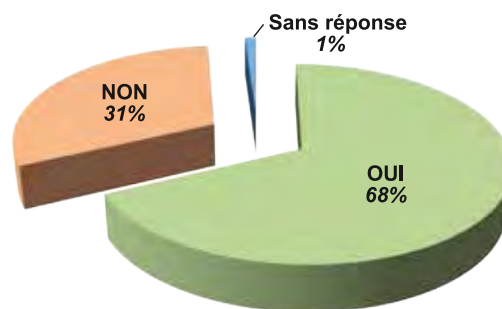


Figure 35 :
Estimation des boursiers quant à avoir rencontré des difficultés d'ordre pédagogique dans le cadre de leur formation proposée

Et **36% des boursiers interrogés déclarent avoir bénéficié d'un aménagement de leur parcours d'études !** (cf. Figure 36).

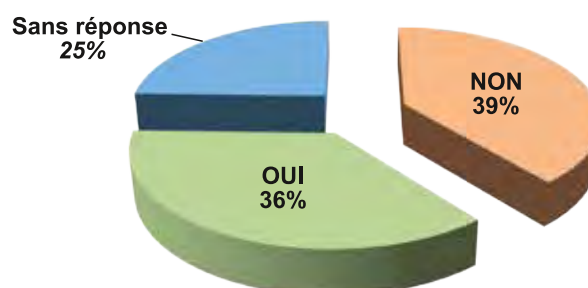


Figure 36 :
Estimation des boursiers quant à avoir bénéficié d'un aménagement de leur parcours d'études

Pour aider à pallier ces difficultés, et accompagner du mieux possible les boursiers brésiliens, **87% des Etablissements interrogés précisent avoir proposé et/ou mis en place des heures de tutorat pour ce public spécifique, et 56% des boursiers interrogés déclarent en avoir bénéficié.** Il s'agit le plus souvent d'heures qui s'intercalent dans un emploi du temps déjà bien chargé et dont le volume est évolutif en fonction de la progression du boursier. Bien souvent, il a été réalisé dans des matières de base (mathématiques, pour les sciences de l'ingénieur – dessin à main levée pour les études en architecture, etc.). Ne pas oublier d'évoquer aussi le français technique lié à certaines spécialités.

Selon les moyens humains et financiers à disposition des Etablissements, **ce tutorat a pu être réalisé soit par un ou plusieurs enseignants (50%), soit par un ou plusieurs étudiants français (27%), ou par tout autre système (23%).**

V-3- LE SUIVI PÉDAGOGIQUE 'DE TERRAIN'

Pendant 4 années, Campus France a mis en place un programme de mission « suivi pédagogique » pour rencontrer les équipes administratives et pédagogiques dans les Etablissements, mais aussi les boursiers qui jusqu'ici ne connaissaient (et pas systématiquement) que l'Espace Campus France de São Paulo pour avoir été en relation avec, et ce jusqu'avant leur départ pour la France. Comme précisé auparavant (cf. § III-4), ce sont 146 Etablissements différents qui ont accueilli au moins un (1) boursier brésilien. Cependant, chaque année, en fonction des effectifs de promotion dits 'Classiques' et 'Reoptantes', de 87 Etablissements à 150 étaient concernés. **Ce sont ainsi près de 70 Etablissements répartis dans plus de 20 villes en France qui ont reçu au moins une fois la visite de Campus France, et 25% de boursiers qui ont pu échanger et exprimer leur satisfaction, leur mécontentement, et poser tout type de questions** (cf. Tableau 8). Ce fut aussi pour Campus France l'occasion de rencontrer ces boursiers qui jusqu'ici n'existaient que par un dossier !

Promotion	Villes	Etablissements d'accueil	Effectif en boursiers
2015	La Rochelle	U de la Rochelle / CAREL de Royan	8
	Rouen	U Rouen + ESIGELEC + ENS Architecture Rouen / French in Normandy	13
	Paris (intra-muros)	ENS Architecture Paris Malaquais	2
	Saint-Etienne	U Jean Monnet de Saint-Etienne + IUT de Roanne/ CILEC	
	Paris (intra-muros)	ENS Architecture Paris Belleville	2
	Belfort Montbéliard	UT Belfort Montbéliard	
	Strasbourg	ENS Architecture Strasbourg	7
	Angers	ESAIP	4
	Paris (intra-muros)	ENS Architecture Paris Val de Seine	2
	Clermont Ferrand	Polytech'Clermont Ferrand + IFMA / centre FLEURA	10
	Paris (intra-muros)	OGFDI	9
	Paris (intra-muros)	U Paris VI	3
2014	Saint-Etienne	U Jean Monnet de Saint-Etienne + IUT de Roanne/ CILEC	58
	Orléans	U Orléans + Polytech'Orléans / CIFOP	35
	Nantes	U Nantes + ENS Architecture de Nantes + Centrale Nantes + Design Nantes	41
	Poitiers	U Poitiers	12
	Lille	Centrale Lille + ENS Architecture Paysage Lille + ENS chimie Lille + ENS Mines de Douai + ISA de Lille + Polytech'Lille + U Artois + U Valenciennes + U Littoral + U Lille 1 + U Lille 2 / International Academy	93
	Limoges	U Limoges	25
2013	Albi-Carmaux	ENS Mines Albi Carmaux	25
	Perpignan	U Perpignan	4
	Poitiers	U Poitiers	6
2012	Orléans	U Orléans + Polytech'Orléans / CIFOP	46
	Rennes	U Rennes 1 + U Rennes 2 / CIREFE	10
	Besançon	U Franche Comté + ENSMM / CLA	9
	Poitiers	U Poitiers	7
	Reims	U Reims Champagne Ardennes	4
	Metz	ENIM	8
	Lyon	U Lyon 1 + ECAM	12
	Bordeaux	U Bordeaux 1 + U Bordeaux 2 / Alliance française de Bordeaux	12
	Toulouse	U Toulouse 1 + U Toulouse 3 + EMN Albi-Carmaux + ENSAT + INSA Toulouse + ENS Architecture Toulouse / FLE	11
	Avignon	U Avignon	10
	Compiègne	UT Compiègne	19
Lille	Centrale Lille + ENS Architecture Paysage Lille + ENS chimie Lille + ENS Arts et Industries Textiles + ENS Mines de Douai + ISA de Lille + Polytech'Lille + U Artois + U Valenciennes + U Littoral + U Lille 1 + U Lille 2 + U Lille 3 / International Academy	71	
	23 villes	66 Etablissements et centres de FLE	578

Tableau 8 :
« Tour de France » des Etablissements d'accueil (*missions de suivi pédagogique*)

Un dialogue certain s'est établi avec les Etablissements et les boursiers dont le but était de rétablir quelques vérités, mais aussi de venir en aide à tout Etablissement qui pouvait rencontrer des difficultés, ou au contraire s'imprégner de toute expérience positive. Une synthèse de ces échanges sera présentée dans le Chapitre VII parce que très souvent les points de vue d'un Etablissement à un autre étaient similaires, idem pour les points de vue des boursiers.





ENS Architecture Strasbourg



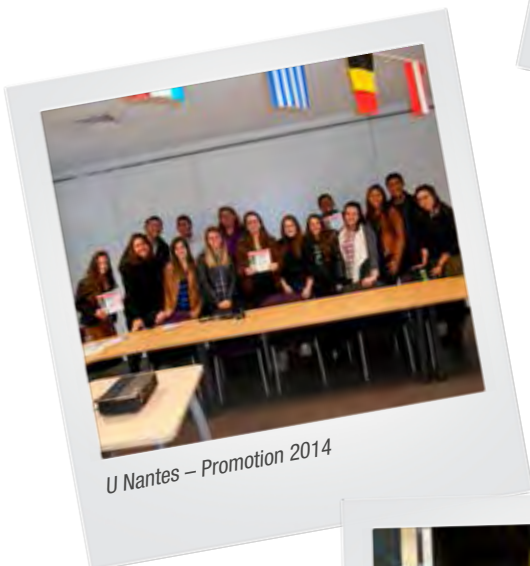
U Toulouse + ENSAT + EMN Albi Carmaux – Promotion 2014



U Saint-Etienne + IUT de Roanne – Promotion 2015



U Poitiers – Promotion 2014



U Nantes – Promotion 2014



U Lille – Promotion 2013



UT Compiègne – Promotion 2013

V-4- UNE ESTIMATION DU TAUX DE RÉUSSITE

La plateforme informatique dédiée au programme « Science sans Frontières » permet aussi aux Etablissements de saisir des informations sur la progression des boursiers pendant leur année universitaire²². Cependant, à ce jour, et malgré plusieurs relances auprès des Etablissements, toutes les informations sont loin d'être saisies, ce qui ne peut conduire, par exemple, qu'à **une estimation du taux de réussite minimaliste**. Pour rappel, l'année « sandwich » réalisée par les boursiers brésiliens devait conduire théoriquement à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS/semestre) qui, par défaut, permettent la validation de leur année.

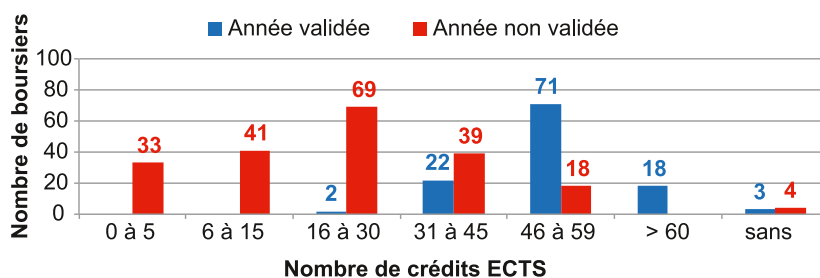


Figure 37 : Validation de l'année 'sandwich' et nombre de crédits ECTS obtenus – Promotion 2013 Classique (résultats de 320 boursiers sur un effectif de 534 boursiers renseignés par 41 Etablissements d'accueil sur 101)

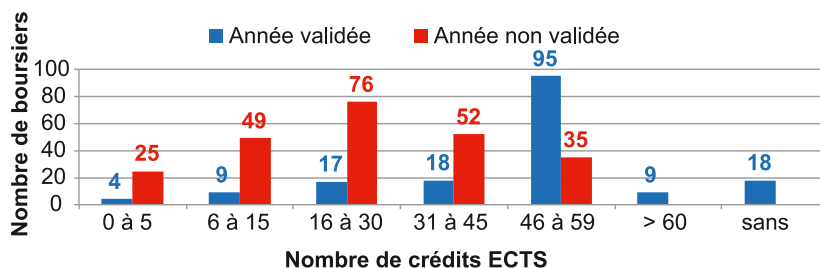


Figure 38 : Validation de l'année 'sandwich' et nombre de crédits ECTS obtenus – Promotion 2014 Classique (résultats de 407 boursiers sur un effectif de 674 boursiers renseignés par 80 Etablissements d'accueil sur 109)

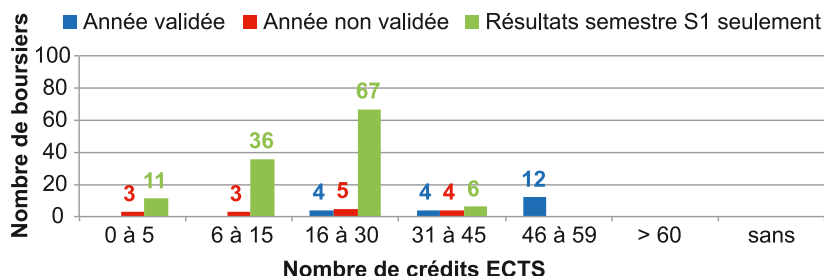


Figure 39 : Validation de l'année 'sandwich' et nombre de crédits ECTS obtenus – Promotion 2015 Classique (résultats de 155 boursiers sur un effectif de 456 boursiers renseignés par 41 Etablissements d'accueil sur 99)

22- Pour la promotion 2012, résultats non collectés puisque la plateforme informatique était en voie de développement en 2012/2013.

Pour les promotions Classiques, les informations à retenir sont les suivantes (cf. Figures 37 à 39) ;

- **le taux de réussite (soit année validée)** est fluctuant d'une promotion à l'autre, mais **serait proche de 40% pour les promotions 2013 et 2014, et chuterait à 15% pour la promotion 2015**,
- l'obtention du nombre de crédits ECTS est aussi fluctuante, mais nous pouvons constater que 56% des boursiers (promotions 2013 et 2014) obtiennent au moins 31 crédits ECTS, ce qui veut dire la moitié du nombre théorique de 60 crédits ECTS.

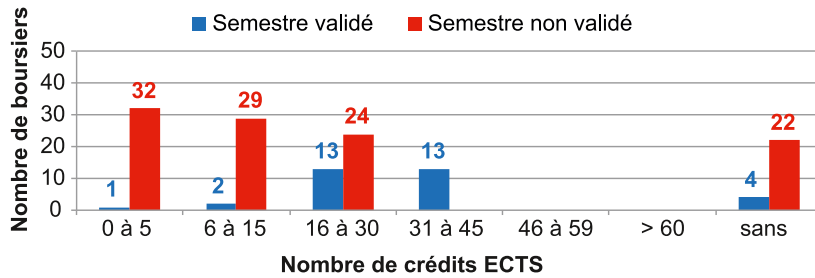


Figure 40 : Validation de l'année 'sandwich' et nombre de crédits ECTS obtenus – Promotion 2013 'Reoptantes' (résultats de 139 boursiers sur un effectif de 213 boursiers renseignés par 27 Etablissements d'accueil sur 101)

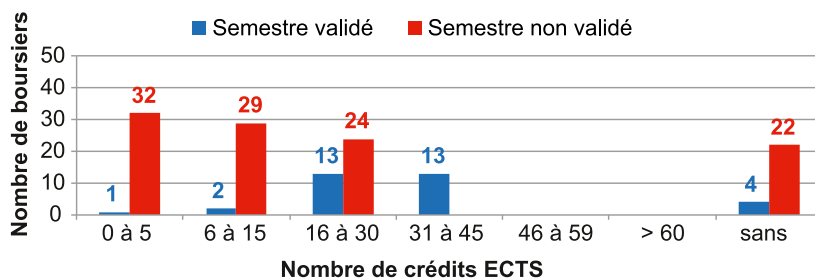


Figure 41 : Validation de l'année 'sandwich' et nombre de crédits ECTS obtenus – Promotion 2014 'Reoptantes' (résultats de 70 boursiers sur un effectif de 166 boursiers renseignés par 23 Etablissements d'accueil sur 101)

Pour les promotions 'Reoptantes', les informations à retenir sont les suivantes ;

- ▶ **le taux de réussite (soit semestre validé) est proche de 20% pour la promotion 2013 et proche de 62% pour la promotion 2014 !**
- ▶ l'obtention du nombre de crédits ECTS est très fluctuante, mais nous pouvons constater que 35% des boursiers (promotions 2013 et 2014) obtiennent plus de 30 crédits ECTS.

En étant très prudent, dans la mesure, où ces résultats ne concernent qu'une partie des promotions accueillies, **le taux de réussite estimé varierait de 15% (le plus faible) à 62% (le plus élevé)**. Plusieurs explications sont données par les Etablissements quant au nombre de crédits ECTS acquis ou pas ;

- 1) absentéisme, non présence aux examens mais aussi à ceux de rattrapage,
- 2) démission de certains boursiers en cours d'année,
- 3) certains boursiers ont choisi leurs enseignements « à la carte », et par défaut ne valident pas de semestre en entier (soit les 30 crédits ECTS),
- 4) pour les cursus en Médecine, le système LMD ne s'applique pas en tant que tel. De nombreux boursiers ont plus effectué de stages en milieu hospitalier que de cours académiques, et les stages ne permettent pas l'obtention de crédits ECTS.

Néanmoins, les Etablissements estiment à **75% satisfaisante voire très satisfaisante l'assiduité des boursiers dits 'Classiques' contre 65% pour les boursiers dits 'Reoptantes'** (cf. Figures 42 et 43).

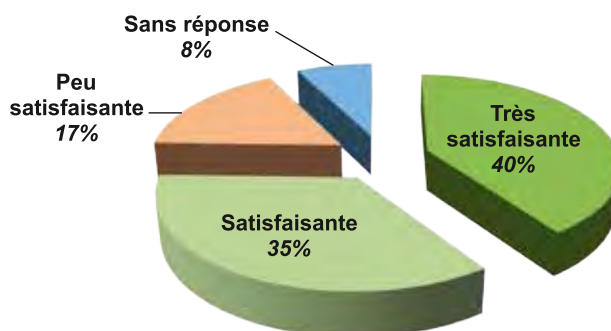


Figure 42 :
Assiduité des boursiers dits 'Classiques' pendant leur année universitaire
(Promotions 2013, 2014 et 2015)

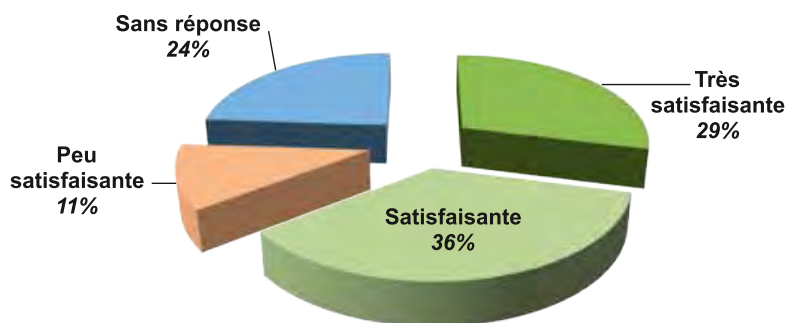


Figure 43 :
Assiduité des boursiers dits 'Reoptantes' pendant leur année universitaire
(Promotions 2013 et 2014)

« Il faut vous expliquer que j'ai obtenu plus de 30 ECTS/ semestre, mais mon université au Brésil n'a pas considéré possible de valider le semestre. Elle considère que pour valider, il y a besoin d'avoir un curriculum extrêmement compatible. Mais je considère que même sans la validation, mon séjour d'études a été positif et j'ai beaucoup appris. »

Ana Carina Peres Ferreira dos Santos
Université de Bordeaux
(Médecine)
Promotion 2013

D'après l'enquête lancée auprès des Etablissements, plus de **8 Etablissements sur 10 jugent que l'assiduité des boursiers ainsi que leur implication, leur intégration est satisfaisante voire très satisfaisante. Au niveau de l'estimation du taux de réussite, près de 4 Etablissements sur 10 estiment qu'il serait compris entre 75% et 100%. Quant aux boursiers interrogés directement, 51% déclarent avoir validé leur année ou semestre.**

Une des principales difficultés à comprendre par les boursiers brésiliens, est que la formation qui leur a été proposée n'était pas un programme « à la carte », et qu'ils devaient suivre l'intégralité des cours, même si parfois des cours avaient déjà été enseignés au Brésil, ou au contraire même si parfois les cours proposés étaient bien différents de ceux du Brésil. Cependant, certains Etablissements français ont aussi laissé le choix aux boursiers sur les enseignements nécessaires à leur cursus, etc. Par contre, la reconnaissance de leurs études en France par leur université brésilienne d'origine est très aléatoire, et c'est une des principales critiques du programme « Science sans Frontières » par tous les Etablissements recruteurs.

Ce qui est important de souligner aussi est que même si une grande partie des boursiers n'a pas validé son semestre et/ou son année universitaire, et que son parcours d'études n'est pas reconnu au Brésil, c'est l'expérience vécue qui est à retenir !

Ainsi, **89% des boursiers brésiliens sont globalement satisfaits de leur séjour en France, et plus de 90% auraient souhaité prolonger la durée de leur séjour ou envisagent de revenir en France** que ce soit dans le cadre d'études ou pour une expérience professionnelle (cf. Figure 44) pour plus de 71% d'entre-eux.

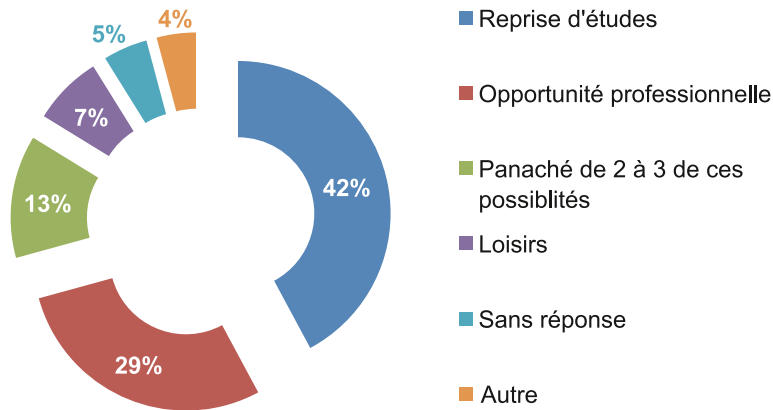


Figure 44 :
Finalité d'une prolongation de séjour en France

93% des boursiers interrogés recommanderaient aussi cette expérience à leur entourage.

Au niveau des Etablissements, **63% des boursiers ont émis le vœu de poursuivre des études en Master ou en Doctorat, et 55% des Etablissements ont gardé des liens avec certains boursiers par le biais des réseaux d'anciens, ou de France Alumni, ou d'échanges plus directs.**



6

LES STAGES COMME SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE DES CURSUS

La visite d'Etat du Président de la République française, M. François HOLLANDE, au Brésil, les 12 et 13 décembre 2013 (Brasilia et Sao Paulo), a donné lieu à la signature de plusieurs déclarations d'intentions, dont une réservée au **développement de l'affichage des propositions de stage offertes aux étudiants boursiers brésiliens** du Programme « Science sans Frontières », dans le cadre de leur séjour d'études en France. Ce programme national de bourses d'études à l'étranger a pour objectif l'augmentation des initiatives dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'innovation et de la compétitivité à travers la mobilité internationale d'étudiants. L'accomplissement d'un stage en entreprise ou en laboratoire, favorisant la valorisation des savoir-faire scientifiques en milieu industriel, a donc naturellement constitué un volet à part entière du programme.

La mise en application de la déclaration a été confiée à M. Jean-Charles NAOURI, Président du groupe Casino et nommé Représentant spécial du Ministre des Affaires étrangères pour les Relations économiques avec le Brésil. Le groupe Casino a entièrement piloté la collecte, auprès des entreprises françaises (grands groupes, mais aussi ETI/PME, sur l'ensemble du territoire national), des offres de stages.

Ces offres ont été rendues visibles et diffusées sur une plateforme dédiée, développée par Campus France, et ouverte le 15 avril 2014 : <http://csf-stages.campusfrance.org>.



VI-1- LE PROFIL DES BOURSIERS/STAGIAIRES BRÉSILIENS ET CONDITIONS DE RÉALISATION DE STAGE

La majorité des formations proposées aux boursiers brésiliens ne prévoit pas systématiquement la réalisation d'un stage - dit 'obligatoire' - et permettant l'obtention de crédits (ECTS). Cette opportunité a été plus largement donnée aux boursiers admis en Licence professionnelle ou en Master M1. Néanmoins, en vue de pallier l'absence de stage intégré au cursus pédagogique, les établissements d'enseignement supérieur d'accueil ont été incités à autoriser – dans la mesure du possible - la réalisation d'un stage facultatif à l'issue de la formation, pendant la période estivale et jusqu'au 30 septembre de l'année n+1, date limite²³. Dans ce cas, la CAPES s'est engagée à proroger la bourse au-delà des 12 mois initialement prévus, sur présentation d'une **convention de stage** signée par toutes les parties (et sous réserve des résultats académiques obtenus et de l'accord de l'université brésilienne d'origine du boursier²⁴).

23- Après cette date, la réinscription des boursiers dans les établissements étaient souvent exigée.

24- Les boursiers ont, dans ce cas, justifié des démarches de renouvellement de visa, chaque fois que nécessaire.

VI-2- LES CONVENTIONS DE STAGE

LES EXEMPLES DE CAS RÉELS

Pour illustrer ce volet 'Stages', nous avons choisi de présenter le travail réalisé sur 3 promotions - **à partir de la lecture des conventions de stage reçues** - sachant que notre manière de procéder avec le groupe Casino a évolué chaque année.

VI-2-a- Exemple des boursiers de la promotion 2013

(boursiers classiques et reoptantes : année académique 2013/2014)

Dans cette perspective de prorogation de bourses, **128 boursiers (sur une promotion de 713 boursiers²⁵, soit 18%)** nous ont fait parvenir leur convention de stage (la procédure fixée en accord avec la CAPES prévoyait un examen de conformité du document), et ont demandé une prorogation de bourse pour la réalisation d'un stage obligatoire ou facultatif, au-delà du 30 juin et jusqu'au 30 septembre de l'année n+1 date-limite.

A la lecture des 128 conventions de stages transmises par les boursiers à Campus France, nous notons que :

- ▶ 68% d'entre eux étaient inscrits dans une formation de niveau Master 1,
- ▶ 54% de ces boursiers ont suivi une formation dans une grande école d'ingénieurs (46% dans une université) ;
- ▶ **70% d'entre eux ont réalisé un stage en entreprise** (60% dans une ETI/PME et 40% dans un grand groupe ou filiale) et **30% dans un laboratoire ou organisme de recherche public** (cf. Annexe 5) ;
- ▶ **45% ont réalisé un stage d'une durée de 4 à 6 mois** (26% de 0 à 2 mois et 29% de 2 à 4 mois) ;
- ▶ **55% ont déménagé** (changement de région) pour pouvoir réaliser leur stage.

Par ailleurs, d'après une enquête menée, entre autres, auprès de ces 128 boursiers concernés (échantillon de 47 boursiers ayant répondu à cette enquête), **l'accompagnement assuré par l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil (bureau des stages, forums de recrutement organisés par les établissements, réseau de contacts des responsables pédagogiques), demeure le moyen le plus efficace de trouver un stage**. D'après cette même enquête, la recherche du stage (qu'il soit facultatif ou obligatoire) est considérée comme un exercice 'difficile', voire 'très difficile', et la création d'outils de mise en relation avec les entreprises est tout à fait souhaitable et souhaitée par des boursiers qui rendent largement compte de l'intérêt qu'a constitué l'expérience en milieu industriel²⁶.

VI-2-b- Exemple des boursiers de la promotion 2015 : année académique 2015/2016

Pour la dernière année d'existence de ce programme (et sans partenariat cette fois-ci avec le groupe Casino), Campus France a continué de recevoir les conventions de stage des boursiers en vue d'adresser à la CAPES une demande de prorogation de bourses. A la lecture des **67 conventions²⁷ de stages transmises** par les boursiers à Campus France, nous retenons que :

- ▶ 69% d'entre eux étaient inscrits dans une formation de niveau Master 1,
- ▶ 57% de ces boursiers ont suivi une formation dans une grande école d'ingénieurs (43% dans une université) ;
- ▶ **82% d'entre eux ont réalisé un stage en entreprise et 18% dans un laboratoire ou organisme de recherche public** (cf. Annexe 6) ;
- ▶ **82% ont réalisé un stage d'une durée de 4 à 6 mois** et 18% de 1 à 2 mois ;
- ▶ **68% ont déménagé** (changement de région) pour pouvoir réaliser leur stage. Un boursier a même réalisé son stage au Pays-Bas !



25- Promotion 2013 : 747 boursiers placés, mais 713 arrivés en France finalement et toujours présents après au semestre S2 de l'année 2013/2014.

26- Les boursiers ont rédigé de nombreux commentaires soulignant les aspects positifs liés à cette expérience : apport culturel, approfondissement des connaissances acquises dans leur domaine d'études, performance linguistique, accueil et accompagnement mis en place par les équipes et collègues, etc.

27- Promotion 2015 : 456 boursiers placés.

En résumé, l'exploitation des conventions de stage, convergent vers les mêmes données (boursiers de Master M1 en stages en entreprises majoritairement pour une durée supérieure à 6 mois). Et il faut préciser aussi que pour les candidats qui malheureusement n'ont pas abouti dans leur recherche de stages en milieu industriel, bien souvent les universités leur ont proposé un stage dans un laboratoire de recherche en son sein mais d'une durée inférieure à 2 mois pour éviter de devoir verser au boursier une gratification financière.

VI-3- UN OUTIL DÉDIÉ : LA PLATEFORME D'OFFRES DE STAGES « SCIENCE SANS FRONTIÈRES »

En vue de permettre au plus grand nombre de boursiers de bénéficier d'une expérience professionnelle (stage) en entreprise ou en laboratoire, en France, durant la durée de leur séjour, Campus France et le Groupe Casino ont donc entrepris conjointement de créer et animer une plateforme d'offres de stages dédiée exclusivement à ce public brésilien : <http://csf-stages.campusfrance.org/>.

VI-3-a- Sa description et son mode de fonctionnement

Le portail, lancé le 15 avril 2014, visait à faciliter l'accès aux propositions de stage offertes exclusivement à l'attention des boursiers brésiliens, ainsi que permettre aux entreprises d'approcher les étudiants selon les profils de leur intérêt. Des critères (villes, domaines d'études, niveaux de formation, etc.) ont ouvert la possibilité de paramétrer une recherche au plus près de la demande, des besoins et des contraintes (notamment géographiques). Des informations, concernant - entre autres - la législation des stages, ont fait l'objet de rubriques dédiées, et un lien renvoyant vers le site de l'Ambassade du Brésil en France²⁸ (qui procède depuis 2013 à un travail de recensement de nombreuses offres de stage) a été activé sur la page principale.



Figure 45 :
Vue d'écran de la plateforme offres de stage :
<http://csf-stages.campusfrance.org/>

Ce portail s'adresse à tous les boursiers du programme : Brafitec, Brafagri, ainsi que ceux dont Campus France assure le placement et le suivi (747 boursiers en 2013/2014). Pour ces derniers seulement, les dossiers déjà disponibles sur la plateforme du programme (<http://www.csf.campusfrance.org/fr>) ont été automatiquement transférés sur cette nouvelle plateforme de stage : ces boursiers ont simplement été invités à compléter leur dossier (CV et lettre de motivation notamment)²⁹. Les boursiers Brafitec et Brafagri ont, pour leur part, la possibilité d'ouvrir un compte et renseigner un dossier complet³⁰. Pour sa première mise en service, cette plateforme informatique a permis que :

- ▶ **34 entreprises soient présentes** (cf. Annexe 7),
- ▶ **118 offres publiées**,
- ▶ 177 profils d'étudiants boursiers du programme créés,
- ▶ **465 candidatures de boursiers envoyées**.

Le Groupe Casino a rempli sa mission d'identification et de relai auprès des entreprises susceptibles d'offrir des stages adaptés au profil des étudiants (conformément aux champs disciplinaires prioritaires définis par le Gouvernement brésilien pour ce programme) et aux conditions préalablement négociées et privilégiant les stages 'courts' (de 3 ou 4 mois, pendant la période estivale et jusqu'au 30 septembre 2014). A l'instar des sites de recrutement, les entreprises ont été invitées à saisir elles-mêmes leurs offres (avec l'aide de l'administrateur, le cas échéant) et assurer leur suivi (suivi allégé au maximum afin de faciliter la gestion des offres).

VI-3-b- Ses limites et les perspectives à envisager

Le projet de création d'une plateforme de stage dédiée, évoqué pour la première fois au mois de décembre 2013, a été développé tout au long du premier trimestre de l'année 2014. Son lancement, au mois d'avril 2014, n'a donc pas contribué à faciliter la recherche de stages 'obligatoires', réalisés bien souvent au cours du 2^e semestre de l'année universitaire. De fait, comme expliqué précédemment, ce portail avait pour objectif de proposer des offres aux boursiers en recherche de stages 'courts' et facultatifs (d'été), dont nous savons qu'ils présentent moins d'intérêt pour les entreprises.

Les 177 boursiers ayant répondu positivement à cette proposition et créé un compte en ligne ont largement candidaté (465 candidatures envoyées), en réponse aux 118 offres disponibles, dans toute la France, et dans des secteurs variés. **Toutefois, l'adéquation entre l'offre et la demande n'a été que partiellement satisfaisante**, notamment au vu du profil des boursiers et des secteurs d'activités des entreprises représentés : 15% des inscrits ont suivi une formation dans le champ des 'Industries créatives' (architecture et urbanisme, Design, Mode), pour lequel peu ou pas d'offres ont été collectées ; les boursiers issues des sciences biologiques/écologie/agronomie (soit 15% des inscrits) n'ont pas trouvé de stages correspondant à leur projet sur cette plateforme. Par ailleurs, les candidatures rendent compte d'une préparation inégale face à la 'recherche de stage' ; outre l'inadéquation profil/offre, certains des champs libres (commentaires, motivations) mettent en perspective certaines maladresses (de langage notamment) ou ne répondent que très partiellement aux exigences de l'exercice.

La correspondance entre la localisation des entreprises et celle des boursiers (localisation de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur d'accueil) a pu constituer un obstacle supplémentaire. Il est en effet souhaitable que les boursiers poursuivent leur séjour dans leur ville de résidence, notamment pour pouvoir faciliter la participation aux entretiens et éviter les difficultés que pose la recherche d'un nouveau logement.

29- Les 713 boursiers 'CSF' (GSE) ont reçu un courriel les invitant à compléter un dossier en ligne sur cette plateforme.

30- 14 boursiers 'Brafitec' ont créé un compte.

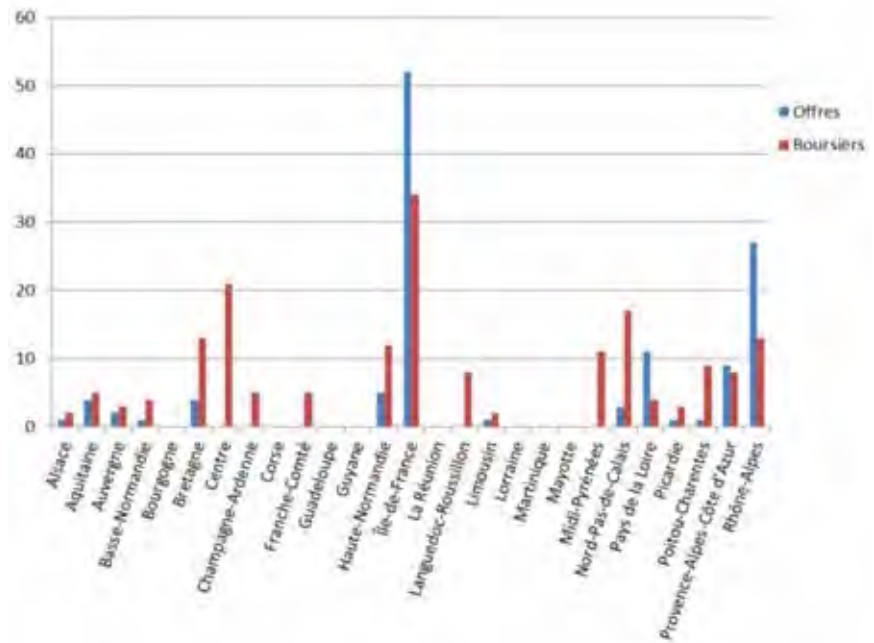


Figure 46 : Comparaison entre les nombres d'offres de stage (118) et de boursiers (177) ayant répondu positivement à une offre de stages (Promotion 2014)

Pour finir, une décision de la CAPES – dont Campus France a été informée le 6 juin 2014 - de n'accorder plus aucune prorogation de bourses aux demandes survenues après cette date, a entraîné le renoncement de plusieurs boursiers, bien qu'engagés dans un processus de recrutement, à finaliser leur projet. Cette décision unilatérale tardive a provoqué une forte déception auprès de plusieurs entreprises contactées quant à la décision des boursiers de ne pas donner suite à une procédure de recrutement longue, ayant largement mobilisé leurs services : sentiment aussi partagé par les boursiers mécontents de cette décision, alors même que tous leurs efforts investis depuis plusieurs mois allaient dans le sens de la réalisation d'un stage d'été.

Ainsi, pour l'année universitaire 2014/2015, Campus France et le groupe Casino décident d'établir une nouvelle procédure (très tardive dans le temps en comparaison avec celle établie en 2013) et pour tout boursier se déclarant en difficulté de trouver un stage, une offre ciblée lui est proposée. Ce sont ainsi, **60 offres de stage par des ETI/PME** qui ont pu être proposées, malheureusement seulement un tiers des boursiers (soit 22) y répondront favorablement pour différentes raisons : délai tardif de la confirmation de stage, autre proposition de stage reçue par le candidat, problème du changement de ville par défaut de logement, gratification du stage estimée non suffisante par les boursiers, etc.



VI-4- LE FORUM STAGES – PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES »

L'Agence Campus France et l'Ambassade du Brésil ont organisé le 23 octobre 2015 à Paris la **seconde édition du « Forum des Stages – Programme Science sans Frontières »** à l'attention des boursiers du Gouvernement brésilien.

Les entreprises Atos, Imerys, L'Oréal, Renault, Saint-Gobain, Solvay, Valéo, I2EN (Areva, Edf, Engie), Beijaflore, Holy-dis, SNCF, Thales Alenia Space, Airbus, et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, ont répondu à l'invitation du Brésil – à l'origine de cette initiative et de l'organisation de sa première (1^{ère}) édition, en 2014 – et de Campus France.

La journée a été inaugurée par M. Paulo CAMPOS, Ambassadeur du Brésil en France, et Mme Béatrice KHAIAT, Directrice Générale de Campus France.

Comme en 2014, l'opération a remporté un vif succès auprès du public visé : **plus de 500 boursiers venus de toute la France** ont rencontré les recruteurs des **14 entreprises représentées**. Des ateliers consacrés à la rédaction du CV et de la lettre de motivation ont été proposés tout au long de la journée, ainsi qu'une présentation de la plateforme « Alumni ».



VI-5- DE LA DIFFICULTÉ DE CHERCHER ET DE RÉALISER UN STAGE

Pour rappel, tous les résultats présentés dans ce paragraphe font référence aux 751 boursiers (sur 1 343) qui ont répondu à nos enquêtes (cf. *Focus sur la Méthodologie dans le Préambule*).

Pour 44% des boursiers, ils ont eu l'opportunité de réaliser un stage qu'ils soient en études de niveau Master M1 (56%) > Licence L3 (39%) > Licence L2 (5%). **Ce stage était de nature 'obligatoire' dans leur cursus universitaire pour 71% d'entre-eux**. La durée des stages est majoritairement d'au moins 2 mois (cf. *Figure 47*) mais restant inférieure à 6 mois.

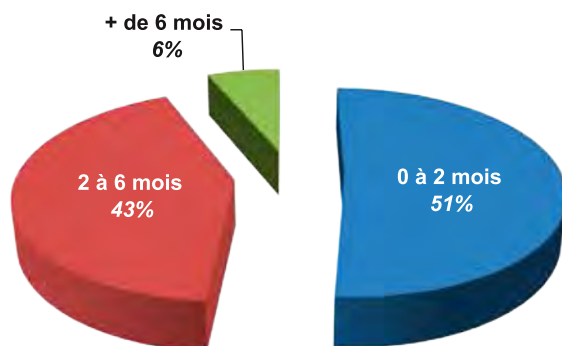


Figure 47 : Répartition des durées de stage pour les stages dits 'obligatoires'

Ce n'est pas surprenant parce que la maquette des cours en niveaux Master M1 ou en Licence est prévue ainsi, mais s'ajoute aussi à cela un point législatif français qui oblique toute entité qui propose un stage à une personne de le gratifier dès lors que la durée excède les 2 mois. Sachant aussi que même si une gratification est obligatoire, un bon nombre d'entreprises préfère former un stagiaire sur une longue durée que sur une courte (cf. § VI-3-b).

« Les stages ont été la meilleure partie de ma croissance académique. J'ai pu parler en français et apprendre la médecine dans le même temps. Je suis restée avec les étudiants françaises, qui m'ont beaucoup aidée, les internes et aussi les médecins. J'ai pu faire des consultations, quelques examens et aussi voir des chirurgies. J'ai pu connaître le fonctionnement du système de santé française et j'ai appris beaucoup avec ça. »

Leticia Quitz de Andrade Cores

Univ. de Caën (Médecine) (Promo. 2014 - L - Stage obligatoire - 2 mois < Durée < 6 mois obligatoire

Quelques témoignages de boursiers qui ont réalisé un stage

« Les stages médicaux sont bien comme formation. Même en étant un étudiant étranger, j'ai pu faire le même boulot que les externes français, sans distinction. »

Evandro Tito Oliveira

Univ. de Lyon 1 (Médecine)
(Promo. 2013 - M1 - Stage obligatoire - 2 mois < Durée < 6 mois)

« Au début, comme je suis brésilien, pour trouver un stage était un peu difficile, parce que parfois j'ai des difficultés par rapport à la langue et je n'arrive pas à exprimer tout ce que je veux, cependant, j'ai eu de la chance d'avoir toujours des personnes qu'ont eu de la patience avec moi et qui m'ont beaucoup aidé. Par rapport au stage, c'est une expérience unique, qui a fait mon séjour en France beaucoup plus mieux, j'ai pu apprendre plus et j'ai eu de la pratique en travaillant sur un chantier. »

Tiago Silva Cunha

ENS Mines Douai (Génie civil)
(Promo. 2014 - M1 - Stage facultatif
2 mois < Durée < 6 mois

« J'ai réussi mon stage grâce à la formation académique et professionnelle que j'avais avant de venir en France. Le stage a été la chose la plus importante pour moi pendant mon séjour en France, grâce à ça j'ai beaucoup amélioré mon français et j'ai pu mettre en pratique mes connaissances d'ingénierie. »

Gabriel Mendes Carvalho
ENS Mines Albi-Carmaux
(Matériaux avancés) (Promo. 2013 – M1 – Stage facultatif – 0 mois < Durée < 3 mois

« Le stage était génial. C'est dommage qu'il était moins de 2 mois. Mais il était super intéressant et dans le domaine que j'attendais. »

Karina Kelly Fiaux do Nascimento
Univ. Orléans (SVT – Biologie moléculaire et cellulaire (Promo. 2013 – L3 – Stage facultatif – 2 mois < Durée < 6 mois)

Cependant, **parmi les stages obligatoires à réaliser, 10% des boursiers n'ont pu le réaliser parce qu'ils n'en ont pas trouvé**. Dans ce cas, par défaut, leur année universitaire n'a pu être validée. Les principales difficultés évoquées par les boursiers sont les suivantes :

- ▶ période du stage principalement en juillet et en août après le cursus académique, donc après les 12 mois de bourses accordés pas la CAPES,
- ▶ domaine d'études tel que les études en architecture, ou les durées de stage sont supérieures à 2 mois,
- ▶ réalisation d'une grande quantité de lettres de motivation qui restent sans réponse. Cela engendre une frustration et une démotivation,
- ▶ problème de la maîtrise du français à l'oral pour passer un entretien de 'visu' ou par téléphone,
- ▶ formation au Brésil différente de celle acquise en France ce qui peut être délicat pour un industriel,
- ▶ certaines entreprises préfèrent des stagiaires avec une plus grande expérience...

Les boursiers, à près de 67%, soulignent l'aide que leur Etablissement d'accueil a pu leur apporter, cependant, plus d'**1 boursier sur 2** précise que cette recherche est **plutôt difficile voire très difficile** (cf. Figure 48).

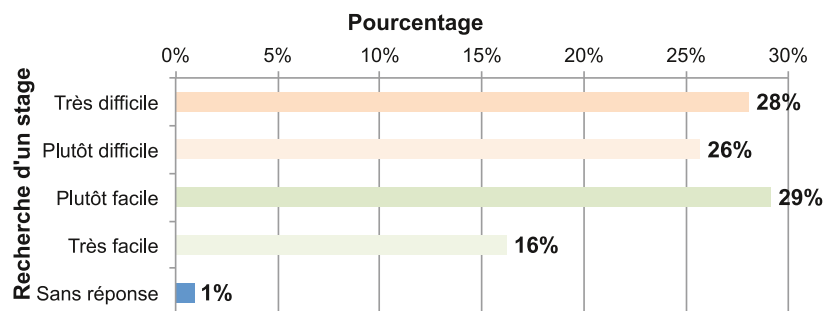


Figure 48 :
Evaluation de la difficulté à rechercher un stage par les boursiers

En conclusion, nous pouvons dire que la recherche d'un stage par un boursier brésilien fait partie intégrante de son cursus universitaire, et est bien souvent assimilée à un exercice pédagogique puisque les Etablissements prévoient des modules de rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, de la tenue d'un entretien avec un recruteur etc., au même titre que pour un étudiant français. Si bien souvent les stages sont prévus dans la maquette de cours (stages dits 'obligatoires'), **ils peuvent être aussi de nature facultative : près de 1 boursier sur 3 a délibérément choisi d'en réaliser un même si l'Etablissement ne l'imposait pas**. C'est dire la forte motivation de ces boursiers pour obtenir une expérience en milieu professionnel !



VII

LES ENSEIGNEMENTS À RETENIR ET QUELQUES PRÉCONISATIONS POUR LE FUTUR

Ce dernier chapitre ne se veut pas exhaustif mais présente une synthèse des divers enseignements et réflexions émis par toutes les parties concernées par le programme « Science sans Frontières » en France lors des enquêtes et des missions de suivi pédagogique, et qui peut même s'étendre aux pays européens partenaires du projet ALISIOS³¹.

VII-1- AVOIR UN CONTACT AVEC L'UNIVERSITÉ D'ORIGINE DU BOURSIER BRÉSILIEN

Les Etablissements ont sélectionné les boursiers sur dossier de candidature selon leurs propres critères de sélection, sans parfois bien comprendre le niveau réel d'études du boursier, le contenu des cours suivis par le boursier au Brésil, son projet d'études en France, son projet professionnel et avec un minimum d'informations sur l'Université dont était issu le boursier. Face à ces interrogations et pour être sûrs de leur sélection, **14% des Etablissements ont toujours sélectionné des boursiers dépendant d'Universités brésiliennes avec lesquelles un accord de coopération existait** (cf. Figure 49) même si initialement ce programme était pour créer de nouvelles coopérations entre Etablissements qui ne se connaissaient pas.

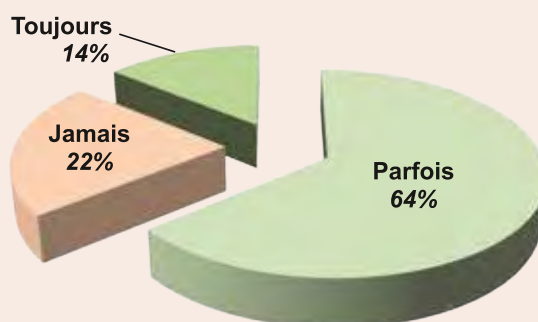


Figure 49 :
Recrutement des boursiers brésiliens inscrits dans des universités brésiliennes partenaires de l'Etablissement français

31- Le projet européen ALISIOS (Academic Links and Strategies for the Internationalization of the HE Sector) est un projet européen Erasmus Mundus Action 3 porté par 8 organisations européennes et brésiliennes, visant essentiellement à renforcer le dialogue politique et la coopération institutionnelle entre l'Union Européenne et le Brésil dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il promeut pour cela la création d'espaces de dialogue favorisant une réflexion commune sur le rôle de la mobilité dans la coopération internationale, notamment à la lumière des opportunités offertes par le programme brésiliens « Science sans Frontières ». Plusieurs conférences/séminaires ont été réalisés depuis son lancement, ainsi que diverses publications écrites. Pour plus d'informations sur les partenaires, le projet, les manifestations organisées et la communication produite : <http://alios-project.eu/>

Le fait de posséder un accord de coopération entre 2 entités permet, par défaut, que l'Université d'origine brésilienne s'implique dans la sélection du boursier tout comme l'Etablissement français d'accueil. C'est une sélection/orientation conjointe, et les étudiants ne sont plus de simples 'free-movers'. Malheureusement, cela n'a pas été le cas et ce 'non-contact' a réellement été ressenti comme un handicap de premier plan. A ce titre, **près de 70% des Etablissements d'accueil précisent ne pas avoir signé de nouveaux accords de coopération**, alors que leur premier souhait était celui-ci aussi, tout comme celui du gouvernement brésilien qui était de développer à grande échelle la coopération universitaire en dehors des programmes de coopération tels que Brafitec ou Brafagri.

VII-2- RÉDIGER UN CONTRAT D'ÉTUDES ET AIDER À LA RECONNAISSANCE DU SÉJOUR D'ÉTUDES

Pour la gestion de leur mobilité entrante, les Etablissements ont l'habitude d'établir des contrats d'études (*'learning agreement'*) où sont précisés les matières à suivre par le boursier ainsi que le nombre de crédits ECTS espérés, ce qui permet ainsi un meilleur suivi des études et d'établir précisément son parcours d'études. Seulement, **3 Etablissements français sur 10 ont établi systématiquement un contrat d'études signé de fait par l'Université d'origine** (cf. Figure 50).

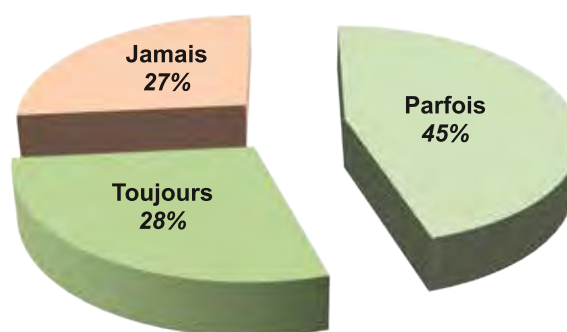


Figure 50 :
Etablissement de contrat d'études avec les universités brésiliennes d'origine

Ceci n'a pu se faire que lorsque l'interlocuteur brésilien était parfaitement identifié, et avait la volonté de signer un *'learning agreement'*. Au final, très peu d'Universités brésiliennes se sont senties concernées par cet acte de signature ! Ce qui n'a pas été sans incidence sur la reconnaissance du séjour d'études du boursier en France et son passage en année (ou semestre) supérieure. Ce thème a largement été débattu lors d'un séminaire « ALISIOS » à la FAUBAI en 2015 à Cuiabá. Plusieurs Universités brésiliennes ayant clairement déclaré qu'elles étaient responsables d'avoir créé des étudiants 'frustrés', et que le système brésilien devait faire en sorte que le relationnel et la communication entre les services des Relations Internationales et de la Scolarité devaient s'améliorer pour qualifier et quantifier cette expérience à l'international.

Il est évident aussi que tout accord de coopération mis en application induit que l'Université brésilienne s'implique plus dans la scolarité de son étudiant et permet de renforcer l'assiduité du boursier en cours puisqu'un enjeu existe réellement et qu'il est posé dès le départ. Le boursier n'a pas le choix et doit réussir ses études en France.

VII-3- PROPOSER UNE FORMATION LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (DELFB1 MINIMUM + DELFB2 AUSSI)

L'apprentissage de la langue française au Brésil avant le départ vers la France, et la formation linguistique en France en juillet et en août avant la rentrée de septembre est indispensable et essentielle à la réussite de l'étudiant qui doit posséder déjà un niveau DELFB1, et pas juste un niveau DELFB2 (comme cela a été majoritairement le cas pour les premières promotions de boursiers).

Au cours des différents échanges avec les boursiers possédant déjà un niveau avancé (DELF B2), ces derniers ont émis le regret de n'être arrivés en France qu'au mois de septembre pour commencer leur formation universitaire. A l'instar des boursiers possédant un niveau DELFB1 (et par conséquent arrivés en France en juillet), ils auraient aimé bénéficier d'un sas linguistique estival pour s'adapter en douceur à leur nouvelle vie et à ce nouveau rythme à prendre, et éventuellement se sentir appartenir à un groupe d'étudiants. Tout s'est enchaîné très vite (voire trop vite) pour certains d'entre-eux !

VII-4- METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DU BOURSIER (TUTORAT À PÉRENNISER)

La mise en place de tutorat par les Etablissements français n'a pas systématiquement été réalisée de manière égale et homogène, bien que le tutorat demeure un gage de réussite pour les boursiers qui se sentent ainsi mieux accompagnés/soutenus que tout autre étudiant, aussi bien dans sa vie universitaire que dans sa vie de tous les jours. Son insertion dans ce nouveau système, dans cette nouvelle culture, etc. est d'autant plus facilitée. Pour les Etablissements, c'est aussi un souci d'organisation d'autant plus facile à mettre en place, si un groupe d'étudiants est présent (économie d'échelle, en réalité). C'est une assistance à prévoir toute l'année, et pendant tout le cursus du boursier mais en mode dégressif (volume horaire) en fonction de son évolution académique. Plusieurs systèmes ont été proposés en fonction des moyens humains et financiers dont disposaient les Etablissements, et plusieurs idées sont à retenir pour la mise en place d'un tutorat :

- ▶ étudiants français dans le même cursus (ou différent) de celui des boursiers brésiliens, sur la base du volontariat ou d'un recrutement. Typiquement, dans ce dernier cas, un étudiant français qui aura une mobilité obligatoire a réalisé au Brésil,
- ▶ professeurs, jeunes doctorants mobilisés pour des heures collectives de tutorat selon la taille du groupe,
- ▶ association des étudiants, bureau des élèves,
- ▶ gratification financière pour les tuteurs,
- ▶ attribution de crédits ECTS pour les tuteurs dans le sens où cet encadrement fait partie d'un module de 'gestion de projets', 'projet sociétal', etc.

Campus France, a assuré, auprès de certains Etablissements, un rôle de conseil et d'expertise pour les aider à la mise en place de ces heures de tutorat, en fonction des possibilités existantes ou pas.

VII-5- RÉALISER UN STAGE (DANS LA MESURE DU POSSIBLE ET SOUS CONDITIONS)

Dans les formations proposées, toutes ne disposaient pas d'un stage obligatoire à réaliser, et pourtant plusieurs boursiers ont privilégié le fait de réaliser un stage plutôt que de suivre les cours, ce qui explique dans certains cas une assiduité réduite. Cependant, le contexte et la conjoncture actuels font que rechercher et trouver un stage est de plus en plus complexe : et les étudiants français sont aussi concernés par cette difficile recherche ! A noter aussi que les industriels français privilégient nettement les stages longs de 6 mois et surtout en fin de Master (année du M2 en général). C'est pourquoi, certains Etablissements ont proposé des stages de recherche appliquée en laboratoire universitaire pour que le boursier brésilien puisse avoir cette expérience pratique. Cependant, ne réaliser qu'un stage, ou remplacer un semestre de cours par un semestre de stage est impossible par les Etablissements.

VII-6- MIEUX PRÉPARER LES BOURSIERS AU DÉPART

Il est apparu aussi que dans certains cas les boursiers n'étaient pas préparés, et/ou ne s'étaient pas préparés au départ. Ainsi, du jour au lendemain, quand ils ont reçu l'attestation de placement délivrée par Campus France plus les documents propres à la CAPES, leur souhait/rêve approchait à grands pas, mais plusieurs d'entre-eux n'avaient pas envisagé ce que voulait dire ;

- ▶ se séparer de sa famille,
- ▶ voyager seul à l'étranger,
- ▶ maîtriser le français avec un niveau intermédiaire,
- ▶ intégrer un nouveau type d'enseignement,
- ▶ ne pas choisir sa formation, ni ses cours,
- ▶ ne pas être dans un programme 'à la carte'
- ▶ gérer seul son budget,
- ▶ effectuer toutes les démarches administratives (d'un point de vue académique ou personnel),
- ▶ respecter le règlement intérieur d'un Etablissement,
- ▶ avoir un comportement exemplaire envers les professeurs mais aussi de tout autre public (personnel administratif) de tout autre organisme (CROUS...),
- ▶ être présent en cours,
- ▶ informer autrui en cas de problème ou pas,
- ▶ réussir ces examens même si l'année n'est pas diplômante,
- ▶ gérer le temps,
- ▶ affronter des saisons,
- ▶ etc.

Campus France organise de plus en plus avec ses Espaces dans le monde des séminaires de préparation au départ pour que les étudiants prennent encore plus conscience de ce qu'ils vivront dans quelques mois, quelques semaines, voire quelques jours. C'est certainement une évolution dans les missions des Espaces Campus France qui devra être prise en compte.

VII-7- QUE SIGNIFIE 'PLACER' DES BOURSIERS ? EST-CE LA BONNE MÉTHODOLOGIE ?

La méthodologie appliquée pour le 'placement' a largement été détaillée dans le chapitre I mais il est vrai que Campus France travaille aujourd'hui sur la réalisation d'une nouvelle plateforme informatique plus complète que celle utilisée jusqu'ici (qui était un prototype) pour certainement permettre au boursier de faire son propre choix sur les offres déposées par les Etablissements (adéquation entre l'offre et son parcours universitaire).

Le programme « Science sans Frontières » a été un programme-pilote pour Campus France qui s'est confronté à la notion de « placement ». La méthodologie actuelle est plus que perfectible, et Campus France se réserve le droit d'agir avec plus de pragmatisme aux yeux des Etablissements mais aussi des boursiers.

VII-8- AFFICHER DES QUOTAS EN NOMBRE DE BOURSIERS EN FONCTION DE LEURS DISCIPLINES

Les effectifs en termes de nombre de boursiers ont été très importants en 4 années, et en fonction des disciplines [Architecture et Urbanisme, Agronomie, Génie civil (la dernière année)] et du calendrier pour les 'Reoptantes', il est clair que Campus France a rencontré des difficultés. Si des quotas avaient été respectés et indiqués, peut-être que ces difficultés n'auraient pas existé ! Campus France a été force de propositions mais n'a pas toujours été entendue par la CAPES.

Quoiqu'il en soit ;

- ▶ **94% des Etablissements sont tout-à-fait favorables au recrutement de boursiers brésiliens dans le cadre d'une seconde phase du programme « Science sans Frontières »**,
- ▶ **et 96% estiment la disponibilité et la réactivité de Campus France, en charge de ce programme, satisfaisante voire très satisfaisante.**

CONCLUSION

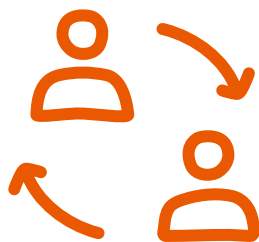


Le programme « Science sans Frontières » fait partie des programmes emblématiques de l'Agence Campus France. Il a démontré par son ambition et la volonté du Gouvernement brésilien qu'il ne s'agissait plus simplement d'accorder des bourses à de jeunes étudiants, mais de les conduire vers la réussite de leurs études dans un pays étranger en mettant en place tout un accompagnement personnalisé lui permettant de s'intégrer dans ce nouveau pays, dans cette nouvelle culture et de s'adapter ainsi en douceur à ce nouvel environnement.

Campus France a été l'opérateur unique sur la France pour la gestion de ce programme et l'architecte pour sa mise en place auprès des Etablissements d'enseignement supérieur français.

S'il fallait retenir **quelques indicateurs qualitatifs et quantitatifs** importants pour mettre en avant l'ampleur de ce programme sur 4 années, nous pouvons aisément citer :

- ▶ **2 358 boursiers** brésiliens :
 - > accueillis par **146 Etablissements** d'Enseignement Supérieur répartis dans **12 régions** de France, et plus de **70 villes** ;
 - > inscrits dans **194 Universités brésiliennes** répartis dans **24 états** et près de **100 villes**.
- ▶ **10 champs disciplinaires et plus de 160 spécialités concernées** dont plus d'1 boursier sur 2 en sciences de l'ingénieur et autres domaines technologiques, mais aussi 2 boursiers sur 10 en industries créatives (dont plus de 70% en Architecture et Urbanisme !).
- ▶ **6 boursiers sur 10 inscrits en études de Master M1,**
- ▶ **Plus d'1 boursier sur 2 inscrit en Université contre 1 sur 3 inscrit en Grande Ecoles d'Ingénieurs et en Ecoles Supérieures.**
- ▶ **Un apprentissage de la langue française en France pour plus de 4 boursiers sur 5 avec une progression de leur niveau jugée à plus de 96% satisfaisante** par les centres de formation en français langue étrangère. Mention spéciale pour les boursiers 'Reoptantes' qui n'avaient pas choisi la France à l'origine comme destination préférée.
- ▶ **Un accompagnement administratif et pédagogique dans les Etablissements qui reste néanmoins perfectible** dans la mesure où sa mise en place et son sérieux ne sont pas homogènes sur toute la France. Pourtant fortement utile et plébiscité par les boursiers qui à 68% ont jugé avoir des difficultés d'ordre pédagogique pour suivre la formation proposée.
- ▶ **L'occasion de pouvoir réaliser un stage** malgré les difficultés de la recherche d'un stage en milieu industriel ou universitaire quand la formation suivie l'incluait.



► Une expérience unique et riche !

- > pour tout boursier même si le taux de réussite (année validée) varie de 15 à 62% en fonction des promotions (Classiques et « *Reoptantes* »), et que leur cursus n'est pas reconnu par leur université d'origine au Brésil.
- > pour les Etablissements qui sont conscients de ce qu'il faudrait améliorer en interne pour éviter les dysfonctionnements observés mais qui, à plus de 94%, sont prêts de nouveau à accueillir un second programme « Science sans Frontières ».
- > pour Campus France (équipe de Paris et de São Paulo) qui (avec ses missions de suivi pédagogique) a été à la rencontre des Etablissements et des boursiers pour apporter son expertise et ses conseils, et surtout aider à la promotion de ce programme aussi bien côté français que brésilien toujours dans un climat de confiance avec ses homologues de la CAPES, et les représentants de l'Ambassade du Brésil en France.

Pour conclure, nous présentons - **un focus sur la mobilité brésilienne** -, et tentons de mesurer l'incidence de l'existence du programme « Science sans Frontières » sur cette mobilité en France.

Focus sur la mobilité brésilienne

Le Brésil est depuis toujours un pays attractif : la relation d'amitié entretenue par le Brésil et la France a changé d'échelle ces dernières années, avec la construction d'un partenariat stratégique ambitieux³² où les relations politiques, économiques, mais aussi, intellectuelles, scientifiques, universitaires et culturelles sont privilégiées. La coopération française au Brésil a une histoire pluriséculaire et bénéficie d'une visibilité forte.

Citons, par exemple, quelques indicateurs de cette mobilité brésilienne :

- 32 051 étudiants en mobilité internationale (0,43% des étudiants au Brésil)³³,
- 5 245 étudiants en France en 2015-2016³⁴,
 - > dont 54,8% d'étudiantes³⁵,
 - > dont 3 409 (64,9%) inscrits à l'université,
 - > dont 378 (16,7%) inscrits en formations d'ingénieur (hors université),
 - > dont 166 (3,2%) inscrits en écoles de commerce, gestion et comptabilité.

La France est le 3^e pays d'accueil des étudiants brésiliens (boursiers et non boursiers) en 2014³⁶ (effectif : 4 032 étudiants), précédée par les Etats-Unis (1^{ère} place, 12 631 étudiants) puis le Portugal (2^e place, 5 218 étudiants).

Depuis 2011, les effectifs par niveau (Licence, Master et Doctorat) dans les universités françaises enregistrent une augmentation moyenne de +12,5% mais avec une augmentation significative pour le niveau Licence (+31,7%) (cf. Figure 51). **Cette augmentation de +12,5% est intimement liée à l'existence du programme « Science sans Frontières » qui a permis d'accroître le flux de la mobilité brésilienne vers la France.**

32- Les Dossiers, Brésil, Novembre 2012, numéro 12, Campus France

33- Source : Unesco (extraction octobre 2016), Fiche Pays-novembre 2016, Campus France

34- Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Fiche Pays-novembre 2016, Campus France

35- Année de référence 2013-2014. ND : non disponible, Fiche Pays-novembre 2016, Campus France

36- Source : Unesco (extractions octobre 2016), Fiche Pays-novembre 2016, Campus France

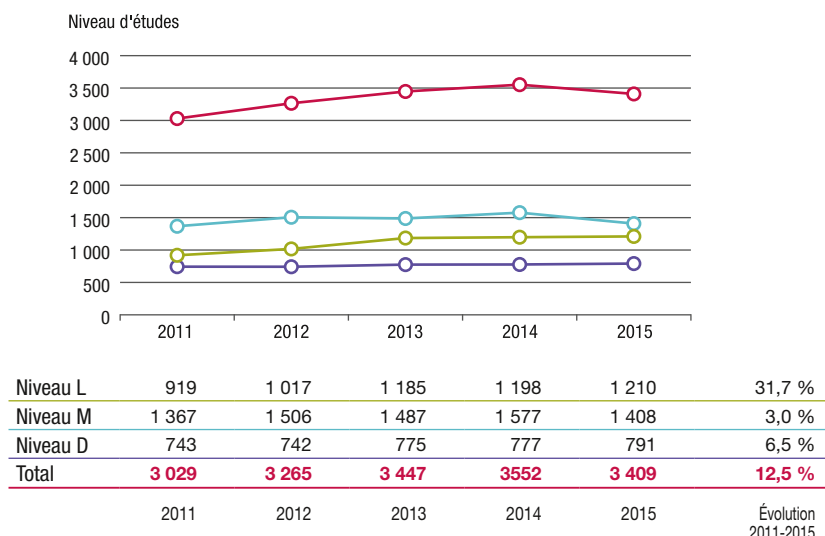


Figure 51 : Evolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011³⁷

L'année 2015-2016 marque la fin du programme « Science sans Frontières », puisque la CAPES a décidé de le suspendre pour l'ensemble des pays ciblés (plus de 40). A ce titre, l'Institut français du Brésil et l'Espace Campus France Brésil³⁸ ont récemment produit quelques éléments chiffrés et mesure déjà l'impact de cette suspension notamment sur la mobilité encadrée.

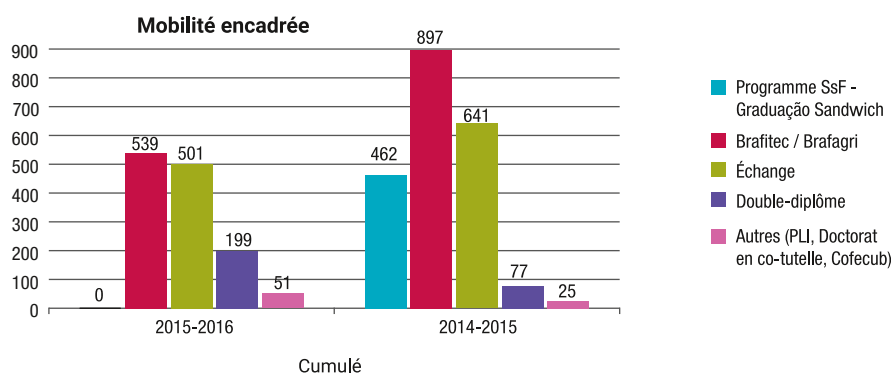


Figure 52 : Evolution de la mobilité encadrée entre 2015-2016 et 2014-2015

Le nombre de procédures EeF³⁹ (à rapprocher du nombre de visas délivrés) a subi une diminution de l'ordre de 20% : 2 866 en 2016 contre 3 607 en 2015. La suspension du programme « Science sans Frontières » peut expliquer en partie cette réduction, puisque nous constatons un effectif de 462 boursiers « SSF » en 2015 à aucun boursier en 2016. Dans ce contexte de forte tension au Brésil, la diminution des bourses du gouvernement brésilien a eu un fort impact sur la mobilité encadrée (-13,3%) (cf. Figure 52). Cet impact se ressent toujours aujourd'hui.

37- Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Fiche Pays-novembre 2016, Campus France

38- Source : MAEDI, Institut français du Brésil, Note diplomatique en préparation, Octobre 2016

39- EeF : Etudes en France

Selon les statistiques de la CAPES diffusées en octobre 2016 :

- ▶ **la France est le 4^e pays d'accueil des boursiers brésiliens « Science sans Frontières » avec 7 279 bourses** octroyées et se positionne ainsi derrière les Etats-Unis (21 821 bourses), le Royaume-Uni (10 736 bourses) et le Canada (7 308 bourses),
- ▶ et le **2nd pays non-anglophone européen**.

Pendant les 4 années d'existence du programme « Science sans Frontières », la position de la France a évolué de la 3^e place puis à la 4^e - position fortement dépendante du contexte particulier et a priori conjoncturel, lié à « CSF »⁴⁰. En effet, des pays ne possédant pas des mobilités structurées avec le Brésil ont profité de l'effet d'aubaines, de mobilités financées pour rattraper un retard d'attractivité. Parmi les 42 pays qui ont signé des accords dans le cadre de ce programme, se trouvent :

- ▶ des concurrents historiques de l'attractivité française (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Portugal, Espagne),
- ▶ de nouveaux acteurs jouant sur les mêmes aires linguistiques (Canada ou Belgique),
- ▶ et une myriade de nouvelles destinations, certaines à fort potentiel qualitatif (Australie, Japon, Corée, Inde).

Ces nouveaux acteurs concurrents ont développé massivement des offres 'ad-hoc' pour capter ce public brésilien 'free-mover' ce qui n'a pas été le cas de la France puisque plusieurs programmes de coopération bilatéraux « historiques » (Brafitec, Brafagri et CAPES-COFECUB) existaient déjà, sans compter toute la pléiade d'accords institutionnels entre Etablissements brésiliens et français. Ce qui signifie que certains Etablissements ont préféré renforcer les partenariats déjà existants et ne recruter les boursiers « CSF » que des Etablissements brésiliens identifiés. Ainsi, la France a su préserver sa situation de premier pays d'échanges d'étudiants dans le cadre de mobilité encadrée entre Etablissements et avec l'appui du Poste.

Par contre, sur le secteur des mobilités individuelles financées, les pays anglo-saxons captent une portion majoritaire des publics de cycle Licence et première année de Master.

La mobilité brésilienne en France fait donc l'objet d'un encadrement académique important et de qualité où les Etablissements (brésiliens et français) en sont les principaux acteurs et le revendiquent. C'est pourquoi et en vue **d'un futur programme « Mais Ciência, Mais Desenvolvimento » annoncé par la CAPES, la mobilité des boursiers brésiliens devrait être intimement liée à l'existence d'accords de coopération bilatéraux entre Etablissements, permettant une sélection conjointe des boursiers et surtout à une reconnaissance mutuelle de leurs études à l'étranger**. D'après la CAPES, seuls 50% des 101 000 boursiers partis étudiés à l'étranger auraient obtenu une reconnaissance de leur parcours d'études par les Etablissements brésiliens.

Le programme « Science sans Frontières » a permis non seulement à l'Agence Campus France de renforcer son savoir-faire dans la conception de programmes de bourses nécessitant une approche sur mesure spécifique, mais aussi de préciser ses relations de proximité avec les Etablissements d'Enseignement Supérieur français et les étudiants boursiers. **Ainsi, Campus France a donné accès à 171 Etablissements répartis sur l'ensemble du territoire français de recruter et d'accueillir au moins 1 boursier brésilien issus de 194 Etablissements brésiliens, et a été force de propositions à plus d'un titre, tout au long de la chaîne d'accueil de ces boursiers, avec parfois une remise en question sur la procédure à employer et son opérationnalité. Campus France a su être à l'écoute et a fait preuve d'adaptabilité en fonction des attentes de tous les acteurs de ce programme.**

Campus France un acteur et un observateur de la mobilité de premier plan, et son rôle d'expert n'est plus à démontrer. Les 341 Etablissements d'Enseignement supérieur et de Recherche, membres de son Forum, témoignent de la confiance portée à cet opérateur.

40- Télégramme Diplomatique Brasília 2014 000006

Campus France en fonction des projets avec les gouvernements étrangers est amené à se renouveler sans cesse et à proposer des programmes/produits innovants : à titre d'exemple, et au niveau événementiel, citons les salons 'Study in' où les Etablissements internationaux sont invités à participer et à promouvoir leurs formations auprès des étudiants français ('Study in Brazil' en septembre 2016 à Paris).

Ces 4 années de « Science sans Frontières » ont positionné l'opérateur Campus France comme un intermédiaire unique auprès de la CAPES et des Etablissements d'Enseignement brésiliens. Ainsi, l'Agence Campus France a aussi participé à leur internationalisation en permettant à des Etablissements peu connus et/ou issus de zones reculées au Brésil d'accéder à des Etablissements français via l'envoi de leurs boursiers brésiliens.

L'Agence Campus France, forte de cette expérience 'extraordinaire' « Science sans Frontières » confirme être prête de nouveau à participer à tout nouveau programme que le Brésil déciderait de mettre en place dans un avenir proche, et faire en sorte que les boursiers brésiliens soient, demain, les futurs 'Ambassadeurs' de la relation franco-brésilienne !

Ce bilan (rédigé depuis la fin du programme « Science sans Frontières ») a entièrement été réalisé par :

Laurence ACHIMSKY

Responsable du service Ingénierie Educative,

Bérénice VELEZ

Chargée de promotion/ingénierie éducative,

Alejandra RESENDIZ

Chargée de promotion/ingénierie éducative,

Sitraka RAKOTONDRABAO

Chargée de Mission,

Monsieur Olivier CHICHE-PORTICHE

Directeur du Département de la Coordination Géographique.

Avec l'aide de l'Espace Campus France Brésil situé à São Paulo et les services consulaires (qui ont aidé à fluidifier les visas).

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Liste des 171 Etablissements d'enseignement supérieur signataires du protocole d'accord partenaires de Campus France et acteurs programme « Science sans Frontières » par catégorie et ordre alphabétique et leur localisation par ville

1-1 : LISTE DES 80 GRANDES ECOLES D'INGÉNIEURS

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
AgroParisTech		Paris
Centre des Etudes Supérieures Industrielles	Groupe CESI	Plusieurs campus
Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques	Montpellier SupAgro	Montpellier
Chimie ParisTech	ENSC Paris	Paris
Conservatoire National des Arts et Métiers	CNAM	Paris
Ecole Catholique d'Arts et Métiers	ECAM Lyon	Lyon
Ecole Centrale de Lille	Centrale Lille	Lille
Ecole Centrale de Lyon	Centrale Lyon	Lyon
Ecole Centrale de Nantes	Centrale Nantes	Nantes
Ecole Centrale Marseille	Centrale Marseille	Marseille
Ecole Centrale Paris (CentraleSupélec)	Centrale Paris	Paris
Ecole des Mines d'Albi-Carmaux	EM Albi Carmaux	Albi-Carmaux
Ecole des Mines d'Alès	EM Alès	Alès
Ecole des Mines de Douai	EM Douai	Douai
Ecole des Mines de Nancy	EM Nancy	Nancy
Ecole des Mines de Nantes	EM Nantes	Nantes
Ecole d'Ingénieur Génie des Systèmes Industriels	EIGSI	La Rochelle
Ecole d'Ingénieurs de l'Innovation, des Sciences de l'Energie et des Technologies Avancées	ESME-Sudria	Paris
Ecole d'Ingénieurs des Technologies de l'Information et de la Communication	EFREI	Villejuif (Paris)
Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information	EISTI	Cergy-Pontoise (Paris)
Ecole Nationale de la Statistique & de l'Administration Economique	ENSAE ParisTech	Malakoff (Paris)
Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information	ENSAI	Rennes
Ecole Nationale de l'Aviation Civile	ENAC	Toulouse

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest	ENI Brest	Brest
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz	ENI Metz	Metz
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne	ENI Saint-Etienne	Saint-Etienne
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes	ENI Tarbes	Tarbes
Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse	ENSAT	Toulouse
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers-Paris Tech	ENSAM	Paris
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand	ENSCCF	Clermont-Ferrand
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille	ENSC Lille	Lille
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier	ENSC Montpellier	Montpellier
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes	ENSC Rennes	Rennes
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique	ISAE-ENSMA	Poitiers
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques	ENSMM	Besançon
Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées	ENSTA ParisTech	Palaiseau (Paris)
Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne	ENSTA Bretagne	Brest
Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles	ENSAIT	Roubaix
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne	EM Saint-Etienne	Saint-Etienne
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise	ENSIIE	Evry (Paris)
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges	ENSI Bourges	Bourges
Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen	ENSI Caen	Caen
Ecole Normale Supérieure de Cachan	ENS Cachan	Cachan (Paris)
Ecole Normale Supérieure de Lyon	ENS Lyon	Lyon
Ecole Polytechnique	EP	Palaiseau (Paris)
Ecole pour l'Informatique et les Techniques Avancées	EPITA	Le Kremlin-Bicêtre (Paris)
Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie	ESTP	Paris
Ecole Supérieure Angevine en Informatique et Productique	Groupe ESAIP	Angers
Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale	ESCOM	Compiègne
Ecole Supérieure d'Electricité (CentraleSupélec)	SUPELEC	Gif sur Yvette (Paris)
Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile	ESTACA	Levallois-Perret (Paris)
Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	ESTIA	Bidart

1-1 : LISTE DES 80 GRANDES ECOLES D'INGÉNIEURS (suite)

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Ecole Supérieure d'Ingénieurs	ESIGELEC	Rouen
Ecole Supérieure du Bois	Groupe ESB	Nantes
Groupe des Ecoles des Mines		Paris
Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers	Groupe ESA	Angers
Hautes Etudes d'Ingénieurs	HEI	Lille
Institut d'Optique Graduate School	SupOptique	Palaiseau (Paris)
Institut Français de Mécanique Avancée	IFMA	Aubière
Institut National des Sciences Appliquées de Lyon	INSA Lyon	Lyon
Institut National des Sciences Appliquées de Rennes	INSA Rennes	Rennes
Institut National des Sciences Appliquées de Rouen	INSA Rouen	Rouen
Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg	INSA Strasbourg	Strasbourg
Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse	INSA Toulouse	Toulouse
Institut National Poytechnique de Toulouse	INP Toulouse	Toulouse
Institut Polytechnique de Bordeaux	IPB	Bordeaux
Institut Polytechnique de Grenoble	INPG	Grenoble
Institut Polytechnique des Sciences Avancées	IPSA	Ivry-sur-Seine
Institut PolyTechnique LaSalle Beauvais	LaSalle Beauvais	Beauvais
Institut Supérieur d'Agriculture de Lille	Groupe ISA	Lille
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace	ISAE	Toulouse
Institut Supérieur de Mécanique de Paris	SUPMECA	Saint-Ouen (Paris)
Institut Supérieur d'Informatique, Modélisation et Applications	ISIMA	Clermont-Ferrand
Mines ParisTech		Paris
Polytech'Lille		Lille
Polytech'Marseille		Marseille
Polytech'Nice-Sophia		Nice
Polytech'Orléans		Orléans
Telecom Bretagne		Brest
Telecom ParisTech		Paris

1-2 : LISTE DES 62 UNIVERSITÉS

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Université Blaise Pascal	Clermont-Ferrand 2	Clermont-Ferrand
Université Claude Bernard Lyon 1	Lyon 1	Lyon
Université d'Aix-Marseille		Marseille
Université d'Angers		Angers
Université d'Artois		Arras
Université d'Auvergne		Clermont-Ferrand
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	UAPV	Avignon
Université de Bordeaux		Bordeaux
Université de Bourgogne		Dijon
Université de Bretagne Occidentale	UBO	Brest
Université de Bretagne Sud	UBS	Lorient
Université de Caen Basse-Normandie	UNICAEN	Caen
Université de Cergy-Pontoise	UCP	Cergy-Pontoise (Paris)
Université de Franche-Comté	UFC	Besançon
Université de Haute-Alsace	UHA	Mulhouse
Université de La Rochelle	ULR	La Rochelle
Université de Limoges		Limoges
Université de Lorraine		Nancy
Université de Nantes		Nantes
Université de Nîmes		Nîmes
Université de Pau et des Pays de l'Adour	UPPA	Pau
Université de Perpignan Via Domitia	UPVD	Perpignan
Université de Picardie Jules Verne	UPJV	Amiens
Université de Poitiers		Poitiers
Université de Reims Champagne-Ardenne	URCA	Reims
Université de Rennes 1	Rennes 1	Rennes
Université de Rouen		Rouen
Université de Savoie (Université Savoie Mont Blanc)		Grenoble
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	UTBM	Montbéliard
Université de Technologie de Compiègne	UTC	Compiègne
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	UVHC	Valenciennes
Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines	UVSQ	Versailles (Paris)
Université d'Evry-Val-d'Essonne		Evry (Paris)
Université d'Orléans		Orléans
Université du Havre		Le Havre
Université du Littoral Côte d'Opale	ULCO	Dunkerque
Université du Maine-Le Mans		Le Mans
Université de Sud Toulon-Var (Université de Toulon)	USTV	La Garde
Université François Rabelais		Tours
Université Jean Monnet de Saint-Etienne		Saint-Etienne

SUIVE ANNEXE 1 :

1-2 : LISTE DES 62 UNIVERSITÉS (suite)

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Université Joseph Fourier - Grenoble 1	Grenoble 1	Grenoble
Université Lille 1	Lille 1	Lille
Université Lille 2 Droit et Santé	Lille 2	Lille
Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3	Bordeaux 3	Pessac
Université Montpellier 1	Montpellier 1	Montpellier
Université Montpellier 2 Sciences et Techniques	Montpellier 2	Montpellier
Université Nice Sophia Antipolis	UNS	Nice
Université Paris 13	Paris 13	Villetaneuse (Paris)
Université Paris Descartes	Paris 5	Paris
Université Paris Diderot	Paris 7	Paris
Université Paris Grand Ouest/ Paris Seine	Paris Seine	Evry (Paris)
Université Paris Sud	Paris 11	Orsay (Paris)
Université Paris-Est Créteil Val de Marne	UPEC	Paris
Université Paul-Valéry Montpellier 3	Montpellier 3	Montpellier
Université Pierre et Marie Curie	Paris 6	Paris
Université Pierre Mendès France - Grenoble 2	Grenoble 2	Grenoble
Université Rennes 2	Rennes 2	Rennes
Université Sciences Humaines et Sociales - Lille 3	Lille 3	Lille
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3	Paris 3	Paris
Université Stendhal - Grenoble 3	Grenoble 3	Grenoble
Université Toulouse 2 - Le Mirail	Toulouse 2	Toulouse
Université Toulouse 3 - Paul Sabatier	Toulouse 3	Toulouse

1-3 : LISTE DES 20 ÉCOLES D'ART ET D'ARCHITECTURE

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Ecole de design Nantes Atlantique		Nantes
Ecole des Métiers de la Culture, de la Communication et du Luxe	Groupe EAC	Paris
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble	ENSA Grenoble	Grenoble
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon	ENSA Lyon	Lyon
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes	ENSA Nantes	Nantes
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie	ENSA Normandie	Rouen
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville	ENSAPB	Paris
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne	ENSASE	Saint-Etienne
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg	ENSA Strasbourg	Strasbourg
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse	ENSA Toulouse	Toulouse

SUITE ANNEXE 1 :

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux	ENSAPBx	Bordeaux
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille	ENS{ap}Lille	Lille
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais	ENSA Paris-Malaquais	Paris
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine	ENSA Paris-Val de Seine	Paris
Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges	ENSA Bourges	Bourges
Ecole Nationale Supérieure d'Art Paris-Cergy	ENSAPC	Cergy-Pontoise (Paris)
Ecole Supérieure d'Art des Pyrénées	ÉSA Pyrénées	Pau
Ecole Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais/ Dunkerque - Tourcoing	ESA Dk-Tg	Dunkerque et Tourcoing
MOD'ART International		Paris
Olivier Gerval Fashion + Design Institute	OGFDI	Paris

1-4 : LISTE DES 4 PÔLES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR*(à ce jour, cette dénomination est remplacée par ComUE)*

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
COMUE ParisTech (Institut des Sciences et Technologies)	ParisTech	Paris
COMUE Université de Grenoble		Grenoble
COMUE Université de Toulouse		Toulouse
COMUE Université Lille Nord de France		Lille

1-5 : LISTE DES 3 ECOLES VÉTÉRINAIRES

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort	ENVA	Alfort (Paris)
Ecole Nationale Vétérinaire, AgroAlimentaire et de l'Alimentation	ONIRIS	Nantes
Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement	Vetagro Sup	Alfort (Paris)

1-6 : LISTE DIVERSE : GRAND ETABLISSEMENT ET ASSOCIATION

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Acronyme	Ville
Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Poitou Charentes	Croix Rouge Française	Angoulême
Association des Directeurs d'IUT	ASSODIUT	Cachan (Paris)

ANNEXE 2 :

Liste des 194 Universités d'enseignement supérieur brésiliennes ('IES') classées par nombre décroissant de boursiers brésiliens inscrits

Groupe 1 :
nb. ≥ 50Groupe 2
50 > nb. ≥ 23Groupe 3
23 > nb. ≥ 2Groupe 4
nb. = 1

Universités d'origine	Acronymes	Etats	Villes	Nombre de boursiers
Universidade de Sao Paulo	USP	SP	Sao Paulo	195
Universidade Federal do Ceara	UFC	CE	Fortaleza	166
Universidade Federal de Minas Gerais	UFMG	MG	Belo Horizonte	146
Universidade Federal do Parana	UFP	PR	Curitiba	110
Universidade de Brasilia	UnB	DF	Brasilia	107
Universidade Federal do Rio de Janeiro	UFRJ	RJ	Rio de Janeiro	107
Universidade Tecnologica Federal do Parana	UTFPR	PR	Curitiba	86
Universidade Federal de Santa Catarina	UFSC	SC	Florianopolis	85
Universidade Federal de Pernambuco	UFPE	PE	Recife	78
Universidade Estadual de Campinas	UNICAMP	SP	Campinas	75
Universidade Federal de Itajuba - UNIFEI	UNIFEI	MG	Itajuba	60
Universidade Est.Paulista Julio de Mesquita Filho	UNESP	SP	Sao Paulo	50
Universidade Federal do Rio Grande do Norte	UFRGN	RN	Natal	46
Universidade Federal de Uberlandia	UFU	MG	Uberlandia	45
Universidade Federal do Rio Grande do Sul	UFRGS	RS	Porto Alegre	42
Universidade Federal da Bahia	UFBA	BA	Salvador	41
Universidade Federal da Paraiba	UFPB	PB	Joao Pessoa	31
Universidade Federal de Ouro Preto	UFOP	MG	Ouro Preto	31
Universidade Federal de Sao Carlos	UFSCAR	SP	Sao Carlos	31
Universidade Federal de Viçosa	UFV	MG	Vicoso	31
Universidade Federal de Goias	UFG	GO	Goiania	30
Universidade Federal Fluminense	UFF	RJ	Niteroi	29
Universidade Federal de Juiz de Fora	UFJF	MG	Juiz de Fora	27
Fundação Universidade Federal do ABC	UFABC	SP	Santo André	25
Universidade Federal de Campina Grande	UFCG	PB	Campina Grande	23
Universidade Federal do Para	UFPA	PA	Belém	23
Universidade de Fortaleza	Unifor	CE	Fortaleza	22
Pontificia Universidade Catalica do Rio de Janeiro	PUC Rio	RJ	Rio de Janeiro	16
Universidade Federal Rural do Rio de Janeiro	UFRRJ	RJ	Rio de Janeiro	16
Universidade Federal do Espirito Santo	UFES	ES	Vitoria	15
Pontificia Universidade Catalica do Parana	PUC PR	PR	Curitiba	14
Universidade do Estado do Rio de Janeiro	UERJ	RJ	Rio de Janeiro	14
Fundação Universidade Federal do Vale do Sao Francisco	UNIVASF	PE	Petrolina	13
Pontificia Universidade Catalica do Rio Grande do Sul	PUC RS	RS	Porto Alegre	13
Universidade do Estado do Para		PA	Belém	13
Universidade Federal de Sao Paulo	UNIFESP	SP	Sao Paulo	13
Universidade Federal do Maranhao	UFMA	MA	Sao Luis	13
Universidade de Pernambuco	UPE	PE	Recife	11
Universidade Estadual de Londrina	UEL	PR	Londrina	11

Universités d'origine	Acronymes	Etats	Villes	Nombre de boursiers
Universidade Estadual de Maringa	UEM	PR	Maringa	11
Universidade Federal dos Vales do Jequitinhonha e Mucuri	UFVJM	MG	Teofilo Otoni	11
Centro Federal de Educação Tecnológica Celso Suckow Da Fonseca	CEFET/RJ	RJ	Rio de Janeiro	10
Pontificia Universidade Católica de Campinas	PUC Campinas	SP	Campinas	10
Pontificia Universidade Católica de Minas Gerais	PUC Minas	MG	Belo Horizonte	10
Universidade Federal de Sergipe	UFS	SE	Sao Cristovao	10
Universidade Presbiteriana MacKenzie		SP	Sao Paulo	10
Universidade Federal de Alagoas		AL	Maceio	9
Universidade Federal de LAVRAS		MG	Lavras	9
Universidade Federal do Piaui	UFPI	PI	Teresina	9
Centro Federal de Educação Tecnológica de Minas Gerais		MG	Belo Horizonte	8
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia do Ceará	IFCE	CE	Fortaleza	8
Escola Bahiana de Medicina e Saúde Pública		BA	Salvador	7
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia do Espírito Santo		ES	Vitoria	7
Universidade Estadual do Maranhao		MA	Sao Luis	7
Universidade Federal de Mato Grosso		MT	Cuiaba	7
Universidade Federal do Amazonas	UFAM	AM	Manaus	7
Universidade Federal Rural da Amazonia		PA	Belém	7
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia do Maranhao	ex CEFET/MA	MA	Sao Luis	6
Instituto Tecnológico de Aeronautica		SP	Sao José dos Campos	6
Pontificia Universidade Católica de Goiás	PUC Goiás	GO	Goiania	6
Universidade Federal de Pelotas	UFPEL	RS	Pelotas	6
Universidade Federal de Santa Maria	UFSM	RS	Santa Maria	6
Universidade Federal de Sao Joao del Rei	UFSJ	MG	Sao Joao del Rei	6
Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro		RJ	Rio de Janeiro	6
Universidade Federal do Recôncavo da Bahia	UFRB	BA	Bahia	6
Universidade Federal do Triângulo Mineiro	UFTM	MG	Uberaba	6
Escola Superior de Propaganda e Marketing de Porto Alegre	ESPM	RS	Porto Alegre	5
Fundação Universidade do Estado de Santa Catarina		SC	Florianopolis	5
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia de Santa Catarina	IFSC	SC	Florianopolis	5
Universidade do Estado de Minas Gerais		MG	Belo Horizonte	5
Universidade Federal de Alfenas	UNIFAL	MG	Alfenas	5
Universidade Federal Rural de Pernambuco	UFRPE	PE	Recife	5
Universidade FUMEC	FUMEC	MG	Belo Horizonte	5
Universidade Potiguar	UnP	RN	Natal	5
Fundação Universidade Federal do Pampa	UNIPAMPA	RS	Rio Grande do Sul	4
Instituto Militar de Engenharia	IME	RJ	Rio de Janeiro	4
Universidade da Amazonia		PA	Belém	4
Universidade do Vale do Rio dos Sinos	UNISINO	RS	Sao Leopoldo	4
Universidade Estácio de Sá	Estacio	RJ	Rio de Janeiro	4

SUITE ANNEXE 2 :

Universités d'origine	Acronymes	Etats	Villes	Nombre de boursiers
Universidade Estadual do Norte Fluminense Darcy Ribeiro	UENF	RJ	Campos dos Goitacazes	4
Universidade Nove de Julho	UNINOVE	SP	Bauru	4
Centro Universitario da Fundação Educacional de Barretos	UNIFEB	SP	Barretos	3
Centro Universitario de Brasília	UniCEUB	DF	Brasília	3
Centro Universitario de Joao Pessoa	UNIPE	PB	Joao Pessoa	3
Centro Universitario do Instituto Maua de Tecnologia	CEUN-IMT	SP	Sao Caetano do Sul	3
Faculdade Brasileira		ES	Vitoria	3
Faculdade do Centro Leste	UCL	ES	Serra	3
Faculdade IBMEC	Ibmec	RJ	Rio de Janeiro	3
Fundação Universidade Federal de Mato Grosso do Sul	UFMS	MS	Campo Grande	3
Fundação Universidade Federal do Tocantins	UFT	TO	Arraias	3
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia Fluminense	IFRJ	RJ	Itaperuna	3
Universidade Anhembi Morumbi	Anhembi	SP	Sao Paulo	3
Universidade de Caxias do Sul	UCS	RS	Caxias do Sul	3
Universidade do Estado da Bahia	UNEB	BA	Salvador	3
Universidade do Estado do Amazonas		AM	Manaus	3
Universidade Estadual do Ceara		CE	Fortaleza	3
Universidade Luterana do Brasil	ULBRA	RS	Canoas	3
Centro Universitario do Estado do Para	CESUPA	PA	Belem	2
Centro Universitario do Triangulo	Unitri	MG	Uberlandia	2
Centro Universitario Newton Paiva		MG	Belo Horizonte	2
Centro Universitario Senac	Senac	SP	Sao Paulo	2
Centro Universitario Vila Velha	UVV	ES	Vila Velha	2
Escola da Cidade - Faculdade de Arquitetura e Urbanismo		SP	Sao Paulo	2
Faculdade Christus				2
Faculdade de Ciências Exatas e Tecnológicas Santo Agostinho - FACET	FACET	MG	Montes Claros	2
Fundação Universidade Federal da Grande Dourados	UFGD	MS	Dourados	2
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia de Sao Paulo	IFSP	SP	Sao Paulo	2
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia do Para	IFPA	PA	Belem	2
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia do Rio Grande do Norte	IFRN	RN	Natal	2
Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia do Sudeste de Minas Gerais		MG	Juiz de Fora	2
Universidade da Integração Internacional da Lusofonia Afro-Brasileira	Unilab	CE	Redenção	2
Universidade da Região de Joinville	Univille	SC	Joinville	2
"Universidade de Uberaba	Uniube	DF	Brasília	2
Universidade do Sul de Santa Catarina	Unisul	SC	Tubarao	2
Universidade Estadual de Feira de Santana	UEFS	BA	Feira de Santana	2
Universidade Federal da Fronteira Sul	UFFS	SC	Chapeco	2
Universidade Federal do Vale do Sao Francisco	UNIVASF	PE	Petrolina	2
Universidade Gama Filho	UGF	RJ	Rio de Janeiro	2

SUITE ANNEXE 2 :

Universités d'origine	Acronymes	Etats	Villes	Nombre de boursiers
Centro Universitario Barao de Maua				1
Centro Universitario de Belo Horizonte	Unibh	MG	Belo Horizonte	1
Centro Universitario de Lavras	Unilavras	MG	Lavras	1
Centro Universitario de Lins	Unilins	SP	Lins	1
Centro Universitario de Sete Lagoas	UNIFEMM	MG	Sete Lagoas	1
Centro Universitario de Volta Redonda	UniFOA	RJ	Volta Redonda	1
Centro Universitario do Norte	UniNorte	AM	Manaus	1
Centro Universitario Estadual da Zona Oeste	UEZO	RJ	Rio de Janeiro	1
Centro Universitario Filadelfia	UniFIL	PR	Centro	1
Centro Universitario Franciscano	UnifRA	RS	Santa Maria	1
Centro Universitario Franciscano do Parana	UNIFAE	PR	Curitiba	1
Centro Universitario Fundação Santo Andre	UNIFSA	SP	Santo André	1
Centro Universitario Herminio Ometto	Uniararas	SP	Araraquara	1
Centro Universitario La Salle	LA SALLE	RS	Canoas	1
Centro Universitario Moura Lacerda		SP	Ribeirao Preto	1
Centro Universitario Ritter dos Reis	UniRITTER	RS	Porto Alegre	1
Centro Universitario Sao Camilo		SP	Sao Paulo	1
Centro Universitario Una	UNA	MG	Contagem	1
Centro Universitario Univates	Univates	RS	Lajeado	1
Ceuma-Associação de Ensino Superior		MA	Maranhao	1
Escola Superior de Administração, Marketing e Comunicação de Campinas - ESAMC Campinas		SP	Campinas	1
Faculdade Asces	ASCES	PE	Caruaru	1
Faculdade da Serra Gaucha	FSG	RS	Caxias do Sul	1
Faculdade de Ciências e Tecnologia Mater Christi		RN	Mossoro	1
Faculdade de Ciências Humanas ESUDA	ESUDA	PE	Recife	1
Faculdade de Engenharia de Passos	FEP	MG	Passos	1
Faculdade de Engenharia de Resende	FER	RJ	Resende	1
Faculdade de MEDICINA de Petropolis	FMP	RJ	Petropolis	1
Faculdade de Rondonia	FARO	RO	Porto Velho	1
Faculdade de Tecnologia de OURINHOS	FATEC	SP	Sao Paulo	1
Faculdade de Tecnologia de Sao JOSÉ do Rio Preto		SP	São José do Rio Preto	1
Faculdade de Tecnologia de Sao JOSÉ dos CAMPOS	FACTEC	SP	Sao Jose dos Campos	1
Faculdade Espirito Santense	FAESA	ES	Vitoria	1
Faculdade Evangelica do Parana	FEPAR	PR	Curitiba	1
Faculdade IBS	IBS	MG	Belo Horizonte	1
Faculdade Impacta de Tecnologia		SP	Sao Paulo	1
Faculdade MAURÍCIO de Nassau		PE	Recife	1
Faculdade Meridional	IMED	RS	Passo Fundo	1
Faculdade Nordeste	FANOR	CE	Fortaleza	1
Faculdade Salesiana Maria Auxiliadora	FSMA	RJ	Macaé	1
Faculdade Santa Emilia de Rodat	FASER	PB	Joao Pessoa	1
Faculdade Senai-Cetiqt		RJ	Rio de Janeiro	1
Faculdades Integradas Sao Pedro	FAESA	ES	Vitoria	1

SUIITE ANNEXE 2 :

Universités d'origine	Acronymes	Etats	Villes	Nombre de boursiers
FaculdadeS Integradas de Ourinhos	FIO	SP	Ourinhos	1
Fundação Universidade de Pernambuco		PE	Recife	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia da Paraíba	IFPB	PB	Sousa	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia Catarinense		SC	Blumenau	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia da Bahia	IFBA	BA		1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia de Brasilia	IFB	DF	Brasilia	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia de Matro Grosso	IFMT	MT	Lucas do Rio Verde	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia de Pernambuco	IFPE	PE	Recife	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia do Rio de Janeiro	IFRJ	RJ	Rio de Janeiro	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia do Rio Grande do Sul	IFRS	RS	Osorio	1
Instituto Federal de Educação, Ciencia e Tecnologia do Sul de Minas Gerais		MG		1
Pontificia Universidade Catalica de Sao Paulo		SP	Sao Paulo	1
Universidade Catalica de Pernambuco		PE	Recife	1
Universidade Catalica dom Bosco		MS	Campo Grande	1
Universidade de Cruz Alta	UNICRUZ	RS	Cruz Alta	1
Universidade de Santa Cruz do Sul	UNISC	RS	Capao da Canoa	1
Universidade de Taubaté	UNITAU	SP	Taubate	1
Universidade do Estado de Santa Catarina	UDESC	SC	Florianopolis	1
Universidade do Grande ABC	UFABC	SP	Santo Andre	1
Universidade do Sagrado Coração	USC	SP	Bauru	1
Universidade Estadual Da Paraíba	UEP	PB	Campina Grande	1
Universidade Estadual de GOIÃS	UEG	GO	Goiania	1
Universidade Estadual de Montes Claros	Unimontes	MG	Monte Claros	1
Universidade Estadual do Rio Grande do Sul	UERGS	RS	Osorio	1
Universidade Estadual do Sudoeste da Bahia	UESB	BA	Itapetinga	1
Universidade JOSÃO do ROSÃO Rio VELLANO	UNIFENAS	MG	Campo Belo	1
Universidade Metodista de Sao Paulo		SP	Sao Bernardo do Campo	1
Universidade Positivo	UP	PR	Curitiba	1
Universidade Presidente Antonio Carlos	UNIPAC	MG	Barbacena	1
Universidade Salvador		BA	Salvador	1
Universidade Santa Cecilia	UNISANTA	SP	Santos	1
Universidade Sao Francisco	USF	SP	Itatiba	1

194 universités	26 états et 1 District Fédéral	100 villes	2 358
------------------------	-------------------------------------------	-------------------	--------------

ANNEXE 3 :

Liste des 146 Etablissements d'enseignement supérieur pour lesquels au moins 1 étudiant brésilien a été placé de 2012 à 2015 (par ordre décroissant)

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Année								TOTAL
	2012	2013			2014			2015	
	Classique	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	
U Jean Monnet de Saint-Etienne	3	9		1	24	19	4	58	118
U d'Orléans			45	1	14	21		6	87
ENS des Mines d'Albi-Carmaux	3	11	15	1	13	12		14	69
U Lille 1	12	4	23		12	12		2	65
UT de Compiègne	19	16			13			15	63
ENS d'Architecture et de Paysage de Lille	15	15			15			17	62
U Toulouse 3 - Paul Sabatier		16	2	1	20			17	56
U de Bordeaux (1+2)	6	20			11	5		4	46
U de Rennes 1	7	9	3		15			12	46
U de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis	5	11	6		12	3		7	44
U d'Avignon et des Pays de Vaucluse	10	10	1	2	9	6		5	43
U de Reims Champagne-Ardenne	4	13		1	13			11	42
Centre des Etudes Supérieures Industrielles				13	20	6			39
Groupe IS d'Agriculture de Lille		3		12	7	8		3	33
U de Limoges				4	25			4	33
U Paris-Est Créteil Val de Marne	9	8			12			4	33
UT de Belfort-Montbéliard	3	14			8			7	32
U de Franche-Comté	7	10	2	1	6	4		2	32
U de Rennes 2	10	12			7			2	31
U du Havre	7	9	2		4	1		7	30
U Claude Bernard Lyon 1	1	8	3		14	1	1	2	30
ENS d'Arts et Métiers ParisTech	11	8			7			4	30
E Centrale de Nantes	3	5			14			7	29
U de Poitiers	7	6		2	10			4	29
U Joseph Fourier - Grenoble 1	5	6			11			6	28
U de La Rochelle		1		6	7	5		8	27
U de Nantes	4	6			10			7	27
U Nice Sophia Antipolis		3			15		7	2	27
ENS des Mines de Douai	7	6		1	8			4	26
U Lille 2 Droit et Santé	7	10			9				26

SUIVE ANNEXE 3 :

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Année								TOTAL
	2012	2013			2014			2015	
	Classique	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	
ENS d'Architecture de Strasbourg	3	5			10			7	25
ENS d'Architecture de Nantes		3			12			9	24
U Blaise Pascal Clermont-Ferrand	1	5	1	1	8	1		6	23
U Paris Sud	4	6			6			7	23
ENS de Mécanique et des Microtechniques	2	6	5		3	5		1	22
ES de Chimie Organique et Minérale	3	6			9			4	22
U d'Evry-Val-d'Essonne	1	6			9			6	22
ES d'Art du Nord-Pas de Calais-Dunkerque- Tourcoing					8		1	12	21
ENI de Metz	8	3			5			4	20
U de Rouen	1	8			7			4	20
U de Caen Basse- Normandie	7	6	1			1		3	18
U Paris 13	1		1	4	6		6		18
ENS Agronomique de Toulouse	1			9	4	2		1	17
U d'Artois	3	3			6			4	16
E Catholique d'Arts et Métiers	4	5			3			4	16
E Centrale de Lyon	7	3						6	16
E pour l'Informatique et les Techniques Avancées	1	1	5	2		5		2	16
U de Versailles Saint- Quentin en Yvelines					15		1		16
I Français de Mécanique Avancée		5			6			4	15
ENS de Chimie de Lille	3	3			5			4	15
Polytech'Orléans	1	12	2						15
INSA de Rennes	1	12			2				15
INSA de Toulouse	5	3			7				15
ENS des Mines d'Alès	1	2			5	1		5	14
ENS de Techniques Avancées Bretagne		2			7	2		3	14
E Centrale de Marseille	3	6			3			2	14
U de Perpignan Via Domitia	4	4	2		1	2			13
U d'Aix-Marseille		3		3	1			5	12
ENI de Brest	1	2	2		3	2		2	12
U du Littoral Côte d'Opale	4	4			2			2	12

SUITE ANNEXE 3 :

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Année								TOTAL
	2012	2013			2014			2015	
	Classique	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	
Groupe E des Métiers, de la Culture et du Luxe	4	3			2			3	12
ENS de Techniques Avancées	3	8						1	12
ESI en Génie Electrique		2			3			7	12
ES des Technologies Industrielles Avancées	3	5						3	11
U de Cergy-Pontoise	1	4			1			5	11
U de Pau et des Pays de l'Adour	2	4			2			3	11
IP de Grenoble		5			2			3	10
INSA de Lyon	1	4			2			3	10
IP de Bordeaux		6						3	9
U de Bretagne Occidentale		2	1		5			1	9
E Centrale de Lille	1	2			3			3	9
ENS d'Architecture de Paris-Belleville		3			3	1		2	9
ES d'Electricité	3	2			2			2	9
ENS d'Architecture de Toulouse	1	3			2			3	9
U Pierre Mendès France - Grenoble 2		4			2			2	8
Polytech'Marseille		4			1			3	8
ENS d'Architecture de Normandie		3				3		2	8
U François Rabelais	1	3		1	3				8
Telecom Bretagne		4	1		2				7
ENS de Chimie de Clermont-Ferrand	2	2			3				7
ENS d'Architecture de Grenoble		4			2			1	7
E Spéciale des Travaux Publics, du Batiment et de l'Industrie	1	2		3	1				7
ENSI de Caën					6				6
PolyTech'Lille	1	3			1			1	6
ENS d'Architecture de Lyon					3			3	6
ENS d'Architecture de Paris-Malaquais		2			2			2	6
Telecom ParisTech	1	1			1			3	6
IP des Sciences Avancées					3			3	6
ENI de Saint-Etienne	2	1				3			6
IS Aéronautique et de l'Espace		4			2				6

SUIITE ANNEXE 3

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Année								TOTAL
	2012	2013			2014			2015	
	Classique	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	
IP LaSalle Beauvais				3	1		1		5
Hautes Etudes d'Ingénieurs				1	2	1		1	5
Groupe ES du Bois		1			2		1	1	5
E Centrale de Paris	1	1			1			2	5
ENS des Mines de Paris					3			2	5
U Paris Descartes					4			1	5
ENS d'Informatique pour l'Industrie et l'En- treprise	2				2			1	5
ES des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobi- le				2	3				5
ENS des Mines de Saint-Etienne	1	2						2	5
U Toulouse 2 - Le Mirail	1	2						2	5
ENS d'Architecture et de Paysage de Bordeaux		1			2			1	4
U de Savoie	1	2						1	4
U du Maine-Le Mans	1	2			1				4
ENS de Chimie de Montpellier		4							4
U Montpellier 2 Sciences et Techniques	1		1	1	1				4
U de Lorraine	1	1			2				4
L'Ecole de design Nantes Atlantique						3		1	4
ENI de Tarbes					3			1	4
EI de l'Innovation, des Sciences de l'Energie et des Technologies Avancées	1				1	2			4
Croix-Rouge Française - IFSI Angoulême					2			1	3
EI de Luminy	3								3
ENS de Lyon	1	2							3
I d'Optique Graduate School		2			1				3
INSA de Rouen	1				1			1	3
U du Sud Toulon-Var	2							1	3
EN de l'Aviation Civile		3							3
ENS d'Art de Bourges		2							2
ENS des Mines de Nancy	1				1				2
U de Nimes								2	2

SUITE ANNEXE 3

Etablissement d'Enseignement Supérieur	Année								TOTAL
	2012	2013			2014			2015	
	Classique	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	Reoptantes n°1	Reoptantes n°2	Classique	
EN Vétérinaire d'Alfort							2		2
ENS d'Architecture de Saint-Etienne								2	2
U de Bourgogne					1				1
U Paul Valéry Montpellier 3					1				1
VetAgro Sup					1				1
U de Haute-Alsace								1	1
EN Vétérinaire, AgroAlimentaire et de l'Alimentation				1					1
AgroParisTech	1								1
Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques		1							1
U Paris Grand Ouest / Paris Seine						1			1
ENS d'Art Paris Cergy	1								1
ENS de Cachan		1							1
ENS de Mécanique et d'Aéronautique	1								1
EN de la Statistique et de l'Analyse de l'Infor- mation					1				1
ENS des Arts et Industries Textiles	1								1
INSA de Strasbourg	1								1
TOTAL	310	534	131	82	674	146	25	456	2 358

ANNEXE 4

Lettre d'attestation destinée au boursier brésilien du programme « Science sans Frontières » diffusée par Campus France

ATTESTATION : « Programme Science sans frontière » / Brésil - Promotion 2012 (session 1)

Etudiant concerné

NOM, Prénom :
Date de naissance :
CPF :
Université d'origine :
e-mail :

Etablissement d'enseignement supérieur, partenaire du programme « Science sans frontière » :

NOM
Adresse...
Adresse...

N° du protocole d'accord signé : REFERENCE // Référence ETUDIANT : ID

Chère/Cher NOM Prénom,

Félicitations !

- Vous êtes lauréat d'une **bourse « Programme Science sans frontière »** (accordée par le Gouvernement brésilien) pour venir étudier une année en France.
- Vous avez déposé votre candidature en ligne sur le site www.csf.campusfrance.org consultable par l'ensemble des Etablissements d'enseignement supérieur en France.
- A ce titre, vous avez reçu une offre définitive pour 2012/2013 de : **ETABLISSEMENT**, pour suivre la formation suivante : **NOM de la FORMATION, NIVEAU**.

Votre séjour d'études en France comportera :

- Une **formation intensive en français langue étrangère** du 1^{er} juillet au 31 août 2012 à : **CENTRE de FLE** localisé à : **VILLE**.
- Une **formation universitaire** de début septembre à fin juin 2013 à : **ETABLISSEMENT**.

Pour la préparation de votre séjour d'études et **votre arrivée en France**, nous vous invitons à contacter **directement et dès maintenant**, votre Référent unique permanent : **Civilité + Prénom + NOM du Référent FLE** aux coordonnées suivantes : **e-mail**.

Votre **logement** pendant la formation linguistique est garanti. Pendant votre formation universitaire, un service d'aide à la réservation d'un logement vous sera garanti.

Votre **bourse** est garantie par le Gouvernement brésilien au titre du « Programme Science sans Frontière – Graduação Sanduiche no Exterior ». A titre indicatif, nous vous rappelons les principaux montants :

aide à l'installation : 72,5 €/étudiant/mois ; assurance-santé : 70 €/étudiant/mois ; aide-vie : 870 €/étudiant/mois

Vous recevrez un courrier officiel de l'une des agences du Gouvernement brésilien, CAPES ou CNPq, qui vous informera officiellement de ces montants.

Pour ce qui est de **votre demande de visa**, contactez l'Espace CampusFrance Brésil (esf-graduacao@campusfrance.org) qui vous donnera toutes les informations pratiques.

Attention !!! Ce document vous est remis en un seul et unique exemplaire, et il est nécessaire de le présenter pour l'obtention de votre visa.

Nous vous rappelons que l'Agence Campus France est un relais entre les boursiers et les Etablissements d'enseignement supérieur français, mais que votre recrutement et votre future inscription sont de la responsabilité directe de l'Etablissement. A ce titre, l'Etablissement s'est formellement engagé à vous recevoir dans ses formations, et vous fera parvenir une lettre d'admission avec l'adresse détaillée de votre futur lieu d'études.

Attestation établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 7 mai 2012

ANNEXE 5

Liste des organismes d'accueil recensés dans les 127 conventions de stage transmises par les boursiers [Promotion 2013 (classique et Reoptantes) : année 2013/2014]

Entreprises	Boursiers accueillis
Renault SAS	5
Faurecia	4
Airbus Helicopters	3
Centre Rapsodee	3
Dcns [Centre de Nantes - Indret]	3
Safran Turbomeca	3
Saint Gobain Eurofloat	3
OGFDI (Etablissement)	3
ArcelorMittal Maizières Research SA	2
ECOLAB - Equipe ECSECO (Etablissement)	2
Gdf Suez SA (Engie)	2
Incubateur Mines Albi (Etablissement)	2
Inozy	2
Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures (LBLGC) [Etablissement]	2
Refarm the city (refarmthecity.org)	2
Safran	2
Sanofi	2
Université de Bordeaux (Etablissement)	2
Adera	1
Aerolia	1
Agence PAM	1
APS Coatings	1
Arkenspaces	1
Auchan	1
Basf SE - Fuel and Lubricant Solutions	1
Bateg	1
Bodin et associés architects	1
BRGM	1
Cap air - Rincet Environnement	1
Cap Vichy - Groupe L'oréal	1
Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)	1
Cerema - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	1
CHU Bicêtre	1
CHU Montpellier- Nîmes	1
CIRAD Montpellier	1
Compagnie de Théâtre Anima Theatrum	1
Creative Business Solutions	1
Crystal groupe	1
Delivery Hero Holding GmbH	1
EARL de la Saint Sardosse	1
Eau du Ponant	1

SUITE ANNEXE 5

Entreprises	Boursiers accueillis
Edf	1
Eiffage Construction Rhône-Alpes	1
Equipe interactions sociales dans l'évolution	1
Esprit bois 21	1
Etablissement Français du Sang BFC	1
Evidence Aromatic	1
Fluidra Industry France	1
GCE Technologie	1
Groupe Hospitalier Albert Cheneveir-Henri Mondor	1
GTM Bâtiment	1
Gwenola Gicquel EURL d'Architecture	1
HTI Automobile	1
ICI	1
INEX	1
Institut de Chimie organique et analytique (ICOA) - Université d'Orléans [Etablissement]	1
Institut National de Recherche Agronomique	1
Laboratoire ANIOS	1
Laboratoire de Génie Chimique et Microbiologie - ENSAT [Etablissement]	1
laboratoire de Planétologie et Géodynamique - Université de Nantes [Etablissement]	1
Laboratoire sol et Environnement-LES - Université de Lorraine [Etablissement]	1
Logidis Comptoirs Modernes	1
Lucca	1
Mairie de la Couronne	1
Messier Bugatti Dowty SA	1
Morpho Safran	1
New office architecture et OGFDI	1
Nexans interface	1
Olygose SAS	1
Orange	1
Pascal Mory Architecte	1
Pioneer semences SAS	1
PLD	1
Roquette Frères	1
SARL les TONTONS	1
Sbm Schiedam B.V	1
SENTIR	1
Seram (Arts et Métiers ParisTech) - [Etablissement]	1
Sncf	1
SOCCOIM SAS	1
Société SICOS et Cie	1
Société Valeo Vision	1
Société Verrière Française	1

SUITE ANNEXE 5

Entreprises	Boursiers accueillis
Stéphane Malka Architecture	1
Stéphane Thouin Architecture	1
Synthevert System Industrie	1
Technicentre Pays de la Loire - Sncf	1
Total Petrochemicals France	1
Total plateforme Normandie	1
Total SA	1
Under construction	1
Wavin France ZI La Feuillouse	1
Association CESI (CESI) - [Etablissement]	1
LEESU - UPEC (Etablissement)	1
Service technique de la Mairie de la Couronne	1
Telecom Bretagne [Etablissement]	1
Université de Technologie de Compiègne [Etablissement]	1
Université du Havre [Etablissement]	1
TOTAL	127

ANNEXE 6

Liste des organismes d'accueil recensés dans les 67 conventions de stage transmises par les boursiers
(Promotion 2015 : année 2015/2016)

Organisme d'accueil	Boursiers accueillis
Allseas Engineering	1
Arcadis ESG	1
Arcelor Mittal	1
Areed	1
AREP	1
Association SOS Paris	1
BA-SO Architectures	1
Befesa Valera	1
BNP Paribas	1
Brams SARL	1
Brasserie de Saint-Omer	1
C.S Paris	1
Centrale supelec	1
CNRS	1
Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives	1
Cozynergy	1
Credit Agricole	1
CTC Bureau de Style	1
Demathieu Bard Construction	1
Diana Naturalis	1
Ecole Centrale de Lyon [Etablissement]	1

SUITE ANNEXE 6

Organisme d'accueil	Boursiers accueillis
Ecole Centrale de Nantes [Etablissement]	1
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris Tech [Etablissement]	1
Embraer Aviation International	1
Enertek	1
Engie Cofely	1
ENSTA Bretagne [Etablissement]	1
Ferco SAS	1
Galerie Arthelie	1
Glassolutions Valenciennes	1
GTM Bâtiment	1
Hytech Aroma-Zone	1
ID Logistics	1
Innocent SAS	1
INRA AGROPARISTECH [Etablissement]	1
INSERM	1
Inso Sarl	1
Institut Pascal - Axe MMS [Etablissement]	1
Izuba Energies	1
Laboratoire PC2A - Université de Lille 1 [Etablissement]	1
Laboratoire Septodont	1
Laboratoire UPMC [Etablissement]	1
Legrand France	1
Maje	1
Nestle Purina Petcare France	1
ORM Construction	1
Projex Ingenierie	1
PSA Groupe	1
Renault	1
Renault	1
Renault	1
Renault Technologie	1
Saint-Gobain Sekurit France	1
Saint-Gobin Glass France	1
Sanofi Chimie	1
SARL Architecture Bigeault Taieb	1
SAS Bercot	1
Sigrenea	1
Socogyps	1
Sogea Caroni	1
Terrena Innovation La Noëlle	1
Trimet France	1
Valeo	1
Vertumne Paysage	1
Weishdart International	1
TOTAL	67

ANNEXE 7

Liste des 34 entreprises ayant déposé 117 offres de stage sur le portail dédié aux boursiers « Science sans Frontière » : <http://csf-stages.campusfrance.org/> (Promotion 2013 : année 2013/2014)

Entreprises	Offres	Candidats
Dcns Group	14	48
Schneider Electric	10	25
Bull	9	12
Sanofi	7	37
Air Liquide	6	6
Technip France	5	47
Flexi France (Groupe Technip en france)	5	14
Qwant	5	4
Comacas	5	1
Orange	5	1
Easydis	4	0
JCDecaux	3	10
Solvay	3	6
Cdiscount	3	4
Sigvaris France	3	2
Casino Information Technology	3	0
Septodont	2	37
L'Oréal	2	18
CNP Assurances	2	12
ECM Technologies	2	9
Laboratoires ANIOS	2	5
Laboratoires Servier	2	3
Forez Piscines	2	0
IREIS - Institut de Recherches En Ingénierie des Surfaces	2	0
Thales Air Systems	2	0
Crystal Group	1	14
Franprix - Leader Price	1	12
Potel et Chabot	1	9
Citelum	1	3
EMC Distribution	1	1
Eutelsat	1	1
Groupe Casino	1	1
Ecoceane	1	0
Immobilière Groupe Casino	1	0
TOTAL	117	342

EN QUELQUES

CHIFFRES

LA MOBILITÉ BRÉSILIENNE

32 051

étudiants en mobilité internationale en 2014-2016.
(Source Unesco)

5 245

étudiants en France en 2015-2016.
(Source MESRI)

La France est le **3^e** pays d'accueil

des étudiants brésiliens en 2014. (Source Unesco)

LE PROGRAMME « SCIENCE SANS FRONTIÈRES »

UN APPEL À CANDIDATURES :
« Graduação Sanduiche no exterior (GSE) »

2 358

boursiers gérés par Campus France.

Un club Etablissements français de

146 membres.

12

régions de France

26

états brésiliens et 1 District Fédéral.

et plus de **100** villes.

194 Universités brésiliennes concernées.

et plus de **70** villes.

La région Hauts-de-France et la ville de Lille, première région et première ville d'accueil des boursiers brésiliens.

4 boursiers sur 5 en formation linguistique en France.

60% DES BOURSIERS INSCRITS EN MASTER

Plus de

1 sur 2

boursiers en Sciences et Technologies.

Plus de

1 sur 5

en Industries créatives (architecture et urbanisme).

Plus de

1 sur 10

en Biologie, Médecine et Santé.

55 %

des boursiers sont des femmes.

« Science Sans Frontières », un des programmes phares géré par l'Agence Campus France.

94 %

des Etablissements, favorables à l'accueil de nouveaux boursiers brésiliens.

96 %

des Etablissements, satisfaits de l'accompagnement et de la réactivité de Campus France.

La France : **4^e** pays d'accueil des boursiers brésiliens du programme « Science sans Frontières ».

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

L'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
www.campusfrance.org

Juin 2017

